



PROJET SOCIAL

MARIAME BOINALI

2025 - 2027



« Avant-propos »

Ce projet social prend racine dans la convergence des acteurs locaux du village de Mtsapéré-Doujani animés par la volonté d'un développement social harmonieux. Il incarne une vision où chaque individu peut aspirer à un bonheur épanoui et à un épanouissement personnel. Porteur d'espoir, ce projet social offre à toutes ses parties prenantes une occasion unique de contribuer au bonheur et au développement de chaque personne qu'elles souhaitent toucher. C'est une entreprise collective qui vise à tisser des liens solides et à favoriser le bien-être de la communauté dans son ensemble.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU PORTEUR DU PROJET..... 5

PRÉSENTATION ESPOIR & RÉUSSITE (ERM)..... 7

PRÉSENTATION DE L’EQUIPEMENT 8

L’ANALYSE DU TERRITOIRE PAR LE PORTEUR DU PROJET 9

 I. LA DEMOGRAPHIE DU VILLAGE DE MTSAPERE9

 II. L’ECONOMIE GENERALE DU TERRITOIRE10

 A) *Pauvreté et cadre de vie*10

 B) *Isolement d’une partie de la population : Doujani, Bonovo et Tamatave*11

 C) *Réponses territoriales aux enjeux du territoire de projet*12

COMMENT FAIRE ENSEMBLE ? UN DIAGNOSTIC PARTAGE..... 14

 I. CHEMIN PARCOURU ET LE TEMPS DES ECHANGES14

 II. LA METHODOLOGIE, LES PARTICIPANTS ET LES TEMPS DE RENCONTRES15

 A) *Méthodologie de construction du projet*15

 B) *Caractéristiques des participants et des lieux au diagnostic partagé de 2021 à 2023*16

 C) *Les sujets les plus évoqués lors des différentes rencontres*17

CADRE DE RÉFÉRENCES DU PROJET SOCIAL 18

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ..... 20

 I. LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU TERRITOIRE DE PROJET20

 II. ZOOM : L’APRES CHIDO ET LES CONSEQUENCES21

 III. LES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIES22

OFFRE DE SERVICES AU PROFIT DU PROJET SOCIAL 2025 - 2027..... 26

 I. PREAMBULE : LES IDEES DE DEPART.....26

 A) *Activités et les actions au service du centre social*27

 B) *Axes miroirs : les actions organisées selon les axes prioritaires*27

 II. ACTIONS DEPLOYEES AU QUOTIDIEN28

 III. LES ACTIONS DEPLOYEES DE FAÇON PONCTUELLE36

 IV. LES ATTENTES DE LA JEUNESSE : PRESTATION SERVICES JEUNES (PSJ)45

 A) *Les enjeux de territoire de la Jeunesse de nos quartiers*.....45

 B) *La réponse apportée aux enjeux de la jeunesse par le projet social à travers ses axes d’action*47

 C) *Les différents profils de jeunes bénéficiaires de la PS Jeunes*48

 D) *Les conditions d’accueil, de prises en charge et de participations*49

 E) *Les activités proposées dans le cadre du projet social : Focus Prestation Services Jeunes (PSJ)*.....54

 F) *Cartographie des partenariats*55

 G) *Les ressources utiles à la réalisation des projets*.....56

 V. LES CRITERES D’APPRECIATION DES ACTIONS ET LA METHODE D’EVALUATION DU PROJET SOCIAL61

 VI. LES CRITERES D’APPRECIATION DES ACTIONS62

LA MISE EN MUSIQUE DU PROJET SOCIAL MARIAME BOINALI : LE COMITÉ DE SUIVI COLLABORATIF..... 63

LA GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET SOCIAL 65

 I. LES INSTANCES CLASSIQUES DE PILOTAGE D’UNE ASSOCIATION65

 A) *Assemblée Générale Ordinaire*65

 B) *Le conseil d’administration*.....66

 C) *Le bureau*.....66

	4
D) <i>Le comité de suivi collaboratif du Centre social Mariame BOINALI</i>	67
II. LES INSTANCES DE FONCTIONNEMENT	67
A) <i>Comité social</i>	67
B) <i>Comité de direction</i>	67
C) <i>Comité social et économique</i>	68
III. L'ORGANISATION INTERNE DE L'ASSOCIATION ESPOIR ET REUSSITE	69
IV. GOUVERNANCE DU CENTRE SOCIAL MARIAME BOINALI.....	71
V. ORGANIGRAMME SUR UNE PROJECTION 2025 – 2027.....	72
LE BUDGET	73
VI. LE BUDGET : INSTITUTION DE LA DEMOCRATIE FINANCIERE	73
A) <i>Le budget et son processus de validation démocratique</i>	73
B) <i>L'utilité du budget</i>	73
C) <i>Le budget et les états financiers</i>	74
VII. BUDGET PLURIANNUEL DE LA STRUCTURE 2025-2027	74
A) <i>Répartition des dépenses : Pilotage – Logistique – Activités</i>	76
B) <i>Budget pluriannuel 2025 – 2027</i>	77
LA CONCLUSION	78
REMERCIEMENTS	79
TRAVAUX CITÉS	81
LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS GRAPHIQUES ET DONNÉES STATISTIQUES	83
BENCHMARK : LES DIFFÉRENTES ÉTUDES STATISTIQUES	83
LE CONTEXTE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE LOCAL	85
I. DEMOGRAPHIE DU TERRITOIRE.....	85
II. EMPLOI, FORMATION ET INSERTION	87
III. LES BASSINS DE VIE : L'ESPACE DU TRAVAILLEUR, L'HABITAT, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT.	87
A) <i>Les bassins d'emploi et leur environnement</i>	87
B) <i>Les conditions de vie des foyers</i>	89
C) <i>La place de la santé et les conséquences de l'environnement sur la santé</i>	89
BENCHMARK : ÉTALONNAGE AVEC LE CONTEXTE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE NATIONAL	91
I. ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LE TERRITOIRE NATIONAL ET LE TERRITOIRE LOCAL	91
II. LES PLANS POUR LE DEVELOPPEMENT : LES ENJEUX DU TERRITOIRE ET SES REPONSES.	92
DIAGNOSTIC PARTAGÉ	96
I. LES RENCONTRES AVEC LES HABITANTS.....	96
II. LES RENCONTRES AVEC LES PRINCIPAUX FINANCEURS	102
III. LES RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET CULTURELS.....	105
LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES PARTICIPANTS DU DIAGNOSTIC PARTAGE ET LES SOUHAITS EVOQUES.....	111
I. PAR CATEGORIE INSTITUTIONNELLE ET CULTURELLE	115
II. PAR CATEGORIE GENERIQUE	117
QU'EST-CE QU'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ ?.....	120

PRÉSENTATION DU PORTEUR DU PROJET

L'association Espoir & Réussite (ERM) est fondée en 2014 dans le but de prévenir la délinquance juvénile. Par suite de séries de cambriolages, l'association a été créée à Doujani en 2014, avec le soutien de bénévoles du quartier afin d'endiguer le phénomène. Espoir & Réussite (ERM) est une association loi 1901 engagée dans des actions éducatives et sociales visant à guider les bénéficiaires vers une voie positive. Nous évoluons constamment et nous nous mobilisons pour aider les personnes les plus démunies.

Notre cœur de métier est le développement social local.

Nous travaillons en collaboration avec la politique de la ville pour promouvoir l'égalité et l'insertion des personnes. Nos actions comprennent la lutte contre l'illettrisme, la réussite éducative, la mise en valeur des habitants par des activités socioculturelles. Nous travaillons en partenariat avec l'État sur des missions telles que l'accueil des non scolarisés et l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers difficiles.

Nous encourageons également l'organisation citoyenne en accompagnant les habitants dans la prise en charge de leurs préoccupations. Nous avons créé des initiatives telles que les "maillots jaunes" pour renforcer la sécurité dans les quartiers difficiles, une coopérative de vigilance autour des établissements scolaires sur commande de la commune de Mamoudzou, et un "Conseil éducatif" pour accompagner la vie religieuse à mieux s'organiser dans nos quartiers et à prévenir la radicalisation. Nous avons également établi un Centre social pour animer la vie sociale et familiale dans les quartiers difficiles de Mtsapéré.

La sensibilisation est un autre volet important de notre action éducative. Nous organisons des événements tels que la "journée des Lauréats et Petits génies" pour célébrer les réussites scolaires des jeunes du quartier et des forums citoyens sur la responsabilité des parents.

Notre association, regroupant plus de 600 personnes adhérentes, s'est développée autour de deux établissements, la Maison des Parents de Doujani et la Maison d'Insertion Prioritaire pour les Jeunes, de 2019 à 2023. Nous sommes soutenus par la Commune de Mamoudzou, l'État, l'ANCT, la politique de la Ville et la Caisse de sécurité sociale de Mayotte.

Nous sommes fiers de mentionner qu'entre 2021 et 2023, plus de 439 personnes ont participé et participe, à l'élaboration de ce projet social intitulé « Centre social - Mariame BOINALI », en hommage à une personnalité marquante.



Présentation ESPOIR & RÉUSSITE (ERM)

Représentation de l'association

Président MOHAMED Tony
Directeur général AHMED Idam
Nombre d'adhérents (3 dernières années) 600 adhérents

Présentation administrative (Raison sociale)

Identification de l'organisme porteur du projet ESPOIR & RÉUSSITE (ERM)
Type Association, loi 1901
Date d'ouverture 14 octobre 2014
Adresse 36 rue terrain de basket
Localité et code postal Mamoudzou 97600
Pays France (Mayotte)
Siret 807 862 834 00023
Code NAF (APE) 9499Z

Objet et services de l'association

Secteur d'activité

Objet social et statutaire (Principal)..... Acteur du lien social & familial
Objet social et statutaire..... Développement social local
Objet social et statutaire..... Social & Médico-social
Activité annexe..... Insertion par activité économique

Agrément / habilitation / Services

Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM) Centre social
DREETS..... Convention SIAE (non renouvelée)
Tribunal judiciaire de Mayotte Service habilité TIG
GIP-CARIF OREF Convention tiers lieu numérique
Conseil Départemental de Mayotte..... Aide sociale à l'enfance (ASE)

Présentation de l'équipement

Représentation de l'établissement

PrésidentMOHAMED Tony
Directeur de l'équipement.....AHMED Idam

Présentation administrative (Équipement)

Nom de l'équipementCentre Social Mariame BOINALI
ÉquipementCentre Social
Type.....Équipement
Date d'ouverture.....01 septembre 2022
Adresse.....36 rue terrain de Basket
Localité et code postalMamoudzou 97600
Pays France (Mayotte)
Siret807 862 834 00023
Code NAF (APE)8899B

Objet et services de l'équipement

Secteur d'activité

Objet social et statutaire (Principal)Acteur du lien social et DSL
Objet social et statutaire.....Activité sociale sans hébergement

Agrément / Services

Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM) Centre social
Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM) Prestation collective familles
Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM)Prestation de Services Jeunes
Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM)Prestation CLAS¹
GIP-CARIF OREF Convention tiers lieu numérique

¹ Contrat local d'accompagnement à la scolarité

L'ANALYSE DU TERRITOIRE PAR LE PORTEUR DU PROJET

Mtsapéré est un village faisant partie de la commune de Mamoudzou. Mamoudzou est à la fois la capitale et le centre économique du département de Mayotte. Le village de Mtsapéré englobe plusieurs quartiers, tels que Mrohandra, Tamatave, Bonovo et Doujani qui font face à des difficultés particulières. Parmi ceux-ci, Doujani requiert une attention particulière en raison de l'accumulation de problématiques dans cette zone.

Il convient de noter que les regroupements familiaux à Mayotte sont souvent localisés proche des centres économiques de l'archipel de Mayotte. Dans un village, on observe souvent la prédominance de certaines familles et des origines sociales et géographiques similaires. Les quartiers difficiles de Mtsapéré, tout comme le reste de Mamoudzou, témoignent d'une mixité sociale et d'une grande diversité de populations.

Afin de mieux comprendre ce territoire, nous allons aborder sa dimension démographique ainsi que son aspect économique.

I. La démographie du Village de Mtsapéré

Le village de Mtsapéré est l'un des plus anciens de Mayotte, et il abrite des familles qui sont profondément enracinées sur ce territoire. Cependant, avec le développement rapide de la commune de Mamoudzou depuis les années 90, de nouvelles populations sont arrivées pour bénéficier de cette croissance économique, avec des opportunités d'emploi, de services publics et de logement.

Le développement économique n'est pas le seul facteur ayant un impact sur la démographie de la région. L'immigration contribue également de manière significative à l'augmentation de la population. Les immigrants sont attirés par les avantages du développement économique de Mamoudzou, Koungou ou Dzaoudzi. Les regroupements familiaux à Mayotte sont très répandus, et certains villages, comme Mtsapéré, voient de nouvelles concentrations de population se former, créant une mixité sociale et une diversité de populations qui se croisent et parfois qui se brassent.

Selon l'INSEE en 2017, le village de Mtsapéré comptait plus de 15 880 habitants. Obtenir des données statistiques au niveau infra-villageois est difficile, en particulier lorsqu'on s'intéresse à des cas spécifiques tels que Doujani, Tamatave et Bonovo.

Les foyers sont dispersés de manière hétéroclite, car les habitants ne vivent pas dans des zones urbanisées facilement accessibles, et il existe des problèmes d'adressage incomplet ainsi que le phénomène des foyers multiples (polygamie). Il y a également une construction constante de logements précaires, notamment à Doujani et Mrohandra.

Pour évaluer le nombre d'habitants à Doujani, l'EPFAM (Établissement public foncier d'aménagement de Mayotte) a utilisé une méthode basée sur le nombre de parcelles habitées et un comptage des logements permanents et temporaires, multipliés par un nombre moyen d'occupants. En 2019, l'EPFAM estimait la population de Doujani comme suit :

Doujani 1 : 1 825 habitants

Doujani 2 : 1 316 habitants

Doujani 3 : 425 habitants

Total : 3 566 habitants

Malgré cette méthode, ces chiffres ne sont pas précis compte tenu de l'évolution démographique exponentielle de ce "village dans le village".

La principale attraction de Mtsapéré réside dans sa proximité avec le centre économique. Cependant, le village ne propose pas un environnement de vie attrayant pour attirer une population appartenant à la classe moyenne sur le plan économique. Au cours des 20 dernières années, il a principalement attiré des populations issues de l'immigration. Ces nouvelles populations s'installent principalement à Mrohandra, Bonovo et Doujani, créant une mixité sociale et une diversité de populations qui mettent parfois en lumière des défis de cohabitation. Il est important de souligner que les moins de 25 ans constituent une grande majorité de la population, et que les deux tiers des enfants de Mtsapéré ont au moins un parent issu de l'immigration.

II. L'économie générale du territoire

Mtsapéré présente l'avantage d'être situé à proximité du centre économique du département, ce qui le rend attractif pour de nouveaux arrivants. Cependant, en y regardant de plus près, on constate que cet avantage économique ne profite pas aux habitants.

A) Pauvreté et cadre de vie

Le village de Mtsapéré compte des zones où vivent des populations extrêmement pauvres, notamment dans les quartiers en hauteur tels que Doujani, Mrohandra, Tamatave et Bonovo. Les habitants les plus aisés résident principalement dans des logements en dur, parfois sans avoir de document prouvant leur propriété. La construction de logements sociaux a été entreprise par la commune de Mamoudzou, mais les plus démunis se retrouvent souvent dans des habitations précaires, souvent constituées de tôles. Ces types de constructions échappent généralement aux contrôles et se multiplient dans les hauteurs du territoire.

Cela crée un terrain propice aux déséquilibres urbains, favorisant l'essor de la délinquance de survie et organisée. Des actes de violence significatifs sont fréquemment signalés aux abords des établissements scolaires et des ronds-points.

Le quartier de Doujani dispose d'une école primaire, d'une école maternelle et d'un collège, tous en sureffectif. De nombreux enfants en âge d'être scolarisés ne peuvent pas l'être faute de places disponibles.

Les équipements sportifs sont peu entretenus et peu sécurisés. À Doujani, il n'y a qu'un seul plateau sportif principalement utilisé par les associations sportives (handball, basketball, futsal). À Mtsapéré centre, des plateaux sportifs et des aires de loisirs ont été aménagés, mais ils ne sont pas encore achevés.

Dans les secteurs de Doujani, Tamatave et Bonovo, il n'existe aucune structure médicale (public ou privé) proposant des soins de proximité. L'accès aux soins est extrêmement limité, obligeant les résidents à se déplacer vers le centre urbain de Mamoudzou ou vers Mtsapéré nord et Cavani.

Il est important de souligner l'inexistence de services publics dans le village, tels que les services de la mairie, les services culturels, les services sociaux ou les permanences du CCAS (Centre communal d'action sociale), etc. De plus, 40% de la population de Doujani, Tamatave et Bonovo n'ont pas accès aux services collectifs essentiels tels que l'eau, l'électricité et l'assainissement. Pour pallier ce problème, de nombreuses familles se sont installées près des rivières pour déverser leurs eaux usées et avoir accès à l'eau de la rivière. Cependant, cela entraîne des conséquences sanitaires importantes. L'ARS (Agence régionale de santé) a installé des bornes d'eau pour donner accès à l'eau aux populations, et deux nouvelles bornes ont été activées lors de la crise sanitaire de 2020.

B) Isolement d'une partie de la population : Doujani, Bonovo et Tamatave

Bien que Doujani, Bonovo et Tamatave soient relativement proches du centre de Mamoudzou, les habitants de ces zones se déplacent rarement vers le centre, sauf pour se rendre sur leur lieu de travail, dans un établissement de santé en cas d'urgence médicale, dans un établissement d'enseignement, dans un supermarché ou dans un commerce spécialisé proposant certains types de produits. Ces lieux se trouvent principalement en centre-ville ou à Kawéni.

Les résidents n'ont accès qu'à des petits commerces de proximité proposant un choix limité d'articles, dont la provenance n'est parfois pas contrôlée. Il est fréquent de retrouver les mêmes articles d'un commerce à l'autre. À Doujani, il n'y a qu'une seule enseigne de supermarché (Douka bé), ce qui pousse les petites épiceries à proposer des articles de très basse qualité en provenance de Dubaï ou d'Inde.

Depuis le début de l'année 2020, on observe une multiplication des ventes de vêtements informels, en particulier à Doujani. La population se déplace peu pour acheter ce type d'articles dans les magasins spécialisés, principalement en raison des prix plus abordables proposés par les vendeurs ambulants.

Les moyens de transport sont relativement coûteux. Le transport urbain est principalement assuré par des taxis et des taxis mabawa (taxis clandestins). Il y a un manque de véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC) et de transports en commun ouverts aux habitants. Les transports publics sont essentiellement réservés au transport scolaire.

C) Réponses territoriales aux enjeux du territoire de projet

1. Le territoire prioritaire de Mtsapéré.

Il est question ici des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les quartiers dits "prioritaires" de la politique de la ville (QPV) sont des territoires où s'applique une politique visant à compenser les écarts de niveau de vie par rapport au reste du territoire. Depuis 2015, ils ont remplacé les zones urbaines sensibles (ZUS). Ces 1500 quartiers regroupent environ cinq millions de personnes, soit 8 % de la population française. Leur taille varie considérablement, allant de moins de 1 000 à 180 000 habitants pour le plus important en Seine-Saint-Denis. Au niveau national, ces territoires se caractérisent par une part élevée de population pauvre, autour de 40 %. Cependant, ils ne regroupent qu'une petite partie de la population pauvre dans son ensemble. Ce constat ne s'applique cependant pas à Mayotte, car plus d'un tiers de la population y réside dans un quartier prioritaire ou dans une zone d'influence du QPV.

Il convient de ne pas confondre les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire, tels que définis par le ministère de l'Éducation nationale. Tous les élèves résidant dans un QPV n'étudient pas dans un établissement relevant de l'éducation prioritaire. À Mtsapéré, on retrouve un découpage qui combine la politique de la ville et une zone REP (réseau d'éducation prioritaire) avec le collège Nelson Mandela.

Les territoires prioritaires à Mayotte se répartissent en quatre catégories :

- **Les dix territoires qui sont les moins défavorisés par rapport à la moyenne de la géographie prioritaire.**
- **Les territoires où l'habitat est le plus précaire.**
- **Les territoires dont la population est en marge du marché du travail.**
- **Les territoires qui cumulent toutes les difficultés.**

Il existe 36 QPV répartis sur les 17 communes du département, dont 4 à Mamoudzou, à savoir Mtsapéré, Cavani, Mgombani et Kawéni. Le village de Mtsapéré fait partie de la deuxième catégorie, mais cela ne l'empêche pas de cumuler des statistiques préoccupantes observées dans les autres profils. La politique du logement et de l'aménagement du cadre de vie est l'une des priorités pour ce territoire de projet. On peut citer la ZAC de Doujani, portée par l'aménageur qu'est l'EPFAM, qui va dans le sens de la politique prioritaire du logement, de la mixité sociale et de l'amélioration du cadre de vie à Doujani.

2. Les acteurs engagés sur ce territoire de projet.

Espoir & Réussite joue un rôle actif sur le territoire de projet, mais il existe d'autres acteurs engagés dans ce territoire prioritaire. Certains se concentrent sur le secteur médico-social, l'animation sociale et la préservation du lien social et familial. Des associations sportives et culturelles sont également présentes. Étant donné que 90% de la population mahoraise est musulmane, le rôle des associations culturelles est important dans la vie locale. En vertu de la loi sur la laïcité de 1905, elles sont encouragées à se structurer afin de jouer un rôle de médiation et de promouvoir la paix sociale.

Voici, une liste sommaire :

LES ASSOCIATIONS IDENTIFIÉES		
NOM DE L'ASSOCIATION	NOM DU RESPONSABLE	VILLAGE/ QUARTIER
Culture		
Aman'Art (Association Mayotte audiovisuel numérique et artistique)	Mouradidine ADRACHI	Mamoudzou
Zangoma	Denis Balthazar	Mtsapéré
EXPLO'S	Soïfia YAHAYA	Mamoudzou
Mouridil Imane de M'stapéré	Miaranaly FANAMANA	Mtsapéré
Djema zaleo na messo	Echati MOUSSA SILAHI	Mtsapéré
HIP HOP évolution	SOFIE HUVET	Mtsapéré
Mawa Mariziki Ya Kavani	Anissa MALIHANA	Cavani
Maouga douniya de M'stapéré	Halidi TOYBOU	Mtsapéré
Belles diamantes de Cavani	Bezara ROUPIA	Cavani
Mayotte vibrason	Coumarene PERMALE	Mamoudzou
Association Austral Organisation	Sara DE SAINT-MAURICE	Mamoudzou
Groupe Trio	Halidi AHAMADI	Mamoudzou
Musique à Mayotte	Cécile BRUCKERT	Mamoudzou
Miss salouva mayotte	Charfati HANAFI	Mamoudzou
Environnement		
Association pour l'environnement le rattrapage scolaire et l'alphabétisation	Bernard MSA	Mamoudzou
Hawa Mayotte	Fahardine AHAMADA	Mayotte
Initiative citoyenne pour l'insertion	Hamissi ISSOUFFOU	Mayotte
Mayotte Nature Environnement	Houlam CHAMSSIDINE	Mamoudzou
Yes we can nette	CHAUVAUD Gilles	Mtsapéré
Wanahirimou Vétivers Convalescence		Kavani
ACEEK (Association culturelle éducative et environnement de cavani)	Samuel Rakoto FANAMANA / Haslane	Kavani
Socio-éducatif		
ONG Mayotte Oussikini Bassi	Nassurdine ALI	Mamoudzou
Amis des îles	Anlim TALMIDHI	Mamoudzou
Ecole primaire associative FRIMOUSSE	Said SAID SIMAILA	Cavani
Fédération Départementale de la Ligue de l'Enseignement Mayotte	Bacar ACHIRAF	Cavani
Les makis sont de sortie	Anli DAROUECHE	Mtsapéré
Narike M'sada	Abdallah HARIBOU	Cavani
Niora za messo	HASSANI Mariame	Cavani Mamoudzou
Ouchabaha de m'stapere bonovo	Moussa MVOULANA	Mtsapéré
Objectif solidarité développement	Baharou OMAR	Mtsapéré
Maor'Aide Mayotte	Youssef BOUAYED	Mamoudzou
ACFAV (association pour la confdition féminine et l'aide aux victimes)	Sofiata SOUFFOU	Cavani
Centre éducatif et Culturel de m'stapéré	Mouhamadi BOURHANE	M'stapere
MFR (Maison Familiale Rurale)	Younoussa ABAINE	Doujani
Oudjérébou Couveuse d'entreprise de Mayotte	Farrah HAFIDHOU	Cavani
Wassi watru mama	Rassalatie ABDOU MADI	Mamoudzou
Tifaki Hazi	Nassor MOHAMED	Cavani
Espoir et Réussite	Idam AHMED	Doujani
Sport		
Amis Raid Rando	Willah ALI ABDOU	Mamoudzou
Wazamani Omnisport	Mahamoud ABDALLAH	Mtsapéré
Basket Club M'stapéré	Daoulab ALI CHARIF	Mtsapéré
Chicago Club de Mamoudzou	Masy Dany MOHAMED	Mamoudzou
CSSM Sécurité sociale	Mohamed MADI	Mamoudzou
Gladiator de Doujani	YOUSOUFA EL-yamine	Doujani
Fuz'ellipse	Toumbou Dani	Cavani
Scolo Dunks	Daoud SAID	Cavani
Tonic Club Omnisport Basketball	DAKA FREDERICK	Mamoudzou
Mamoudzou VTT Club	Yves HOAREAU	Mamoudzou
Espoir de M'stapéré	Fayssouli SOUDJAOUMA	Mtsapéré
FC m'stapéré	Djadid ABDOURRAQUIB	Mtsapéré
Mahabou Sporting Club	Abou Moustoifa	Mamoudzou
Tonic Club Omnisport Mamoudzou	Oildi MADI BACAR	Mamoudzou
Union Sportive de Kavani	Ahmed MZE	Cavani
Doujani handball CLUB	Laini ABDALLAH-BOINA	Doujani
Handball Club de M'stapéré	Dayane MADI	Mtsapéré
Tonic Club Omnisport Handball	Ibrahim ABDALLAH	Mamoudzou
La boule au but	Saindou HAMADA	Mamoudzou
Passam City Plage	DAOUD ALI Nidhoini	Mamoudzou
Rugby Club Mamoudzou	Gianni PERRIERE	Mamoudzou
Poutou Beberou	Yahaya HAMADA	Mtsapéré
Tennis Club de Mamoudzou	Watwani TAVANDAY	Mamoudzou
VolleyBall Club de M'stapéré	Mohamed Elhad SOILIH KAFE	Mtsapéré
Ecole de Karaté	Tostao AHMADA	Mamoudzou

COMMENT FAIRE ENSEMBLE ? Un diagnostic partagé

I. Chemin parcouru et le temps des échanges



II. La méthodologie, les participants et les temps de rencontres

A) Méthodologie de construction du projet.

Ce projet social a été élaboré grâce à un travail collectif basé sur un diagnostic partagé avec les habitants du territoire. Des rencontres avec les habitants ont été organisées dans différents secteurs. Chaque secteur du territoire fait face à ses propres problématiques, bien que les causes diffèrent peu d'un territoire à un autre.

De nombreuses rencontres avec les habitants ont été réalisées sur le terrain, en présence du référent du projet, du chargé de mission préfiguration qui accompagne la structure dans le processus d'élaboration, ainsi que des référents des quartiers chargés de les accueillir dans les différents secteurs.

Les habitants ont apprécié le caractère concret de ces rencontres, car ils se sont sentis écoutés concernant leurs doléances et les problématiques réelles auxquelles ils sont confrontés quotidiennement. La présence d'acteurs associatifs montrant un intérêt pour leur vie quotidienne a renforcé cet aspect.

Lors de chaque rencontre et séance de travail, le chargé de mission (ou le représentant de l'association) a rappelé aux participants le cœur de métier d'un centre social, avant de présenter un état des lieux de la situation actuelle du point de vue de l'association représentée par le référent du projet, ainsi que des habitants.

Afin de consigner les rencontres et les échanges, des comptes rendus ont été rédigés pour chaque rencontre avec les habitants et les partenaires institutionnels et culturels. Pour exploiter au mieux les données issues de ces rencontres, elles ont été regroupées par thématiques abordées, puis analysées en termes de constats et d'idées partagées (état des lieux).

L'objectif est de comprendre, de traduire et de mettre en évidence de la meilleure manière possible les idées et les propositions des participants.

Avant d'exploiter les données du diagnostic partagé, il a été rappelé précédemment l'importance du contexte local pour comprendre la situation générale tant au niveau du département de Mayotte que du territoire du projet. À cet effet, nous avons utilisé des données objectives provenant de sources reconnues et partagées par l'ensemble des acteurs du territoire. Ces données comprennent des informations de l'INSEE, du schéma départemental de l'enfance et de la famille (Conseil départemental de Mayotte, 2017), du Contrat Plan État-Région, du Plan régional de santé et de l'environnement (Agence Régionale de Santé, 2020), etc.

Voir annexe...

B) Caractéristiques des participants et des lieux au diagnostic partagé de 2021 à 2023

PÉRIODE



PUBLIC



LES TRANCHES D'ÂGE DES PARTICIPANTS

- - 20 ans : 20%
- - 20 à 35 ans : 50%
- - 35 à 60 ans : 29%
- + 60 ans : 1%

LIEUX DES RENCONTRES



Doujani 1, mosquée Doujani 1 et collège de Doujani 1 • Doujani 2 : Mosquée de Doujani 2, Maison des Parents de Doujani, Maison d'insertion prioritaire pour les jeunes, École primaire • Quartier Tamatave • La carrière (hauteur de Mtsapéré) • Kawéni : Caisse de sécurité sociale • Mrohandra • Cavani Sud • Lycée Bamana

CATÉGORIES

Plusieurs catégories de personnes ont participé aux rencontres et aux échanges :
Habitant (toute catégorie) • Responsable politique • Membre d'association culturelle • Professionnel de l'éducation • Responsable religieux • Professionnel du médico-social • Agent du service public

C) Les sujets les plus évoqués lors des différentes rencontres



Figure 1 Ce tableau met en évidence les sujets qui ont été les plus fréquemment abordés lors des rencontres avec les habitants et les partenaires, ainsi que les sujets jugés prioritaires par l'association.

CADRE DE RÉFÉRENCES DU PROJET SOCIAL

La nouvelle phase triennal 2021 - 2023 du projet social s'appuie sur 3 ans d'expérience d'activité du centre social.

- **Références basées sur l'expérience et le quotidien de la structure porteuse**

⇒ Nous prônons le développement local et le lien social ;

⇒ Le soutien aux familles ;

⇒ Des animations éducatives et de loisirs en milieu ouvert ;

- **Références basées sur les conventions d'accompagnement signées ;**

⇒ Convention d'accompagnement de 20 000 € par le Conseil départemental en 2021 ;

- **Références basées sur la construction d'un projet d'habitant**

⇒ Plus de 439 participants à la construction du projet de 2021 à 2023 ;

⇒ En établissant d'un diagnostic partagé ;

⇒ En référençant les besoins de nos adhérents et des habitants ;

- **Références basées sur les textes réglementaires CNAF et la participation à une dynamique de réseau**

⇒ La circulaire CNAF 2012, 2016, Animation de la vie sociale / La circulaire CNAF 2012, 2016, Animation collective de la famille ;

⇒ La Charte nationale des centres sociaux (dignité humaine, la solidarité, la démocratie) ;

⇒ Les rencontres et échanges d'expériences avec le Centre social et culturel de Raymond IV ;

⇒ Les formations organisées par le GIP OUVOIMOJA avec l'ensemble des centres sociaux de Mayotte sur le cœur de métier des Centres sociaux ;

TEXTE CIRCULAIRE CNAF

Les 3 finalités des structures de l'animation de la vie sociale

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité ;

Les 2 missions générales des structures d'animation

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille

toute la population en veillant à la mixité sociale ;

- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets ;

+ 5 missions complémentaires : assurer un accueil des habitants et des familles, proposer un accompagnement adapté au plus fragile, développer un plan d'action d'accompagnement social avec des acteurs opérationnels, assurer une organisation démocratique pour responsabiliser les habitants, organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et acteurs sur le territoire.



ENSEIGNEMENTS TIRÉS DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le diagnostic partagé doit prendre en compte les textes de référence tels que les circulaires CNAF de 2012 et 2016, ainsi que les objectifs des conventions d'accompagnement, qui sont essentiels pour la réalisation de ce projet territorial. De plus, ils doivent également refléter les valeurs défendues par l'association Espoir & Réussite et ses adhérents.

Les éléments présentés ici constituent une synthèse des enseignements tirés de ce processus d'élaboration. Nous mettons en évidence les caractéristiques principales du territoire (I) ainsi que les caractéristiques socio-économiques des participants aux rencontres et les enjeux identifiés avec eux (II).

I. Les caractéristiques principales du territoire de projet

- Territoire de projet : **Mtsapéré - Doujani**
- Territoire d'influence du projet : Mtsapéré, Passamainti, Tsoundzou, Cavani / Mamoudzou nord et centre / **CADEMA son territoire de projet communautaire**
- Territoire d'impact et de résonance du projet : **Grand Mamoudzou, voir Mayotte**
- Population du territoire de projet : **15 880 habitants** lors du recensement en 2017. Le projet pourrait toucher plus de 1500 personnes directement ;
- Âge médian sur le territoire de projet : **18 ans** ;
- Couverture du territoire prioritaire : **Le territoire de projet est couvert à 100% par le découpage QPV et 2 établissements scolaires sont placés en zone REP+ ;**
- Priorité de la politique de la ville : **La politique du logement et de l'habitat** est une priorité pour les politiques publiques (46% et plus de maisons en tôle)
- Causes du renouvellement urbain : **un flux d'immigration important, les constructions de logements mous ;**
- Les principales catégories socio-professionnelles les plus représentées sur le territoire de projet : **Les étudiants, les demandeurs d'emplois, les personnes inactives et les personnes au foyer ;**
- Écart de revenu entre les populations les plus aisées et les moins favorisées :

Peu d'écart / écart moyen / **grand écart**

- La couverture de la sécurité sociale et de l'aide sociale présente certaines particularités : seuls quelques habitants bénéficient d'allocations familiales, et nous n'avons pas de données chiffrées concernant les prestations liées à l'aide sociale à l'enfance. Pour obtenir des éléments statistiques sur les bénéficiaires, nous pourrions nous tourner vers la PMI de Mtsapéré, bien que celle-ci soit actuellement inactive en raison de travaux. Il convient de noter que le centre médico-social de Mtsapéré est abandonné et se trouve dans un état délabré, comme l'indique un article du 18 juin 2021 (Le centre médico-social de M'Tsapéré abandonné n'est plus qu'un vaste taudis, 18 juin 2021). Cependant, il est important de souligner que des mesures sont prises pour améliorer cette situation, notamment avec le déménagement de la PMI à Kawéni.

II. ZOOM : l'après CHIDO et les conséquences

Le cyclone Chido, qui a frappé Mayotte le 14 décembre 2024, a été l'un des plus dévastateurs que l'île ait connus en 90 ans. La tempête a causé des dommages humains et matériels considérables.

Le bilan officiel fait état de 39 décès et de plus de 4 000 blessés. Toutefois, des estimations non officielles suggèrent que le nombre réel de victimes pourrait être plus élevé, en raison de la destruction massive des infrastructures et des difficultés de communication.

Environ 70 % de la population de Mayotte a été gravement touchée par le cyclone. Les infrastructures essentielles, telles que les routes, les réseaux électriques et les systèmes de communication, ont subi des destructions majeures, rendant l'accès à l'eau potable et aux services de base extrêmement difficile.

Les zones d'habitat informel, notamment les bidonvilles comme ceux de Doujani, Mrohandra, et plusieurs autres quartiers concernés par le territoire de projet, ont été détruites. Ces habitations, souvent construites avec des matériaux peu résistants, n'ont pas pu résister à la force du cyclone, laissant des milliers de personnes sans abri.

Les centres sociaux sont des structures nouvelles à Mayotte, offrant des services essentiels tels que l'éducation, l'assistance sociale et des programmes communautaires. Cependant, le cyclone Chido a freiné le développement de ces nouveaux équipements sociaux.

- De nombreux centres sociaux ont subi des dommages importants, les rendant inopérants.
- Cette situation a particulièrement affecté les populations vulnérables, notamment les jeunes et les familles à faible revenu, qui dépendent de ces services pour leur bien-être quotidien.
- Malgré les défis, des initiatives locales ont émergé pour soutenir les habitants touchés. Par exemple, la mission locale de Mayotte a mobilisé des ressources pour aider les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle, en offrant des services d'orientation, d'aide administrative et de soutien social, tout en distribuant des produits de première nécessité.

III. Les principaux enjeux identifiés

Le centre social de Mtsapéré devra relever des défis majeurs, notamment à Doujani, Bonovo et Tamatave, où les besoins sont les plus criants, d'autant plus après le passage du cyclone Chido. Cette catastrophe, la plus dévastatrice en 90 ans à Mayotte, a causé des pertes humaines et matérielles considérables, touchant 70 % de la population et détruisant de nombreuses infrastructures, dont des quartiers précaires du territoire de projet.

Face à ces enjeux, le centre social, encore peu reconnu localement, doit s'affirmer comme un acteur clé du soutien aux populations vulnérables, en complément des politiques publiques. Il devra innover pour répondre aux besoins des jeunes et des familles en difficulté, tout en mobilisant les partenaires institutionnels et culturels pour renforcer son action. Malgré les obstacles, des initiatives locales ont déjà émergé pour accompagner la reconstruction et favoriser l'insertion sociale et professionnelle, marquant ainsi une dynamique solidaire essentielle pour l'avenir du territoire.

Les enjeux sont nombreux pour ce territoire, voici les principaux :

Le centre social de Mtsapéré s'inscrit désormais dans une dynamique de consolidation avec un agrément de trois ans, affirmant son rôle structurant sur le territoire. Présent à Doujani, Bonovo et Tamatave, il devra répondre aux défis majeurs accentués par le cyclone Chido, qui a aggravé la précarité sociale et fragilisé les infrastructures locales.

Face à ces enjeux, le centre social agit en complément des politiques publiques pour renforcer la cohésion sociale, faciliter l'accès aux services éducatifs et encourager la participation citoyenne. Il mise sur des actions solidaires et éducatives inclusives, favorise les rencontres et l'échange entre habitants, et accompagne la gouvernance territoriale en intégrant activement les citoyens dans les décisions locales.

Avec cette nouvelle phase d'agrément, l'objectif est d'ancrer durablement son action pour répondre aux besoins du territoire. Il s'agit de structurer des réponses adaptées aux réalités locales, en valorisant l'ingénierie sociale et la coopération avec les acteurs institutionnels et culturels. Cette approche permettra au centre social de s'imposer comme un levier incontournable du développement social et territorial à Mayotte.

Faciliter le développement humain et l'harmonie dans le territoire :

Face à la précarité croissante et aux tensions inter-quartiers, il est essentiel de favoriser la solidarité et le vivre-ensemble à travers des actions de rencontres et d'échanges entre habitants.

Rendre accessible des services et des équipements à haute valorisation éducative :

Le manque de structures adaptées et la fracture numérique freinent le développement local. Il s'agit de rendre ces services accessibles à tous, dans une logique de mixité sociale.

Dynamiser le territoire et sa gouvernance :

L'implication des habitants dans les politiques publiques est clé pour une meilleure adaptation aux réalités locales. Une approche participative doit structurer les projets de développement du territoire.

De plus, un projet de territoire implique nécessairement un cadre pluriannuel dans lequel des objectifs à atteindre sont définis, traduits en actions qui s'inscrivent sur le long terme. Les objectifs retenus à partir des enjeux identifiés dans le diagnostic territorial sont les suivants :

Enjeux I - Faciliter le développement humain et l'harmonie dans le territoire

- Mettre en valeur les habitants
- Multiplier les occasions de rencontres et d'échanges

Enjeux II - Rendre accessible des services et des équipements à haute valorisation éducative

- Développer des actions solidaires et éducatives dans une logique de mixité sociale
- Accompagner l'individu à avoir des échanges satisfaisants avec son environnement citoyen

Enjeu III - Dynamiser le territoire et sa gouvernance

- Développer des plans d'ingénierie sociale fondés sur la coopération et la sensibilisation des habitants
- Concerter les politiques publiques par la création d'espace d'échange citoyen



Mariame Boinali

PROJET DE SERVICES

2025 - 2027

- Animation Globale & Coordination (AGC)
- Prestation Collective Familles (PCF)
- Prestation Services Jeunes (PSJ)



OFFRE DE SERVICES AU PROFIT DU PROJET SOCIAL 2025 - 2027

I. Préambule : les idées de départ

ESPOIR & RÉUSSITE (ERM) est une association qui, bien avant de demander l'agrément en tant que centre social, s'engageait dans une approche globale d'animation de ses actions. En effet, elle a été créée en réponse aux difficultés quotidiennes rencontrées par ses membres : la lutte contre les cambriolages dans le quartier, le soutien aux familles, la prévention de l'errance et de l'inactivité des jeunes. Ces problématiques ont conduit à l'émergence de l'association sur le territoire de Doujani.

Les missions de l'association sont nées des besoins identifiés au niveau du territoire de projet par les membres. Avec ce nouveau projet social, de nouvelles dimensions sont ajoutées afin de se conformer au cœur du métier des centres sociaux. Après avoir analysé le projet social, qui vise à donner plus de pouvoir d'action aux habitants, on constate l'émergence d'axes prioritaires transversaux et complémentaires. Cela rend d'autant plus légitimes les actions menées par l'association sur le territoire de projet, notamment celles liées à la parentalité, à la jeunesse et à l'éducation citoyenne et populaire, conformément aux souhaits exprimés par les habitants lors du diagnostic partagé.

Avant de présenter les actions, il est important de souligner qu'elles répondent toutes à certaines qualités et principes qui alimentent en permanence le projet social. Ils permettent également de définir les axes prioritaires des actions.

AXE : CONSTRUIRE DU LIEN

- Prise de responsabilités des habitants
- Initiative citoyenne
- Plus-value-sociale
- Intergénérationnel

AXE : FAMILLES ET ÉDUCATION

- Éducation populaire et Jeunesse
- Projet à destination des familles
- Parentalité

AXE : DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Inclusion sociale
- Mixité sociale
- Partenariat avec des acteurs du territoire
- Aller-vers les habitants

A) Activités et les actions au service du centre social

Les activités conçues dans le cadre du projet d’animation global du centre social sont le fruit d’une collaboration étroite avec les contributeurs impliqués dans l’élaboration du projet social, reflétant ainsi fidèlement leurs aspirations et leurs engagements.

Il convient de souligner que ces initiatives bénéficient et s’inscrivent dans de nombreux partenariats, incluant la municipalité, la CAF, le conseil départemental, le CCAS, l’ANCT, la Politique de la Ville, le rectorat, la préfecture, entre autres. Ces collaborations sont formalisées par des conventions de financement pour la majorité, assurant une synergie efficace entre toutes les parties prenantes.

B) Axes miroirs : les actions organisées selon les axes prioritaires

Nos axes d’intervention sont étroitement liés dans une relation miroir. Cette approche unique de présentation met en évidence l’importance de l’axe “développement social” en tant que cœur central du projet social, tout en favorisant une compréhension claire de leur interconnexion et de leur valorisation mutuelle.

CENTRE SOCIAL MARIAME BOINALI				
CONSTRUIRE DU LIEN	FAMILLES ET ÉDUCATION	DÉVELOPPEMENT SOCIAL	CONSTRUIRE DU LIEN	FAMILLES ET ÉDUCATION
• Prise de responsabilités des habitants • Initiative citoyenne • Plus-value-sociale • Intergénérationnel	• Éducation populaire et jeunesse • Projet à destination des familles • Parentalité	• Inclusion sociale • Mixité sociale • Partenariat avec des acteurs du territoire • Aller-vers les habitants	• Prise de responsabilités des habitants • Initiative citoyenne • Plus-value-sociale • Intergénérationnel	• Éducation populaire et jeunesse • Projet à destination des familles • Parentalité
ACTION À METTRE EN PLACE				

AXE MIROIR

II. Actions déployées au quotidien

1. Temps de vie collectifs des usagers du Centre Social

Descriptif

Cette action consiste à organiser des moments de rencontre et d'échange entre les usagers du Centre Social Mariame BOINALI, favorisant le partage d'expériences, la solidarité et le renforcement du lien social au sein du quartier.

Objectif

- Favoriser l'inclusion sociale par le biais d'activités collectives.
- Renforcer la cohésion en permettant aux usagers de se rencontrer et d'échanger dans un cadre bienveillant.
- Identifier et répondre aux besoins des usagers à travers l'expression directe de leurs attentes et préoccupations.

Planning

Heure d'ouverture du centre social

Publics

Tout public

Résultats Attendus :

- Une amélioration de la cohésion sociale et de l'entraide au sein du quartier.
- La mise en place d'une dynamique d'engagement citoyen parmi les usagers.
- L'émergence de nouvelles initiatives portées par les usagers, répondant à leurs besoins et aspirations.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

Cette action incarne l'esprit du projet social Mariame BOINALI en mettant l'accent sur l'inclusion et la participation active des usagers dans la vie du centre et du quartier. Elle contribue directement à la réalisation des objectifs du projet social.

2. Soutien quotidien et accompagnement des usagers du Centre Social

Descriptif

Cette action vise à offrir un soutien quotidien aux usagers du Centre Social Mariame BOINALI, les assistant dans diverses tâches administratives telles que la lecture et l'écriture de courriers, la saisie de formalités en ligne, et d'autres besoins administratifs courants. L'objectif est de réduire les barrières administratives et de favoriser l'autonomie des usagers dans la gestion de leurs affaires personnelles.

Objectif

- Améliorer l'accessibilité aux services administratifs pour les usagers, notamment ceux qui rencontrent des difficultés avec la littératie numérique et administrative.
- Promouvoir l'inclusion sociale en assurant que personne ne soit laissé pour compte à cause des complexités administratives.
- Créer un environnement de confiance où les usagers se sentent soutenus dans la gestion de leurs démarches administratives

Planning

Heure d'ouverture du centre social

Publics

Tout public

Résultats Attendus :

- Une réduction significative des obstacles administratifs rencontrés par les usagers.
- Un accroissement de l'autonomie personnelle et de la confiance des usagers dans la gestion de leurs démarches administratives.
- Une amélioration de l'inclusion sociale parmi les usagers les plus marginalisés ou vulnérables.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

Cette initiative s'aligne parfaitement avec les valeurs et les objectifs du projet social Mariame BOINALI, en mettant l'accent sur l'inclusion, le soutien mutuel, et l'émancipation des individus. En fournissant un cadre sécurisant et accessible pour l'accompagnement quotidien, le Centre Social.

3. Accueil et soutien quotidien pour adolescents et jeunes

Descriptif

Cette initiative propose un espace d'accueil et d'écoute dédié aux adolescents et jeunes du quartier, offrant un cadre sécurisant et bienveillant où ils peuvent trouver soutien et orientation. Au-delà de l'écoute, l'action inclut des activités de loisirs, un accompagnement dans l'élaboration et la réalisation de projets personnels et professionnels, ainsi qu'une orientation vers des spécialistes traitant des problématiques spécifiques à l'adolescence.

Objectif

- Fournir un espace sécurisé et accueillant pour l'expression et l'écoute des jeunes, favorisant leur bien-être mental et émotionnel.
- Encourager l'engagement des jeunes dans des activités de loisirs constructives et dans l'élaboration de projets d'avenir.
- Orienter efficacement vers des ressources et des experts pouvant répondre à leurs besoins spécifiques.

Planning

Accueil et activités proposés sur une base quotidienne, avec des programmes spéciaux et des sessions d'orientation planifiées régulièrement tout au long de l'année.

Publics

Adolescents et jeunes résidant dans le quartier, en quête d'un espace d'écoute, de conseil et de soutien pour naviguer les défis de l'adolescence et planifier leur avenir.

Résultats Attendus :

- Amélioration du bien-être mental et émotionnel des jeunes grâce à un soutien constant et à l'accès à un espace d'écoute dans leur quartier.
- Augmentation de la participation des jeunes dans des activités enrichissantes et dans la réalisation de leurs projets personnels.
- Meilleure orientation et accès aux ressources pour aborder les défis spécifiques de l'adolescence.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

Cette action s'inscrit dans la mission du projet social en créant un environnement favorisant l'inclusion, le soutien et l'épanouissement des jeunes. En offrant un espace d'accueil et d'écoute, accompagné d'un soutien à la réalisation de projets et à l'orientation professionnelle.

4. Espace d'écoute pour le soutien social et familial (Médiation)

Descriptif

Cet espace offre un service d'écoute confidentiel aux personnes confrontées à des difficultés sociales et familiales, fournissant un soutien émotionnel, des conseils et une orientation vers des services spécialisés si nécessaire.

Objectif

- Offrir un soutien émotionnel aux individus et familles en situation de vulnérabilité.
- Faciliter l'accès à des ressources adaptées aux besoins spécifiques des usagers.
- Prévenir l'escalade des crises sociales et familiales par une intervention précoce.

Planning

Heure d'ouverture du centre social

Publics

Tout public

Résultats Attendus :

- Amélioration du bien-être émotionnel des usagers grâce à un soutien empathique et professionnel.
- Réduction de l'isolement social en connectant les usagers avec des réseaux de soutien communautaire.
- Prévention de problèmes plus graves grâce à une intervention et une orientation précoce.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

L'Espace d'Écoute incarne l'engagement du Centre Social envers le soutien à la personne et la solidarité. En offrant un lieu sûr et accueillant pour exprimer et partager des difficultés, cette action renforce directement les fondements du projet social en promouvant l'inclusion, la bienveillance et l'entraide a.

5. Ateliers de lutte contre l'illettrisme - École des Parents

Descriptif

Ces ateliers visent à améliorer les compétences en lecture, écriture et communication en français des participants, à travers un programme d'apprentissage encadré par des bénévoles et un moniteur pédagogique. La mise en place d'une dynamique de groupe encourage l'entraide et renforce les liens sociaux entre les participants.

Objectif

- Améliorer les compétences en lecture et écriture des participants pour faciliter leur intégration sociale et professionnelle.
- Favoriser l'entraide et la solidarité parmi les participants grâce à une approche pédagogique collective.
- Renforcer la confiance en soi et l'autonomie des participants à travers l'acquisition de compétences fondamentales.

Planning

Du lundi - Jeudi : 14h - 16h

Où : Maison des Parents

Publics

Tout public, mixte

Résultats Attendus :

- Augmentation du niveau de littératie chez les participants, avec des progrès mesurables en lecture et écriture.
- Création d'un réseau de soutien entre participants, renforçant le tissu social du quartier.
- Développement d'une plus grande autonomie personnelle et professionnelle grâce à l'amélioration des compétences en français.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

Les ateliers de lutte contre l'illettrisme s'alignent parfaitement sur les objectifs du projet social Mariame BOINALI en promouvant l'éducation et l'inclusion sociale.

6. Plateforme d'accueil Éducatif : Non Scolarisés

Descriptif

Le centre social propose une alternative éducative pour les enfants non scolarisés ou en situation de déscolarisation, offrant un accompagnement personnalisé pour maintenir leur niveau scolaire et favoriser leur réintégration dans le système éducatif traditionnel. En collaboration avec le rectorat et le CASNAV, nous mettons en place des parcours de formation adaptés visant la préparation au Certificat de Formation Générale (CFG), au Diplôme National du Brevet (DNB), et au Diplôme d'Études en Langue Française (DELFI).

Objectif

- Maintenir et améliorer le niveau scolaire des enfants non scolarisés pour faciliter leur réintégration.
- Proposer des parcours de formation adaptés pour la préparation aux certifications reconnues (CFG, DNB, DELFI).
- Favoriser l'insertion sociale des jeunes bénéficiaires et adhérents

Planning

Accueil et suivi continu tout au long de l'année scolaire, avec une évaluation régulière des besoins et des progrès des enfants pour ajuster les parcours de formation.

Publics

Enfants en situation de déscolarisation ou non scolarisés, avec une attention particulière portée aux plus jeunes, nécessitant un accompagnement éducatif adapté.

Résultats Attendus :

- Augmentation du taux de réintégration des enfants dans le système éducatif traditionnel.
- Acquisition de certifications qui attestent du niveau scolaire et facilitent la poursuite d'études.
- Adaptation des pratiques pédagogiques pour répondre aux défis posés par le rajeunissement du public accueilli.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

Cette plateforme d'accueil éducatif s'inscrit dans les objectifs du projet social en offrant une solution concrète aux problématiques de déscolarisation et en favorisant l'égalité des chances éducatives.

7. École de M. Doujani : Lauréats et Petits Génies

Descriptif

L'École de Monsieur de Doujani (EMD) est une initiative éducative qui offre un soutien scolaire quotidien à 20 enfants des cycles 2 et 3 à Mtsapéré. Animées par un moniteur pédagogique dédié, ces séances visent non seulement à renforcer les compétences académiques mais également à cultiver l'esprit d'équipe et d'initiative chez les jeunes participants à travers la réalisation de projets collectifs.

Objectif

- Améliorer les performances scolaires des enfants grâce à un accompagnement personnalisé.
- Développer l'esprit d'équipe et d'initiative parmi les jeunes en les engageant dans des projets collaboratifs.
- Renforcer la confiance en soi et les compétences sociales des enfants participant aux activités.

Planning

Les séances de soutien scolaire sont organisées du lundi au jeudi, avec des créneaux matinaux de 8h à 10h et des créneaux après-midi de 15h à 17h, s'adaptant aux horaires scolaires.

Publics

Enfants des cycles 2 et 3 (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) résidant à Mtsapéré, particulièrement ceux ayant besoin de renforcement dans leurs apprentissages scolaires, et collégiens (collège Nelson Mandela).

Résultats Attendus :

- Amélioration mesurable des résultats scolaires des enfants participants.
- Acquisition de compétences clés en matière de travail d'équipe, de leadership, et de gestion de projet.
- Augmentation de la confiance en soi et amélioration des interactions sociales chez les enfants.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

L'École de M. Doujani : Lauréats et Petits Génies incarne parfaitement les valeurs du projet social Mariame BOINALI en mettant l'accent sur l'éducation comme pilier de l'épanouissement individuel et collectif.

8. Espace Numérique de Doujani (Tiers Lieu Numérique)

Descriptif

L'Espace Numérique de Doujani est conçu comme un tiers lieu numérique, offrant un accès libre et accompagné aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour tous les membres de la communauté. Cet espace vise à réduire la fracture numérique, à promouvoir l'inclusion digitale, et à favoriser le développement de compétences numériques essentielles à travers des ateliers, des formations, et un accès à des ressources numériques variées.

Objectif

- Réduire la fracture numérique en fournissant un accès équitable aux outils et ressources numériques.
- Favoriser l'inclusion digitale aux usagers du centre social, quel que soit leur âge ou leur niveau de compétence.
- Développer des compétences numériques essentielles pour l'éducation, l'emploi, et la participation citoyenne.

Planning

Ouverture et animation de l'espace tout au long de l'année, avec des horaires adaptés pour permettre une accessibilité à tous, et un calendrier d'ateliers et de formations mis à jour trimestriellement.

Publics

Tout public, mixte

Résultats Attendus :

- Amélioration des compétences numériques des participants, contribuant à leur employabilité et à leur autonomie.
- Renforcement de l'inclusion sociale et économique grâce à une meilleure maîtrise des outils numériques.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

L'Espace Numérique de Doujani met en œuvre les principes du projet social en éliminant les barrières à l'accès numérique et en promouvant l'égalité des chances dans la société de l'information.

1. Ateliers de la coopérative scolaire d'animation Mixte

Descriptif

Cette initiative collaborative, en partenariat avec les écoles de Doujani, vise à réunir les élèves de différentes écoles autour d'activités culturelles variées, promouvant ainsi la diversité sociale et culturelle. L'objectif est de créer un espace d'échange et de partage à travers des événements culturels enrichissants comme des festivals, des expositions, et des ateliers artistiques.

Objectif

- Favoriser l'échange interculturel entre élèves de diverses écoles pour enrichir leur compréhension mutuelle.
- Valoriser les traditions et pratiques culturelles de la communauté, en impliquant les élèves dans leur présentation et leur célébration.
- Renforcer les liens entre les écoles et la communauté locale, en encourageant la collaboration entre élèves, parents, et acteurs culturels.

Planning

Temps de préparation pour le festival annuel de fin d'année

Publics

Élèves des écoles partenaires de Doujani, parents, enseignants, associations, et artistes locaux, visant une participation large et diversifiée.

Résultats Attendus :

- Développement d'une appréciation mutuelle des diversités culturelles et sociales parmi les élèves.
- Création d'une plateforme de présentation artistique pour les élèves, favorisant l'expression de soi et la créativité.
- Établissement de partenariats durables entre les écoles, le quartier, et les acteurs culturels, enrichissant le tissu social et éducatif de Doujani.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

Les ateliers de la Coopérative Scolaire d'Animation Mixte matérialisent les ambitions du projet social en construisant des ponts culturels et sociaux. En mobilisant les élèves, les familles, et les acteurs locaux autour d'activités culturelles communes, cette action souligne l'importance de la diversité, de l'échange interculturel, et du partage comme fondements d'une société inclusive et solidaire.

2. Centre de loisirs - KASSI DAGONI

Descriptif

Pendant les 125 jours de vacances d'une année scolaire, de nombreux jeunes se retrouvent souvent ennuyés et livrés à l'oisiveté, ce qui peut compromettre un équilibre essentiel entre apprentissage, repos et loisirs, surtout pour les enfants en pleine croissance. C'est pourquoi notre association met en place des projets éducatifs et culturels visant à accompagner les jeunes dans leur développement pendant ces périodes. Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) offrent des moments de plaisir, d'apprentissage de la vie en collectivité et de participation à des activités socio-éducatives, favorisant ainsi le partage et la socialisation. Encadrés par des professionnels et des bénévoles, les ACM permettent également de sensibiliser les jeunes à l'autonomie et à la prise de responsabilité.

Objectif

- Offrir un cadre structuré pour des activités plaisantes et formatrices durant les vacances.
- Promouvoir l'apprentissage de la vie en collectivité et renforcer les compétences sociales des participants.
- Sensibiliser les jeunes à l'autonomie et à la responsabilité à travers des activités participatives.

Planning

Les vacances scolaires et hors période scolaire

Publics

Adhésion volontaire • Enfants scolarisés • Jeune • Stagiaire BAFA

Résultats Attendus :

- Réduction de l'oisiveté et promotion d'un mode de vie actif chez les jeunes durant les vacances.
- Développement des compétences sociales et personnelles, y compris la capacité à travailler en équipe et à prendre des initiatives.
- Renforcement de l'autonomie et de la prise de responsabilité chez les jeunes à travers des activités encadrées.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

Ces programmes éducatifs et culturels durant les vacances incarnent les principes du projet social en offrant un environnement sécurisé et stimulant pour le développement des jeunes. En mettant l'accent sur l'équilibre entre apprentissage, loisirs, et repos, et en valorisant l'apprentissage collectif et la responsabilité individuelle, cette action renforce la mission du projet social de soutenir l'épanouissement de chaque jeune dans le groupe.

3. Ateliers intergénérationnels - École des Parents

Descriptif

Ces ateliers visent à créer des espaces de rencontre et d'échange entre différentes générations - adultes, jeunes, parents, et enfants - pour collaborer sur des projets communs. L'accent est mis sur le renforcement des liens familiaux et communautaires ainsi que sur la promotion de l'éducation à travers des activités variées comme l'organisation d'événements, de conférences, et la participation à des séminaires sur des thématiques pertinentes.

Objectif

- Renforcer les liens intergénérationnels en encourageant la collaboration sur des projets communs.
- Favoriser l'éducation à travers des activités qui engagent toutes les générations.
- Promouvoir la participation active des participants dans l'organisation et la création de leurs projets.

Planning

Ces moments intergénérationnels ont lieu à la fin de chaque campagne de l'école pour les parents, de l'école de civisme et des accueils collectifs de jeunes, et sont ouverts à tous après adhésion à l'association.

Publics

Les membres adhérents de tous âges, avec un accent particulier sur la création de ponts entre les générations : enfants, jeunes, adultes, et seniors.

Résultats Attendus :

- Amélioration de la compréhension mutuelle entre les générations grâce à un travail collaboratif.
- Accroissement de l'engagement avec une participation active à la vie sociale et éducative.
- Développement de projets novateurs qui reflètent les intérêts et les besoins de différentes générations.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

Les ateliers intergénérationnels incarnent l'esprit du projet social en promouvant l'inclusion, l'éducation, et la solidarité au sein du Centre social.

4. Journée nationale de lutte contre l'illettrisme

Descriptif

Ces ateliers visent à améliorer les compétences en lecture, écriture et communication en français des participants, à travers un programme d'apprentissage encadré par des bénévoles et un moniteur pédagogique. La mise en place d'une dynamique de groupe encourage l'entraide et renforce les liens sociaux entre les participants.

Objectif

- Sensibiliser le public à l'importance de la lutte contre l'illettrisme et ses impacts sur la société.
- Présenter nos initiatives en matière d'alphabétisation et d'éducation, et encourager l'engagement communautaire.
- Renforcer la visibilité de notre association et de nos actions dans la lutte contre l'illettrisme.

Planning

La manifestation aura lieu en novembre et bénéficiera d'une large couverture médiatique locale, permettant à notre association de rayonner sur l'ensemble du territoire.

Publics

Tout public, mixte

Résultats Attendus :

- Augmentation du niveau de littératie chez les participants, avec des progrès mesurables en lecture et écriture.
- Création d'un réseau de soutien entre participants, renforçant le tissu social du quartier.
- Développement d'une plus grande autonomie personnelle et professionnelle grâce à l'amélioration des compétences en français.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

En participant à cette journée, nous incarnons les valeurs du projet social Mariame BOINALI en mettant en avant l'éducation et l'inclusion comme leviers fondamentaux pour le développement et l'émancipation individuelle.

5. Séjours d'internat scolaire et de formation pour l'épanouissement des jeunes

Descriptif

Ce programme offre des séjours d'internat scolaire et de formation personnalisés, conçus pour soutenir la réussite académique et professionnelle des jeunes. En proposant un séjour adapté, le programme vise à créer un environnement stable et stimulant, permettant aux participants de se concentrer pleinement sur leurs études et leur développement personnel.

Objectif

- Fournir un environnement sécurisé et propice à l'étude pour faciliter la réussite académique et professionnelle.
- Offrir un soutien personnalisé à travers du tutorat et des activités de développement personnel.
- Promouvoir l'autonomie et les compétences sociales en vivant en groupe.

Planning

Séjours flexibles d'une durée de 1 à 30 jours, adaptés selon les besoins individuels et le calendrier académique/professionnel des jeunes

Publics

Jeunes en recherche d'un environnement stable pour poursuivre leur scolarité ou leur formation professionnelle, notamment ceux éloignés de leur domicile ou rencontrant des difficultés d'hébergement.

Résultats Attendus :

- Amélioration de la performance académique et professionnelle grâce à un cadre de vie favorable à l'étude.
- Renforcement de l'autonomie personnelle et développement de compétences clés pour la vie en communauté.
- Accroissement de la confiance en soi et amélioration du bien-être grâce au soutien continu et aux activités de développement personnel.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

Ce séjour d'internat scolaire et de formation s'inscrit pleinement dans les objectifs du projet social en offrant aux jeunes un cadre d'apprentissage optimal et un soutien personnalisé.

6. Voyage ERASMUS échange de jeunes

Descriptif

Ce programme propose un voyage d'échange Erasmus destiné à enrichir l'expérience éducative des jeunes participants à travers une immersion culturelle et éducative dans un autre pays européen. L'initiative vise à favoriser la compréhension interculturelle, le développement de compétences linguistiques et sociales, ainsi que l'ouverture d'esprit en exposant les jeunes à de nouvelles perspectives et modes de vie.

Objectif

- Promouvoir la compréhension interculturelle et le respect mutuel parmi les jeunes de différents pays.
- Développer les compétences linguistiques et sociales à travers l'immersion dans un environnement culturellement diversifié.
- Encourager l'autonomie et l'ouverture d'esprit chez les jeunes participants.

Planning

Organisation annuelle du voyage, avec une durée typique de 2 à 4 semaines, planifiée en fonction des calendriers scolaires et des périodes d'activité Erasmus+.

Publics

Jeunes âgés de 12 à 30 ans, intéressés par l'expérience d'un échange culturel et éducatif international, et motivés à développer leurs compétences sociales et interculturelles.

Résultats Attendus :

- Acquisition et amélioration des compétences sociales.
- Renforcement de la conscience et de l'appréciation interculturelles parmi les participants.
- Développement de l'autonomie personnelle et de compétences de vie en groupe.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

En encourageant l'apprentissage interculturel, linguistique et social, cette action contribue directement à l'objectif de promouvoir l'inclusion, l'éducation et l'émancipation des jeunes, renforçant ainsi leur capacité à agir en tant que citoyens du monde responsables et informés.

7. Conférence sur la Parentalité

Descriptif

Cette action propose une série de conférences dédiées à la parentalité, visant à outiller les parents avec des connaissances et des compétences essentielles pour une éducation positive et efficace. En abordant des thématiques variées telles que la communication au sein de la famille, la gestion des conflits, et le soutien au développement émotionnel et éducatif des enfants, ces conférences cherchent à renforcer le rôle des parents dans l'accompagnement de leurs enfants.

Objectif

- Améliorer les compétences parentales en fournissant des outils et stratégies pour une éducation bienveillante.
- Renforcer la communication et la cohésion au sein des familles pour un environnement familial harmonieux.
- Soutenir le développement émotionnel et éducatif des enfants à travers une parentalité consciente et informée.

Planning

3 conférences organisées dans le secteur de Mtsapéré, Passamainti, Cavani

Publics

Parents, tuteurs, et éducateurs intéressés par l'enrichissement de leurs pratiques parentales et par le développement d'une meilleure compréhension des besoins de leurs enfants.

Résultats Attendus :

- Augmentation des connaissances et compétences parentales, conduisant à des pratiques éducatives plus positives.
- Amélioration de la dynamique familiale, avec une communication plus efficace et une meilleure gestion des conflits.
- Impact positif sur le bien-être et le développement des enfants, soutenus par un environnement familial stable et bienveillant.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

La Conférence sur la Parentalité s'aligne avec les objectifs du projet social en favorisant le bien-être et le développement harmonieux des enfants et des familles.

8. Studio de musique itinérant pour la création artistique des jeunes

Descriptif

Ce projet propose un studio de musique mobile qui se déplace dans différents quartiers pour offrir aux jeunes un accès à des équipements et des ressources professionnelles pour la création musicale. L'initiative vise à encourager l'expression artistique chez les jeunes, à découvrir et à développer leurs talents musicaux, et à promouvoir la cohésion sociale à travers le partage de la musique.

Objectif

- Stimuler l'expression artistique chez les jeunes en leur fournissant un espace et les outils nécessaires pour la création musicale.
- Découvrir et soutenir les talents musicaux au sein du quartier, offrant des opportunités de développement et d'exposition.
- Favoriser la cohésion sociale et le dialogue interculturel à travers le partage et la création musicale collective.

Planning

Des ateliers et des sessions d'enregistrement organisés dans différents quartiers la portée et l'accessibilité pour les jeunes, tout au long des vacances scolaires.

Publics

Jeunes intéressés par la musique et la création artistique, cherchant à développer leurs compétences musicales, quelle que soit leur expérience préalable.

Résultats Attendus :

- Augmentation de l'engagement des jeunes dans des activités créatives, contribuant à leur développement personnel et artistique.
- Création d'une plateforme de visibilité pour les jeunes talents, leur permettant de partager leur musique.
- Renforcement des liens inter quartier à travers des projets musicaux collectifs, encourageant la diversité et l'inclusion.

Mise en Œuvre du Projet Social Mariame BOINALI

Le Studio de Musique Itinérant incarne les valeurs du projet social en créant des espaces inclusifs et créatifs pour l'expression des jeunes. Cette initiative souligne l'importance de l'art comme moyen d'expression, d'éducation et de lien social, en offrant aux jeunes une plateforme pour explorer et exprimer leurs identités à travers la musique.



PRESTATION **SERVICES JEUNES**

2025 - 2027



IV. Les attentes de la Jeunesse : Prestation Services Jeunes (PSJ)

A) Les enjeux de territoire de la Jeunesse de nos quartiers

Mayotte, un territoire qui se caractérise par une population majoritairement jeune, représentant 60 % de ses habitants. Cette jeunesse met une pression considérable sur les infrastructures éducatives et sociales, nécessitant une prise en charge adaptée aux besoins spécifiques des enfants et adolescents.

Le système éducatif local est confronté à de multiples défis, notamment un taux d'alphabétisation et de scolarisation inférieur à la moyenne nationale, accompagné d'un taux élevé d'abandon scolaire. Les infrastructures scolaires et les équipements d'accueil éducatif se révèlent insuffisants pour répondre à la demande croissante.

Le taux de chômage élevé à Mayotte, particulièrement parmi les jeunes, reflète la difficulté d'accès à l'emploi due au manque d'opportunités économiques, à la concurrence des travailleurs migrants, et au déficit de qualifications chez les jeunes.

Deux tiers des familles vivent dans des logements précaires, créant une situation de mal-logement qui représente un obstacle majeur pour le développement des jeunes. Les difficultés liées à cette précarité (tels que l'accès limité à Internet et à des espaces d'apprentissage adéquats, ainsi qu'à la culture) ont un impact direct sur le parcours éducatif et civique des jeunes.

La délinquance et la violence posent également un problème significatif, avec des groupes informels de jeunes se formant dans certaines zones, en particulier dans les quartiers bidonvilles. Ces jeunes sont fréquemment victimes ou acteurs de violences et d'activités délinquantes.

La santé des jeunes à Mayotte est préoccupante, marquée par des taux élevés de maladies infectieuses et chroniques. Les jeunes font face à des problèmes de malnutrition, à des maladies liées à l'eau et à l'hygiène, ainsi qu'à des enjeux de santé reproductive. La question de la nutrition à l'école est cruciale pour les familles, soulignant l'importance de l'égalité des chances. De plus, les jeunes subissent des violences tant psychologiques que physiques, avec plus de 68 000 cas d'agressions sexuelles sur mineurs signalés par le collectif CIDE, militant pour les droits des enfants.

Les enjeux concernant la jeunesse à Mayotte sont multiples et complexes, touchant divers aspects de la vie sociale et personnelle. Ces défis comprennent :

L'accès à des infrastructures socio-éducatives et socio-culturelles : La jeunesse mahoraise fait face à un manque significatif d'accès à des installations et programmes qui favorisent leur développement éducatif, culturel et social. La mise en place d'espaces dédiés à l'apprentissage, à la culture et aux loisirs est essentielle pour stimuler leur épanouissement et intégration sociale.

L'accès à la santé face à des problématiques multiples : Les jeunes à Mayotte sont confrontés à des enjeux de santé importants, incluant le mal-être émotionnel, des difficultés socio-économiques exacerbant des conditions de vie précaires, ainsi que des risques physiques et psychologiques. Une approche globale de la santé, intégrant le bien-être mental et physique, est cruciale pour relever ces défis.

Le sentiment d'insécurité lié au présent et à l'avenir : L'incertitude économique, le manque d'opportunités professionnelles et éducatives, ainsi que les problèmes de sécurité contribuent à un sentiment d'insécurité parmi les jeunes. Cela affecte leur confiance en l'avenir et peut limiter leur engagement dans des projets à long terme ou dans la vie communautaire.



Dans le tableau des sujets les plus évoqués lors des rencontres pour l'élaboration du diagnostic partagé du projet social Mariame BOINALI. Plusieurs sujets concernant la jeunesse ressortent :

La nutrition à l'école, la délinquance, l'accès à la santé infantile, la scolarisation des enfants, la fracture numérique, l'emploi des jeunes, la place de l'école, le manque de service culturel pour les jeunes...

B) La réponse apportée aux enjeux de la jeunesse par le projet social à travers ses axes d'action

Si le projet Ps Jeunes est développé par un centre social qui bénéficie par ailleurs de la Ps « animation collective famille », les complémentarités et articulations entre le projet jeunes du centre social et le projet familles doivent être décrites dans ce projet.

(CSSM, Cahier de charges PSJ, 2024)

Le projet social Mariame BOINALI aborde les enjeux de la jeunesse à Mayotte, dans ses quartiers, à travers ses trois axes principaux de façon transversale et clairement compréhensible :

AXE : CONSTRUIRE DU LIEN

- Encourage la responsabilité et l'engagement civique des jeunes.
- Promeut des initiatives générant une plus-value sociale.
- Stimule l'échange intergénérationnel pour renforcer le tissu social.

AXE : FAMILLES ET ÉDUCATION

- Propose des activités d'éducation populaire pour éveiller la conscience critique des jeunes.
- Soutient les projets destinés aux familles, renforçant ainsi le rôle éducatif des parents.
- Améliore la parentalité pour un environnement familial stable.

AXE : DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Vise l'inclusion et la mixité sociale pour intégrer tous les jeunes, quel que soit leur milieu.
- Établit des partenariats locaux pour enrichir l'offre de services aux jeunes.
- Adopte une démarche proactive pour aller vers les jeunes et répondre à leurs besoins.

Le projet social Mariame BOINALI répond aux défis de la jeunesse mahoraise en misant sur l'engagement, le soutien familial et une inclusion sociale large, favorisant ainsi un épanouissement global et durable des jeunes de nos quartiers.

C) Les différents profils de jeunes bénéficiaires de la PS Jeunes

La CSSM souhaite renforcer le développement d’une offre d’accueil et d’accompagnement des adolescents de 12-16 ans et des jeunes 17 -25 ans. (CSSM, Cahier de charges PSJ, 2024)

Nos services sont ouverts à tout jeune de 6 - 31 ans, ayant besoin à un moment donné d’accueil, d’écoute et d’accompagnement, ainsi qu’à ceux qui le souhaitent de s’engager dans une action ou un projet dans lequel ils sont les acteurs principaux. Le projet social s’adresse à une diversité de profils, chacun avec ses besoins et aspirations spécifiques.

Profil	Description	Type d'action
Jeunes en quête d'orientation	Ces jeunes sont souvent à un carrefour de leur vie, cherchant à définir leur chemin éducatif ou professionnel.	• Accompagnement personnalisé • Orientation
Jeunes en situation de vulnérabilité	Les jeunes confrontés à des difficultés socio-économiques, familiales ou personnelles.	• Accueil • Écoute active • Signalement (situation de danger)
Jeunes désireux de s'engager	Certains jeunes sont motivés par le désir de contribuer positivement pour leur quartier et leurs amis.	• Accompagnement collectif • Aller - vers
Jeunes artistes et créatifs	Les jeunes avec un intérêt pour les arts, la musique, l'écriture, ou toute autre forme de créativité, peuvent trouver dans le projet social un espace pour exprimer leur talent.	• Accompagnement personnalisé • Accompagnement collectif • Allers-vers
Jeunes chercheurs d'emploi	Pour les jeunes en recherche active d'emploi ou de stages, de formations professionnelles ou d'expériences à viser éducatives.	• Accompagnement personnalisé • Orientation
Jeunes à la recherche de sens	Des jeunes en quête de sens et de direction dans leur vie.	• Accompagnement personnalisé • Accompagnement collectif • Écoute active • Orientation vers • Aller - vers

D) Les conditions d'accueil, de prises en charge et de participations

La mise en place de conditions d'accueil favorables et la facilitation de la prise de participation des jeunes dans les services qui leur sont destinés constituent des éléments clés pour assurer l'efficacité et l'impact des projets destinés aux jeunes.

1. Conditions d'Accueil des Jeunes

Les jeunes sont accueillis dans des environnements sûrs et bienveillants, conçus pour être inclusifs et adaptés à leurs besoins. Cela inclut des lieux physiques agréables et des plateformes internet pour ceux qui souhaitent comprendre et participer à l'action du Centre social.

- 2 établissements d'accueil : Maison des Parents / Maison d'insertion prioritaire pour les jeunes (MIPJ)
- Un site internet : <https://espoiretreussite.com/>
- Page Facebook : [Facebook - ERM](#)

[...] extension des horaires d'ouverture le soir, le weekend, pendant les petites et grandes vacances scolaires [...] (CSSM, Cahier de charges PSJ, 2024)

L'accès aux services est facilité par des horaires flexibles, une localisation pratique des lieux d'accueil, et l'utilisation de technologies adaptées (Facebook, et les autres réseaux sociaux) pour atteindre les jeunes là où ils sont.

- Ouverture des établissements : 365/365 jours • Lun. Au Ven. De 07h30 à 16h30
- Des contacts téléphoniques / mail à disposition
- Un personnel d'accueil pour chaque établissement
- Les professionnels et bénévoles travaillant avec les jeunes sont formés pour offrir un accueil chaleureux, comprendre les besoins spécifiques des jeunes et favoriser une relation de confiance.

2. Conditions de Prises en compte et de Participation

Les activités décrites dans le projet Ps Jeunes doivent rechercher l'implication active et l'engagement des jeunes dans la réalisation de leurs projets. Ces actions doivent prendre appui sur des méthodologies d'animation collective des jeunes et sur des propositions d'activités diversifiées. Pour ce faire, ces actions doivent poursuivre au minimum les objectifs éducatifs suivants :

- Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes.
- Développer la citoyenneté et la prise de responsabilité des jeunes.
- Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations.
- Accompagner l'autonomisation des jeunes.
- Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation.
- Valoriser les projets et réalisations des jeunes.

(CSSM, Cahier de charges PSJ, 2024)

Les services sont conçus pour être réactifs et s'adapter aux besoins individuels des jeunes, leur permettant de s'impliquer à leur propre rythme et selon leurs intérêts.

Le personnel d'accueil a l'obligation de remonter par les canaux d'information à leur disposition les avis et les suggestions concernant les services, contribuant ainsi à leur amélioration continue.

Les jeunes sont encouragés à prendre des initiatives et à s'engager activement dans la planification et la mise en œuvre des activités. Cela renforce leur sentiment d'appartenance et leur autonomie.

3. Participation Active

Des espaces de dialogue et de travail collaboratif permettent aux jeunes de participer activement à la conception des programmes socio-éducatifs et socioculturels et des activités qui les concernent, favorisant ainsi une approche participative et inclusive.

Des rôles de responsable de projet collectif sont proposés aux jeunes. Cela leur permet de développer des compétences clés de leadership, gestion de projet, et communication, tout en contribuant à leur bien-être personnel et à celui de leur quartier.

Les jeunes sont encouragés et soutenus dans leurs efforts pour s'engager dans des actions bénévoles, des projets collectifs, renforçant leur sens de la responsabilité sociale et leur impact au sein du quartier. Certaines actions nécessitent « d'aller-vers » les jeunes afin qu'ils puissent avoir au moins l'information des possibilités à leur portée.

Les jeunes ont l'opportunité de s'impliquer directement dans le suivi et l'évaluation des activités du centre social à travers le Comité de Suivi de Collaboratif du Centre Social, participant ainsi à un processus décisionnel collaboratif qui reflète les besoins et les aspirations de la jeunesse.

Les jeunes adhérents sont invités à prendre part aux assemblées générales de l'association, leur donnant une voix dans les orientations stratégiques et les décisions importantes. Cette implication renforce leur sentiment d'appartenance et leur permet de contribuer à la vie associative de manière significative. La cotisation d'adhésion est fixée chaque année par l'assemblée générale (en principe).

4. Les modalités d'association des parents selon le type d'action

Associer les familles [...] La prise d'autonomie des adolescents peut constituer une source d'inquiétude ou d'appréhension pour leurs parents, aspect qui doit être pris en compte dans le cadre des projets menés avec eux. [...] Si le projet Ps Jeunes est développé par un centre social qui bénéficie par ailleurs de la Ps animation collective famille », les complémentarités et articulations entre le projet jeunes du centre social et le projet familles doivent être décrites dans ce projet. L'association des parents dans les actions bénéficiant aux jeunes est cruciale pour renforcer le soutien familial et optimiser l'impact de ces interventions. (CSSM, Cahier de charges PSJ, 2024)

Les modalités d'association des parents varient selon le type d'action :

Action d'orientation vers

Les parents sont invités à participer à des séances d'information et à des ateliers destinés à clarifier les parcours d'orientation possibles. Fournir des guides et des ressources pour que les parents puissent soutenir leurs enfants dans leurs choix d'orientation.

Action d'accompagnement collectif

Des réunions sont organisées selon le niveau d'implication des parents pour discuter des objectifs des programmes d'accompagnement collectif et partager les progrès réalisés. Des sessions conjointes parents-enfants peuvent renforcer le lien familial autour des activités collectives.

Action d'accompagnement individualisé

Les parents doivent être impliqués dès le début du processus d'accompagnement individualisé, en établissant un dialogue ouvert sur les besoins spécifiques de leur enfant. Prévoir des rencontres périodiques pour discuter des avancées et ajuster le plan d'accompagnement en conséquence.

Action d'écoute active

La confidentialité doit être assurée, tout en encourageant les jeunes à partager volontairement les résultats de ces sessions avec leurs parents, si cela est jugé bénéfique. Offrir des séances d'écoute active dédiées aux parents pour comprendre et répondre à leurs préoccupations concernant leurs enfants.

Action Aller-Vers

Les parents ont besoin d'être informés des initiatives et les encourager à participer à des activités proposées. Organiser des événements dans lesquels les parents peuvent être directement impliqués, favorisant ainsi l'engagement familial dans les espaces publics.

Action de signalement (situation de danger)

Établir des procédures claires pour informer les parents en cas d'émission d'un signalement auprès des autorités de la protection de l'enfance, d'une situation de danger, tout en respectant les protocoles de confidentialité et de protection des mineurs. Les contacts du référent ASE sont disponibles à tout agent de l'association en contact avec des mineurs.

Pour chaque type d'action, il est essentiel de communiquer efficacement avec les parents, en leur fournissant des informations claires et accessibles, et en les impliquant activement dans le processus de soutien à leurs enfants.

5. Le rôle des animateurs et des professionnels dans l'accueil, l'accompagnement et le suivi des jeunes

Les animateurs chargés des espaces et des animations dédiés aux jeunes jouent un rôle crucial dans la démarche de prise en charge.

Volet : Accueil et accompagnement

- S'assurer que les espaces sont aménagés de manière à être accueillants, confortables et adaptés aux activités des jeunes, favorisant ainsi leur engagement et participation.
- Cultiver une atmosphère chaleureuse et positive, où tous les jeunes se sentent valorisés et respectés, renforçant leur confiance pour s'exprimer et s'impliquer.
- Encourager activement les jeunes à partager leurs idées et opinions sur les activités proposées, ainsi que sur l'amélioration des espaces et services.
- Impliquer les jeunes dans la planification et la mise en œuvre des activités, leur permettant de jouer un rôle actif dans la création de programmes qui répondent à leurs intérêts et besoins.

Volet : Développement des compétences des jeunes

- Organiser des ateliers et formations pour développer les compétences des jeunes, allant des compétences de vie, comme la communication et la résolution de conflits, à des compétences spécifiques liées à leurs centres d'intérêt.
- Encourager les jeunes à prendre des responsabilités de leadership au sein des activités, que ce soit par la gestion de petits projets, l'animation de sessions, ou la représentation de leurs pairs dans les instances de représentativités de l'association ou du centre social.

Volet : l'Inclusion et la mixité

- Veiller à la mixité des accueils dans la globalité et proposer des activités qui respectent et célèbrent la diversité, encourageant la mixité sociale et culturelle parmi les jeunes.
- Avoir une capacité d'écoute et une sensibilité au relation humaine afin de proposer un soutien, un conseil, ou un accompagnement adéquat aux jeunes ayant des besoins spécifiques.

Volet : Prise en compte des avis et des suggestions

- S'assurer d'être disponible, à l'écoute et accessible au jeune à tout instant.
- Aller-vers les jeunes pour donner l'information et/ou pour recevoir l'information.
- Évaluer les retours des jeunes de façon régulière pour adapter les activités et les espaces et les remonter à la hiérarchie.

E) Les activités proposées dans le cadre du projet social : Focus Prestation Services Jeunes (PSJ)

La Ps Jeunes poursuit l'ambition d'accompagner la mise en œuvre de propositions attractives pour les jeunes, suscitant leur engagement et leur implication citoyenne et contribuant à leur accès à l'autonomie. (CSSM, Cahier de charges PSJ, 2024)

ESPOIR & RÉUSSITE			AXE D'INTERVENTION		
ÉQUIPEMENT	ACTION	PRESTATION	DÉVELOPPEMENT SOCIAL	CONSTRUIRE DU LIEN	FAMILLES ET ÉDUCATION
CENTRE SOCIAL MARIAME BOINALI	Les actions peuvent être permanentes ou ponctuelles.	• Animation globale & Coordination (AGC) • Prestation collective familles : (PCF) • Prestation services Jeunes (PSJ) • Soutien scolaire (CLAS) • Parentalité (Réaap) • Tiers lieu Numérique (TLN) • Accueil de mineur (ALSH)	• Inclusion sociale • Mixité sociale • Partenariat avec des acteurs du territoire • Aller-vers	• Prise de responsabilités des habitants • Initiative citoyenne • Plus-value sociale • Intergénérationnel	• Éducation populaire et Jeunesse • Projet à destination des familles • Parentalité
CENTRE SOCIAL	Les temps de vie collectifs des usagers du Centre Social	AGC	X	X	
CENTRE SOCIAL	Soutien Quotidien et Accompagnement des usagers du Centre social	AGC	X	X	
CENTRE SOCIAL	Accueil et Soutien Quotidien pour Adolescents et Jeunes	AGC • PSJ	X	X	
CENTRE SOCIAL	Espace d'Écoute pour le Soutien Social et Familial	AGC • Réaap	X	X	X
CENTRE SOCIAL	Ateliers de lutte contre l'illettrisme - École des Parents	AGC • Réaap • PCF	X		X
CENTRE SOCIAL	Plateforme D'accueil Éducatif : Non Scolarisés	AGC	X		X
CENTRE SOCIAL	École de M. Doujani : Lauréats et Petits Génies (soutien scolaire)	AGC • Réaap • CLAS • PSJ			X
CENTRE SOCIAL	Espace Numérique de Doujani (Tiers Lieu Numérique)	AGC • TLN	X	X	X
CENTRE SOCIAL	Ateliers de la Coopérative Scolaire d'Animation Mixte	AGC • CLAS • PSJ			X
CENTRE SOCIAL	Centre de loisirs - kassi dagoni	PSJ • ALSH			X
CENTRE SOCIAL	Ateliers intergénérationnels - École des Parents	AGC • Réaap		X	X
CENTRE SOCIAL	Journée nationale de lutte contre l'illettrisme	AGC • Réaap	X		
CENTRE SOCIAL	Séjours d'Internat Scolaire et de Formation pour l'Épanouissement des Jeunes	AGC • Réaap • CLAS • PSJ	X	X	X
CENTRE SOCIAL	Voyage ERASMUS+ échange de jeunes	AGC • PSJ	X	X	X
CENTRE SOCIAL	Conférence sur la Parentalité	AGC • Réaap	X		X
CENTRE SOCIAL	Studio de Musique Itinérant pour la Création Artistique des Jeunes	AGC • PSJ		X	X
ENTITÉ	ACTION	PRESTATION	DÉVELOPPEMENT SOCIAL	CONSTRUIRE DU LIEN	FAMILLES ET ÉDUCATION

Image 1 Tableau des activités de la PS Jeunes

F) Cartographie des partenariats

Mobiliser l'ensemble des ressources et dispositifs existants localement pour les jeunes [...] Il s'inscrit en cohérence avec les objectifs portés dans le cadre du schéma départemental des services aux Familles (Sdsf) et des conventions territoriales globales (CTG) à partir de 2023. (CSSM, Cahier de charges PSJ, 2024)

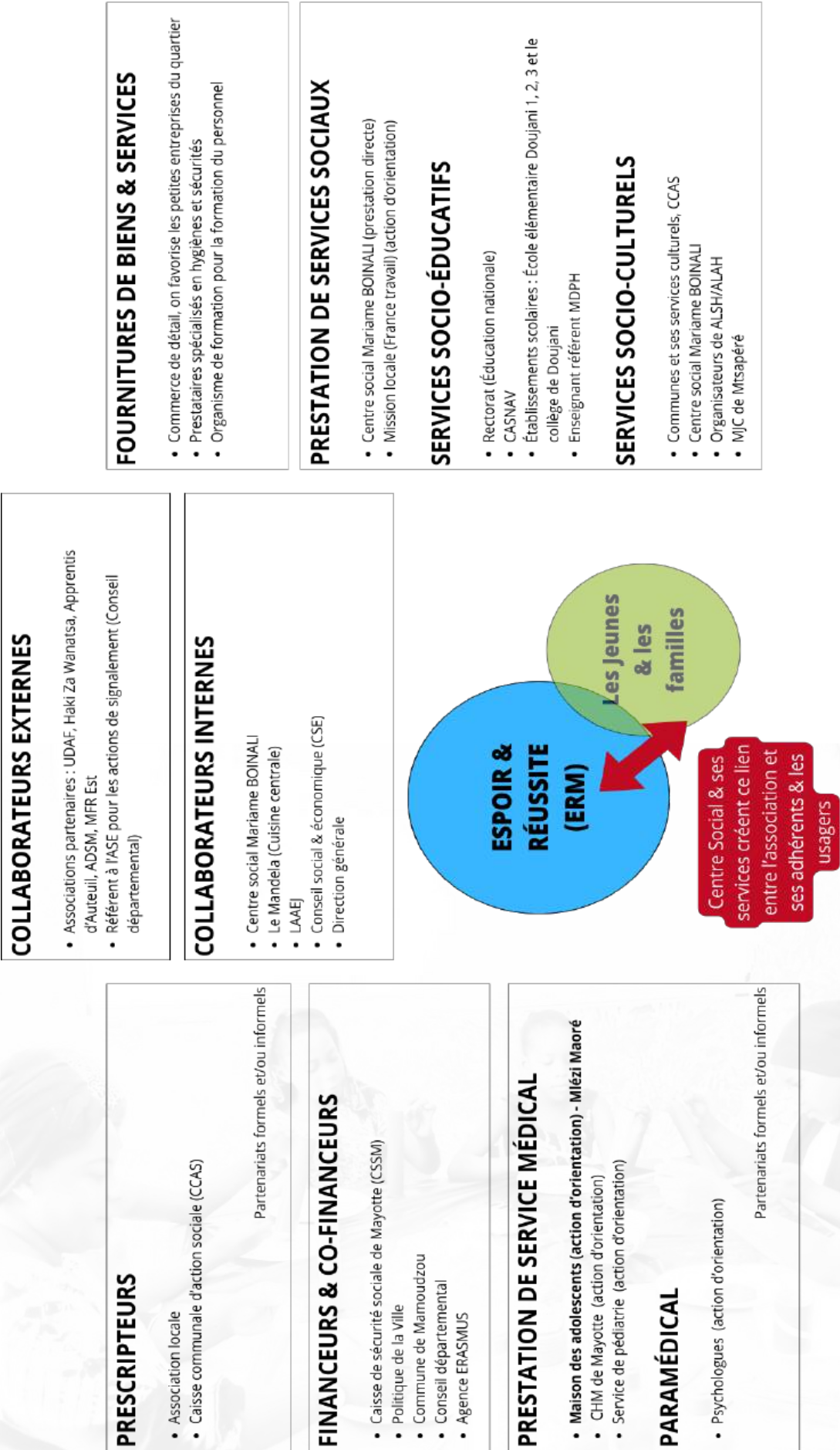


Image 2 la cartographie des partenariats

G) Les ressources utiles à la réalisation des projets

La Ps Jeunes est une prestation de co-financement de façon à inscrire les projets dans une dynamique partenariale et pérenniser leur fonctionnement. [...] Le temps de travail des animateurs financés par la Ps Jeunes doit être au minimum de 0,3 ETP sur ces missions. La prestation de service “Jeunes” est une prestation à la fonction. [...] Elle prend en compte de 50 % des dépenses relatives au poste d’animateur qualifié et des dépenses de fonctionnement afférentes à ce poste (frais de déplacement et frais de formation non qualifiante), dans la limite d’un prix plafond. Plusieurs ETP peuvent être pris en compte au sein d’un même projet et d’un même agrément. Dans ce cas, le ratio nombre d’ETP/nombre de poste d’animateur ne doit pas être inférieur à 0,3 ETP. Concernant les équipements d’animation de la vie sociale agréés, seules les dépenses supplémentaires générées par le projet, dans le cadre d’une amplification de l’activité ou de la mise en œuvre d’un projet innovant seront prises en compte, Les charges de personnel des agents des services bénéficiaires des prestations de service AGC, ACF et AI ne peuvent être valorisées dans le calcul de la Ps Jeunes.

(CSSM, Cahier de charges PSJ, 2024)

1. Organisation et l'établissement des ressources

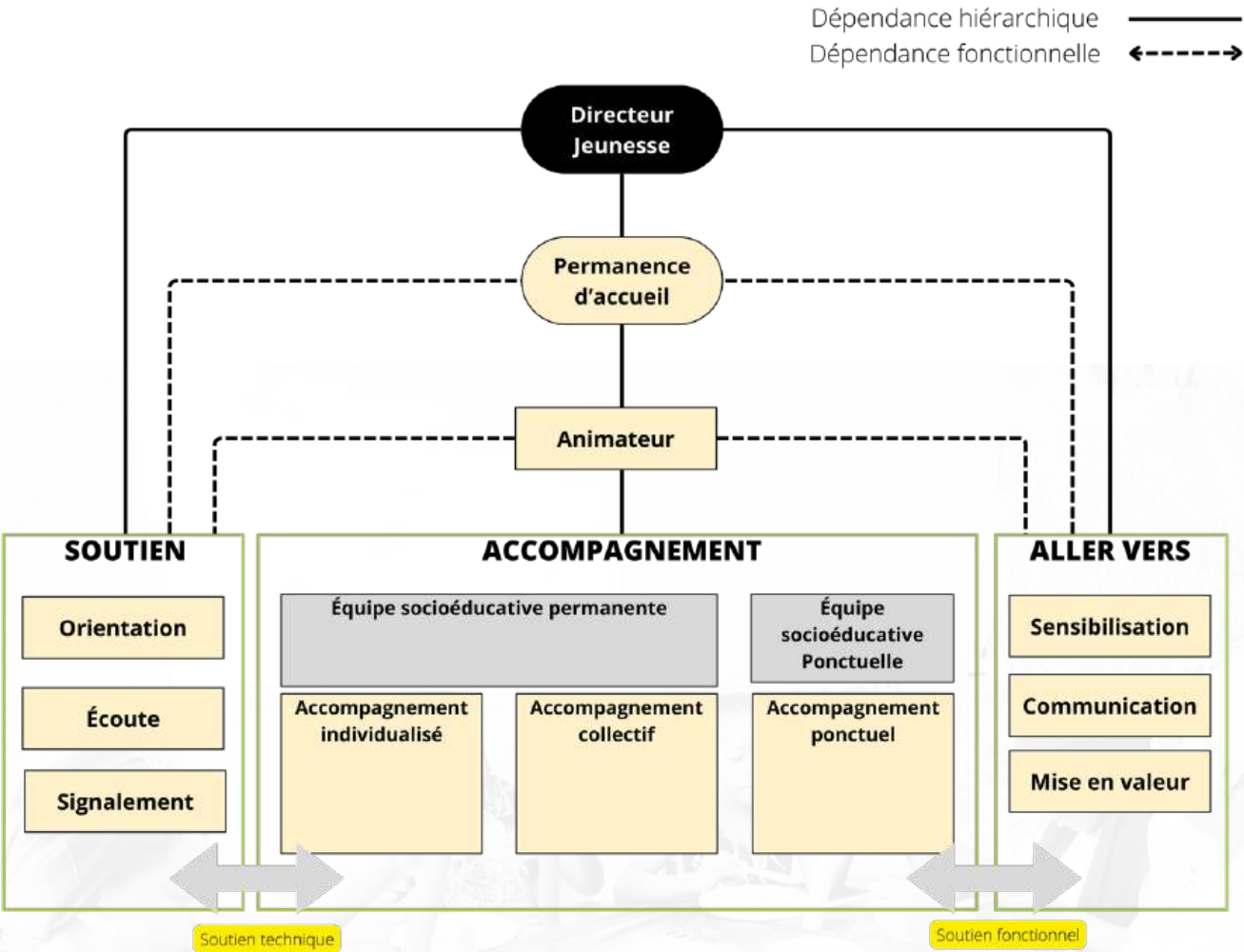


Image 3 Organisation PS Jeunes

2. La répartition des ressources et des compétences

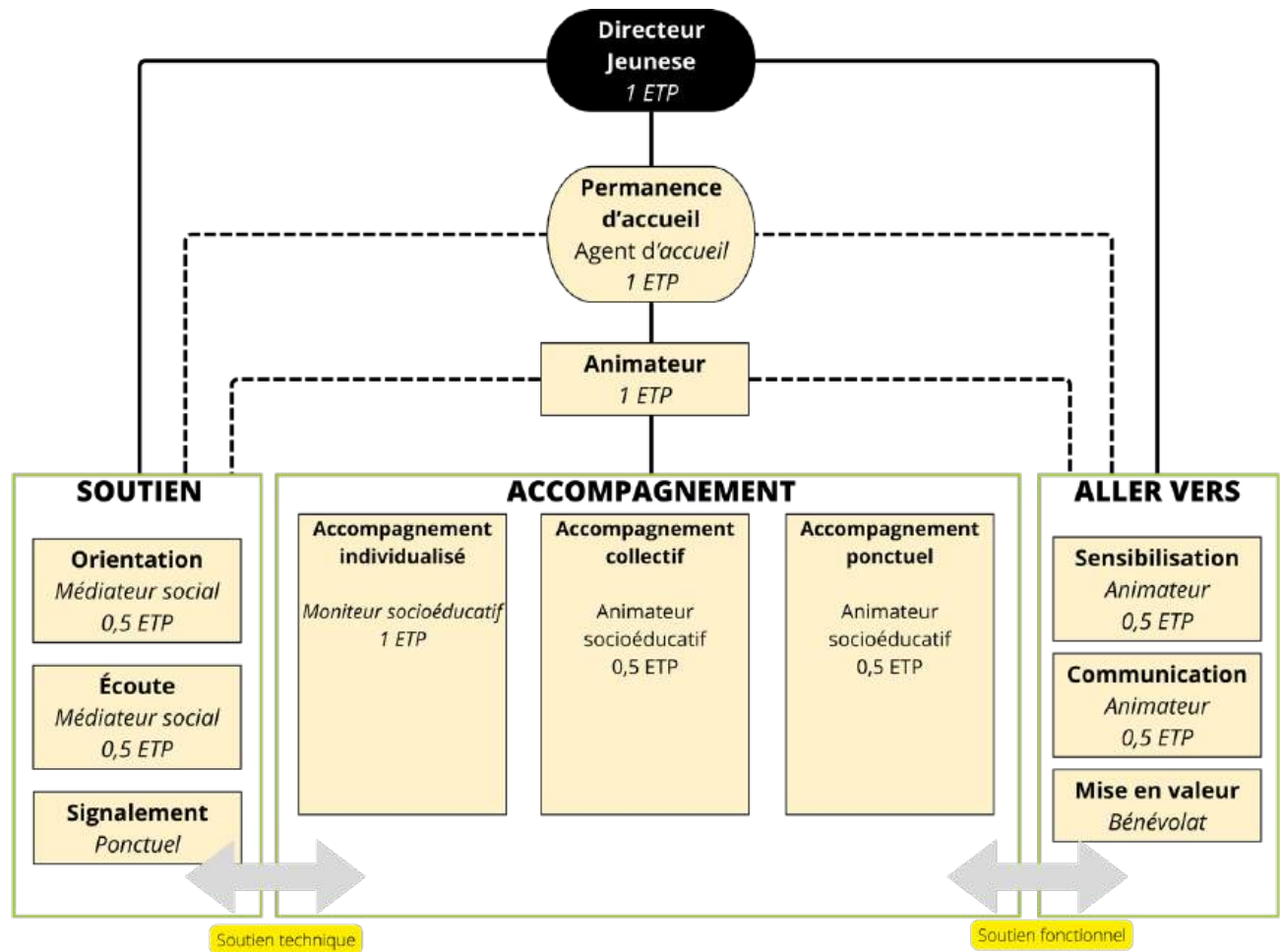


Image 4 La répartition des ressources et des compétences : PS Jeunes

3. Les fonctions principales des professionnels dans le cadre de la PS Jeunes

Directeur du Centre Social

- ✓ Assure la direction et la gestion globale du centre social, y compris la planification stratégique, la gestion des ressources et le développement de partenariats.
- ✓ Définit la vision et les orientations du Services Jeunesse conformément au projet associatif et social, en et avec les besoins des jeunes.
- ✓ Supervise le travail de l'équipe, garantissant la cohérence et la qualité des services offerts aux jeunes.

Agent d'accueil

Constitue le premier point de contact pour les jeunes et leurs familles, offrant informations et orientation au sein du centre social.

- ✓ Gère les aspects administratifs liés à l'inscription des jeunes aux différentes activités et services.
- ✓ Aide à faciliter l'accès des jeunes aux services proposés, en s'assurant que l'information soit claire et accessible.

Les missions de ce(s) animateur(s) doivent s'inscrire dans les différents axes du référentiel de compétence de la Ps Jeunes et répondre au minimum aux objectifs suivants : accueillir et mobiliser les jeunes, accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets :

- *« Aller-vers » les jeunes ne fréquentant pas la structure tant en présentiel (animation « hors les murs ») que via les outils numériques contribuer au développement d'une dynamique partenariale locale autour de la jeunesse.*
- *Accueillir et mobiliser les jeunes*
- *Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets.*

(CSSM, Cahier de charges PSJ, 2024)

Animateur hors murs

- ✓ Mène des actions de sensibilisation sur diverses thématiques importantes pour les jeunes, comme la santé, l'éducation civique ou l'environnement.
- ✓ Utilise divers canaux pour communiquer efficacement avec les jeunes, en promouvant les activités et les services du centre social.
- ✓ Met en valeur les participants et leurs réalisations, reconnaissant leurs efforts et contributions.

Médiateur social

- ✓ Offre une orientation personnalisée aux jeunes, les aidant à naviguer les services du centre social et d'autres services de partenaires associatifs, services sociaux...
- ✓ Fournit un espace d'écoute active pour les jeunes, leur permettant d'exprimer leurs préoccupations et besoins.
- ✓ Identifie les situations à risque et effectue les signalements nécessaires, en orientant les jeunes vers les services sociaux (Référént ASE, Référént PJJ...)

Moniteur socio-éducatif

- ✓ Propose un accompagnement personnalisé pour les jeunes ayant des besoins spécifiques, en élaborant des plans d'action individualisés (formation, scolarisation, soutien scolaire, etc.).
- ✓ Assure un suivi régulier des progrès des jeunes, en ajustant l'accompagnement selon leur évolution et besoins. Peut orienter le jeune vers un autre partenaire qualifié, si nécessaire.

Animateur socio-éducatif

- ✓ Anime des ateliers et des activités de groupe, favorisant l'apprentissage collectif et le développement de compétences sociales.
- ✓ Travaille à renforcer la cohésion et l'esprit de groupe parmi les jeunes, en encourageant la participation et l'entraide.

Animateur permanent

- ✓ Se concentre sur l'organisation et l'animation d'activités collectives, avec un engagement continu et régulier auprès des jeunes.
- ✓ Offre une présence stable et constante dans la vie des jeunes, contribuant à créer un environnement de confiance et de sécurité.

4. Gestion des ressources humaines

(a) Le processus de recrutement

Les opportunités d'emploi sont ouvertes tant en interne, grâce à une politique favorisant la mobilité au sein de l'association, qu'à l'externe. L'embauche est effectuée par l'association gestionnaire (ERM) sur recommandation du Directeur, suite à un examen approfondi des candidatures et à un processus d'entretiens.

Les critères de sélection englobent les qualifications requises, telles que le niveau d'éducation, les titres professionnels, et les diplômes, ainsi que les qualités personnelles recherchées, incluant l'expérience et le profil du candidat.

En complément, des exigences spécifiques sont également prises en compte :

- ✓ Un casier judiciaire vierge.
- ✓ L'absence d'affiliation à des sectes ou mouvements religieux extrémistes.
- ✓ La possession d'un permis de conduire.
- ✓ Les compétences relationnelles et éducatives.
- ✓ Une compréhension adéquate des enjeux liés à la position.
- ✓ La capacité à travailler en équipe et à faire preuve d'autocritique.
- ✓ Une approche impartiale envers les parents.

(b) Formation professionnelle continue et sociale

Dans une logique d'amélioration de la qualité du projet d'accueil proposé aux jeunes et de renforcement des compétences des équipes, les porteurs de projet Ps Jeunes doivent s'engager dans une dynamique de formation continue de leurs salariés (ex : engagement de démarches de Vae4 ; formations courtes et non-professionnalisantes en lien avec la jeunesse ; formations professionnalisantes en rapport avec le cadre d'emploi ; formation aux enjeux du numérique, etc.). (CSSM, Cahier de charges PSJ, 2024)

Au sein de l'association gestionnaire, les employés de tous les secteurs sont confrontés aux défis posés par les comportements difficiles, qu'ils soient symboliques, verbaux ou physiques, manifestés par les jeunes accueillis. Cette situation, à la fois sociologique et psychologique, exige une compréhension profonde et une gestion efficace de l'impact émotionnel quotidien sur le personnel, qu'il soit éducatif ou administratif.

Pour répondre à ces besoins, le personnel a accès à des formations complémentaires, initiées soit par eux-mêmes avec l'approbation de la direction, soit sur demande de l'employeur.

Chaque année, l'association développe un plan de formation, élaboré à partir des besoins exprimés par les employés lors d'entretiens individuels ou de réunions collectives.

Ce plan de formation annuel est conçu avec l'objectif d'une amélioration continue de la qualité, privilégiant les formations qui correspondent directement à la mission de l'établissement et répondent aux besoins spécifiques de formation du personnel. Une attention particulière est accordée au développement des compétences liées aux enjeux spécifiques rencontrés par les adolescents. Ainsi, des formations internes sont organisées pour équiper les professionnels des outils nécessaires à une meilleure compréhension et gestion des comportements des jeunes.

En outre, le programme de formation comprend des sessions individuelles et collectives axées sur des thèmes essentiels pour l'institution, tels que les méthodes éducatives, la collaboration avec les familles, la gestion de la violence et la rédaction professionnelle. Ces initiatives de formation visent à renforcer les compétences du personnel pour une prise en charge plus efficace et empathique des jeunes.

(c) La prévention des risques professionnels

- ✓ Référent-Sécurité-Santé, désigné dans le cadre du CSE
- ✓ Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), intégré dans le volet social (logiciel SIRH et Paie)

V. Les critères d'appréciation des actions et la méthode d'évaluation du projet social

Lors de l'élaboration du projet, nous avons identifié les principaux atouts des habitants, tels que leur capacité d'autodétermination et leur résilience face aux difficultés sociales et économiques. Le partenariat constitue également un atout majeur, et nous avons cherché à établir des collaborations durables avec des partenaires institutionnels et culturels en vue de soutenir les politiques publiques.

Les rencontres ont été marquées par un échange direct et pragmatique avec les habitants, qui ont exprimé leurs souhaits pour améliorer leur quotidien, notamment en termes de cadre de vie, d'accessibilité, de mobilité, de soutien à la parentalité et de valorisation de leur culture. Les rencontres avec les partenaires institutionnels et culturels ont également confirmé leur intérêt pour ce projet social, tout en mettant en avant leurs attentes en termes de respect des réglementations, de conventions avec la commune et de réponses à des appels à projets.

L'association Espoir & Réussite a également pris en compte les points de vue exprimés. Lors de la réunion du conseil d'administration du 14 avril 2021, les objectifs du projet ont été déterminés pour la structure porteuse. Ces objectifs visent la pérennisation des activités, le renforcement des équipes, le développement des compétences, l'obtention de nouveaux locaux adaptés incluant un espace de confidentialité et un espace d'accueil ouvert à tous, ainsi que la recherche de nouvelles sources de financement.



Présentation des critères d'appréciation des axes prioritaires d'intervention caractérisant les actions qui seront mises en place.

VI. Les critères d'appréciation des actions

« Grosso modo, ces critères d'appréciation sont les finalités que doivent atteindre les actions mises en œuvre. »

- Critère 1 : **respecter les finalités sociales d'un équipement AVS** (établies par les textes réglementaires CNAF : inclusion sociale et socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, la prise de responsabilité des adhérents et le développement de la citoyenneté de proximité)
- Critère 2 : **Animer le territoire et influencer les autres territoires** (créer du lien entre les habitants et les territoires, harmoniser le vivre ensemble, encourager l'initiative citoyenne, faire preuve d'innovation sociale)
- Critère 3 : **Mettre en valeur le territoire et ses habitants** (développer le pouvoir d'agir des habitants, donner accès aux habitants à des services à haute valeur sociale, valoriser les actes collectifs et individuels apportant une plus-value sociale)
- Critère 5 : **Consolider les atouts de la structure porteuse** (mythifier l'histoire de l'association, enrichir les méthodes d'éducation populaire développées par l'association, maintenir les partenariats développés, rechercher de nouveaux partenariats)

LA MISE EN MUSIQUE DU PROJET SOCIAL MARIAME BOINALI : LE COMITÉ DE SUIVI COLLABORATIF

Afin de répondre à l'exigence de la CNAF concernant la prise de responsabilité des habitants et le développement de la citoyenneté de proximité, nous mettons en place un comité de suivi collaboratif du projet social. Ce comité permettra aux habitants de participer à l'évaluation du projet et aux ajustements nécessaires en fonction de l'évolution du territoire et des souhaits des habitants, en accord avec le modèle associatif de notre organisation.

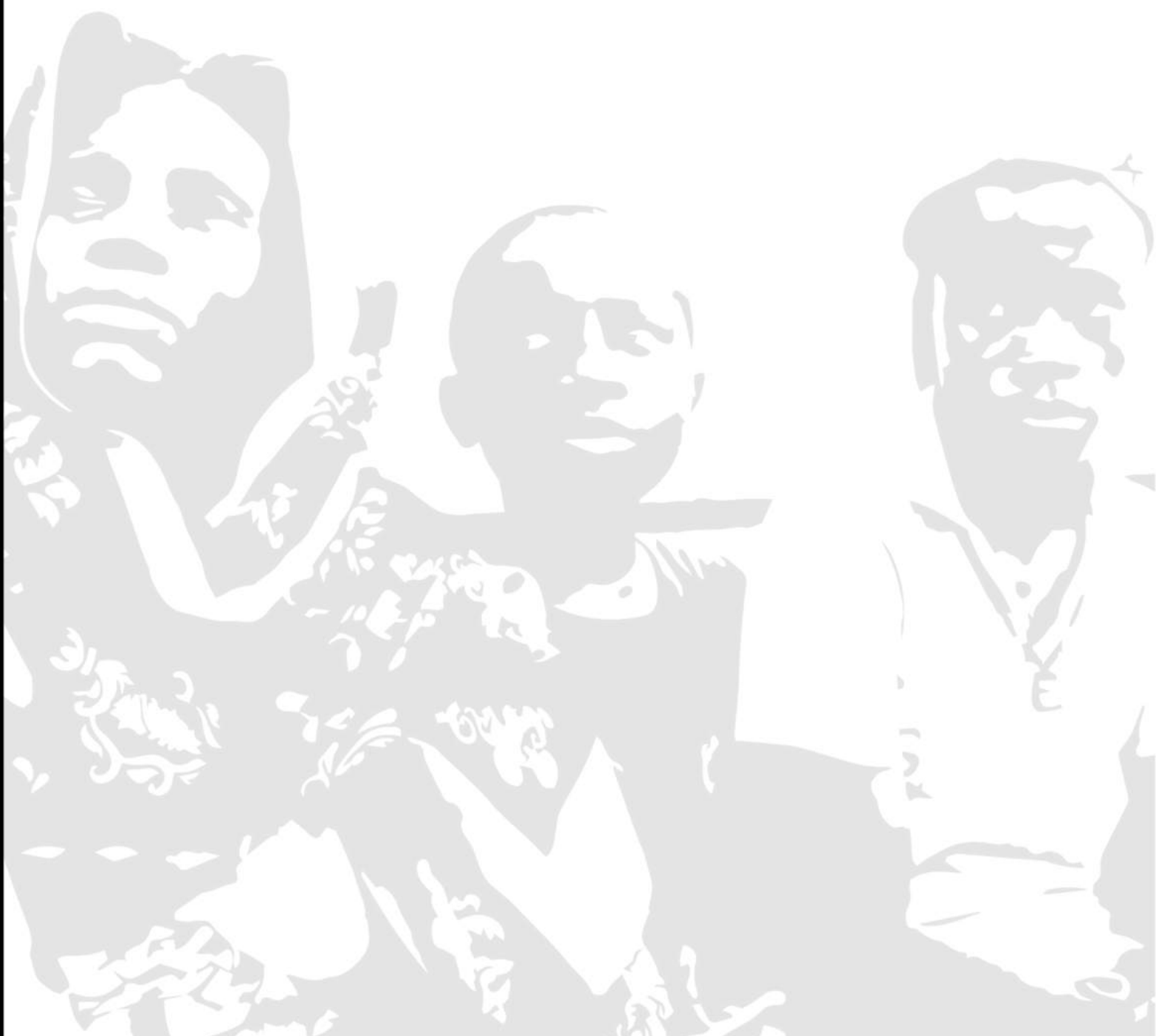
- Le comité de suivi collaboratif (CSC) a été défini le 28 décembre 2021 par le conseil d'administration et les référents du projet social, en respectant plusieurs principes :
- Le CSC est collaboratif, rassemblant une diversité de personnes : adhérents, bénévoles, salariés, administrateurs associatifs. Il accueille également des représentants d'organisations publiques ou privées qui adhèrent au projet social. L'objectif est de réunir les talents du territoire et de les faire travailler ensemble.
- Le comité se réunit à plusieurs reprises tout au long de l'année, avec une fréquence régulière. Notre modèle associatif prévoit des réunions au début, à mi-parcours et à la fin du parcours.
- Le rôle du comité est de discuter et de régler certaines questions, notamment l'évaluation du projet social en collaboration avec les professionnels du centre social. Il donne son avis sur le volume et la qualité des activités proposées par le centre social et peut initier une actualisation du diagnostic partagé si nécessaire.
- Il est important de préciser que le comité de suivi collaboratif n'est pas : il n'a pas de pouvoir décisionnel, il ne dirige aucune activité du centre social. Il peut uniquement proposer volontairement des actions ou suggérer des initiatives. Ainsi, nous souhaitons donner un pouvoir d'action au comité et à ses membres.
- Le comité est ouvert, et toute personne exprimant son adhésion au projet social peut y assister et y participer. Les habitants et les adhérents peuvent faire connaître leurs voix et leurs idées par le biais d'une personnalité habilitée par la direction du centre social à les représenter (référént habitant ou référént famille).
- Le comité est constitué d'un quorum d'au moins 6 personnes, comprenant au moins un administrateur associatif, un délégué des salariés, la direction du centre social ou une personne habilitée à la représenter, ainsi qu'un élu associatif d'Espoir & Réussite, sans que ces qualités ne soient cumulées. Le comité est présidé par le sénior présent et animé par un membre du personnel (bénévole ou salarié) du centre social, selon un ordre du jour communiqué à l'avance et affiché dans

les espaces du centre social. Les décisions sont prises à la majorité des voix, et en cas d'égalité, le président a le pouvoir de trancher.

Le comité établit un compte rendu pour transmettre ses observations et ses recommandations aux différentes instances associatives.

Le comité peut renforcer ses principes de fonctionnement en établissant un règlement interne.

Nous avons délibérément laissé les principes du comité ouverts à l'interprétation pour qu'ils puissent être adaptés selon les besoins spécifiques. Cela favorise la flexibilité et l'adaptabilité du comité pour répondre efficacement aux attentes et aux exigences de chaque situation. Cette approche permet également de valoriser les idées novatrices et les perspectives différentes des membres du comité, favorisant ainsi des solutions créatives adaptées aux réalités locales.



LA GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET SOCIAL

L'association Espoir & Réussite s'est profondément enracinée dans le territoire en déployant des actions d'animation sociale et de soutien à la famille. En tant que partenaire local privilégié des institutions, gestionnaire d'activités d'intérêt général et employeur local, notre association fonctionne selon des principes et une gouvernance qui reflètent nos valeurs et notre projet associatif. Ainsi, avec l'achèvement de ce projet social, nous visons à obtenir la reconnaissance en tant que "Centre Social".

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 14 avril 2021, les administrateurs ont été informés des enjeux liés à l'obtention de l'agrément en tant que centre social pour notre association, et chacun a pu exprimer son avis. À l'unanimité, il a été décidé de confier au référent du projet social et à la direction la responsabilité de mettre en œuvre les transformations nécessaires pour garantir le bon déroulement du projet social et pour aligner le fonctionnement de l'association sur les réglementations relatives aux centres sociaux. La structure associative régie par la loi 1901 est particulièrement adaptée au mode de fonctionnement requis par les centres sociaux, caractérisés par une adhésion volontaire des membres et une gouvernance démocratique. L'obtention de l'agrément permettra d'élargir les instances associatives, offrant ainsi une gouvernance plus accessible aux adhérents et aux habitants, leur accordant plus de liberté et de pouvoir d'action au sein des différentes instances de participation, conformément aux directives de la CNAF.

I. Les instances classiques de pilotage d'une association

A) Assemblée Générale Ordinaire

Composition : Librement les adhérents de l'association, les bénévoles, les représentants des instances associatives, et les salariés (en simple invité).

Réunion : 1 fois par an, et exceptionnellement une assemblée générale extraordinaire selon les conditions du statut et du règlement intérieur.

Rôle : convoqué par le CA, par le président ou à la demande du nombre d'adhérent requis fixé par le règlement intérieur.

L'AG doit valider chaque année :

- Le rapport d'activité
- Le rapport moral
- Le rapport financier et le rapport du commissaire aux comptes
- À l'occasion, valider des nouveaux projets

Elle dispose de pouvoirs propres qui peuvent être délégués pour faciliter la bonne administration de la structure. Elle approuve la clôture de l'exercice, le montant des cotisations d'adhésion, le renouvellement du conseil d'administration et délibère sur l'ordre du jour.

Elle est aussi l'organe souverain de l'association. C'est-à-dire, elle peut à son initiative changer les statuts et le mode de fonctionnement des différents organes de la structure.

B) Le conseil d'administration

- ✓ Composition : Les membres élus de l'association (président et ses vice-présidents, le trésorier et le secrétaire général), les administrateurs, les administrateurs élus par l'AG, les membres de droit (représentant des parties prenantes du projet social, notamment les partenaires financiers), la direction générale, les salariés disposant d'une délégation de pouvoir.
- ✓ Réunion : Toutes les 8 semaines (minimum)
- ✓ Rôle : Il est garant de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet associatif. Avec l'agrément « Centre social », il sera garant de la bonne mise en œuvre du projet social au quotidien. Il a une compétence de principe à toutes les compétences qui ne sont pas explicitement attribuées à l'Assemblée générale par les statuts.

Ces compétences sont essentiellement opérationnelles : statuer sur des projets et de grands investissements, régler les questions relatives aux cessions de baux et locations, de biens mobiliers ou immobiliers, gérer la politique de l'emploi, statuer sur les radiations des adhérents ou participants. Certaines de ses compétences, dans un souci de bonne administration, peuvent être déléguées au Bureau ou à la Direction générale.

C) Le bureau

- ✓ Composition : Les administrateurs élus parmi les membres du CA comme Président et vice-présidents, le trésorier, le secrétaire général et leurs adjoints.
- ✓ Réunion : Tous les premiers vendredis du mois.
- ✓ Rôle : Le bureau est l'organe exécutif du conseil d'administration. Il est mandaté par le CA pour réaliser des travaux et appliquer ses décisions. Il travaille en collaboration étroite avec les directeurs, les coordinateurs et responsables d'activité de l'association. On peut citer le directeur général mandaté par le CA, le directeur du centre social, etc.

D) Le comité de suivi collaboratif du Centre social Mariame BOINALI

- ✓ Composition : Toute personnalité adhérente au projet social du centre social, les salariés mandatés.
- ✓ Réunion : 3 réunions par an, avec des temps de préparation.
- ✓ Rôle : Un nouvel organe créé pour donner plus de pouvoir d'agir aux habitants et aux adhérents au sein du centre social Mariame BOINALI. Il est une instance d'analyse du volume de l'activité du centre social et de sa qualité. Il initie l'actualisation du diagnostic partagé ou tout nouveau projet social. Il est un organe d'impulsion de nouveaux projets par les habitants adhérents.

Il désigne les membres qui rendent compte des activités du Centre social lors des assemblées générales et des différentes instances associatives.

« Un focus a été fait précédemment sur cet organe ».

II. Les instances de fonctionnement

A) Comité social

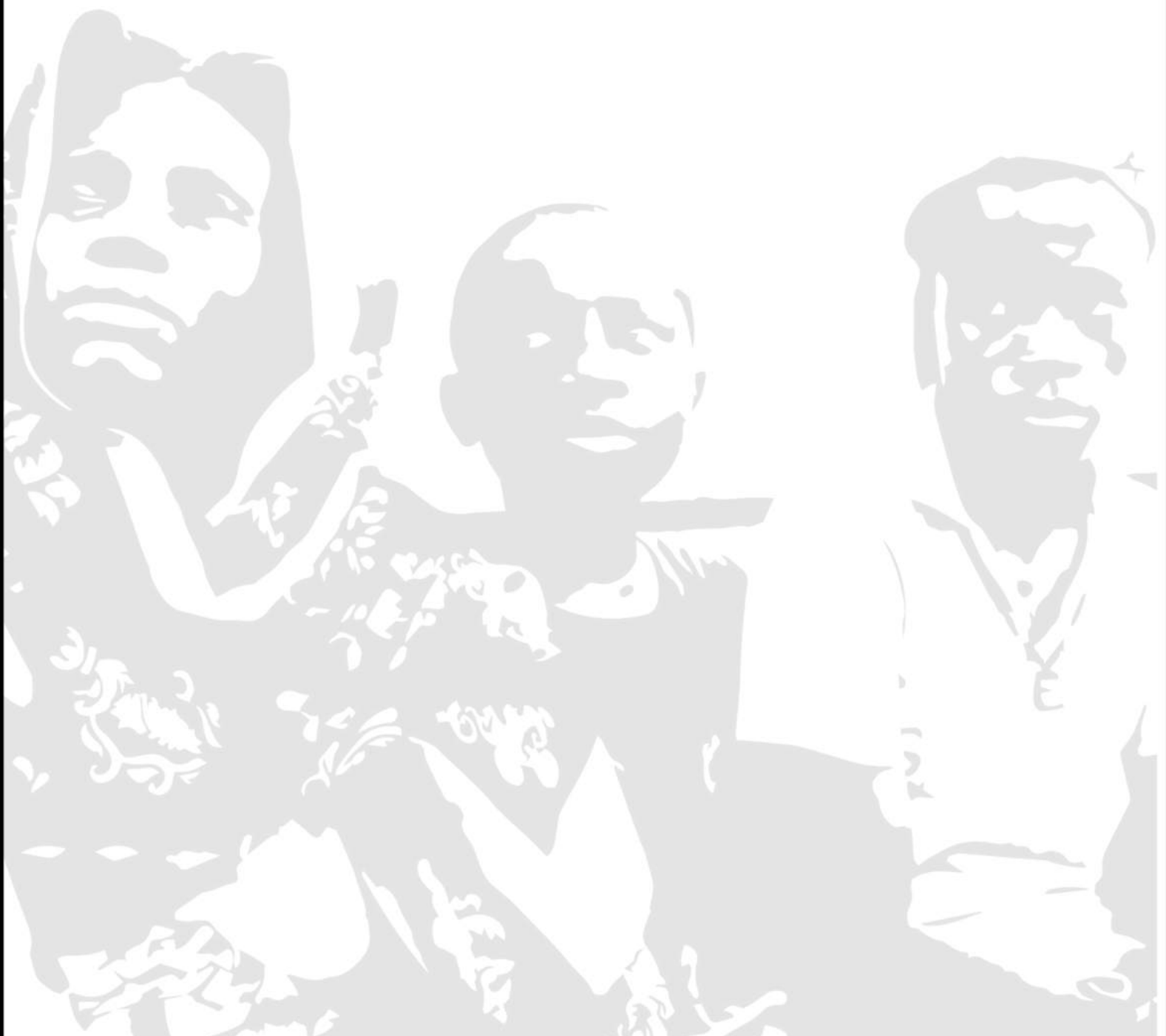
- ✓ Composition : Tous les salariés
- ✓ Réunion : Une fois par semestre.
- ✓ Rôle : Ordre du jour proposé par les salariés, dynamise le dialogue social, la formation continue, etc.

B) Comité de direction

- ✓ Composition : Salariés ayant une délégation du CA ou de la direction générale, les managers d'activités (responsable d'activité), et de plein droit les membres politiques de l'association (Président, trésorier, secrétaire général, etc.).
- ✓ Réunion : Une fois par mois.
- ✓ Rôle : l'analyse et la recherche de financement, les discussions sur la stratégie de développement de la structure, la gestion des ressources humaines, l'analyse collective de la qualité des activités et de leur volume, la gestion sociale des équipes.

C) Comité social et économique

- ✓ Composition : le directeur, les responsables d'activité et les délégués du personnel (titulaires et/ou suppléants)
- ✓ Réunion : Une fois par mois
- ✓ Rôle : veiller au respect du code du travail et des dispositions de la convention collective, veiller à la sécurité et la santé physique et mentale des salariés.



III. L'organisation interne de l'association Espoir ET Réussite

L'organigramme offre une vue d'ensemble des ressources humaines de la structure, essentielles à l'organisation, à la coordination et à l'animation des différentes activités.

La hiérarchisation entre le personnel (salarié et bénévole) des différentes activités contribue à instaurer une dynamique professionnelle au sein de la structure. Cette dynamique est nécessaire pour créer de nouvelles activités, avec des responsables dédiés à chaque activité. Ces responsables rendent compte de leurs activités, les supervisent et les conceptualisent, contribuant ainsi à la pérennité et à la création d'une véritable culture de l'emploi au sein de la communauté. Le directeur du centre social, en tant que manager principal, a pour mission de conceptualiser, superviser et contrôler les activités, rendant compte à la direction générale de l'association (conseil d'administration). Les responsables assurent le pilotage de leurs activités en tant que légitimes, possédant les compétences et l'expérience nécessaires à leur mission. Ils prennent des décisions quotidiennes dans l'intérêt du fonctionnement de l'activité et du bien-être des salariés chargés de l'animation et de la réalisation des services.

Le centre social fait partie intégrante du cœur de métier de l'association. L'intégration de la qualité "Centre Social" au sein de l'association se fait naturellement grâce au champ d'activités de l'association, qui s'inscrit déjà dans une démarche globale d'animation territoriale.

Grâce au fonctionnement en mode projet de l'association, les compétences sont valorisées et les activités s'enrichissent quotidiennement. Ce mode de fonctionnement transversal favorise la mutualisation de profils variés (animateurs, formateurs, chargés d'accueil, dirigeants, intervenants extérieurs, bénévoles et leurs talents, etc.) sur différents projets présentant des objectifs communs.

Les activités sont organisées par pôle afin d'offrir une meilleure visibilité de la nature des activités qui y sont regroupées.

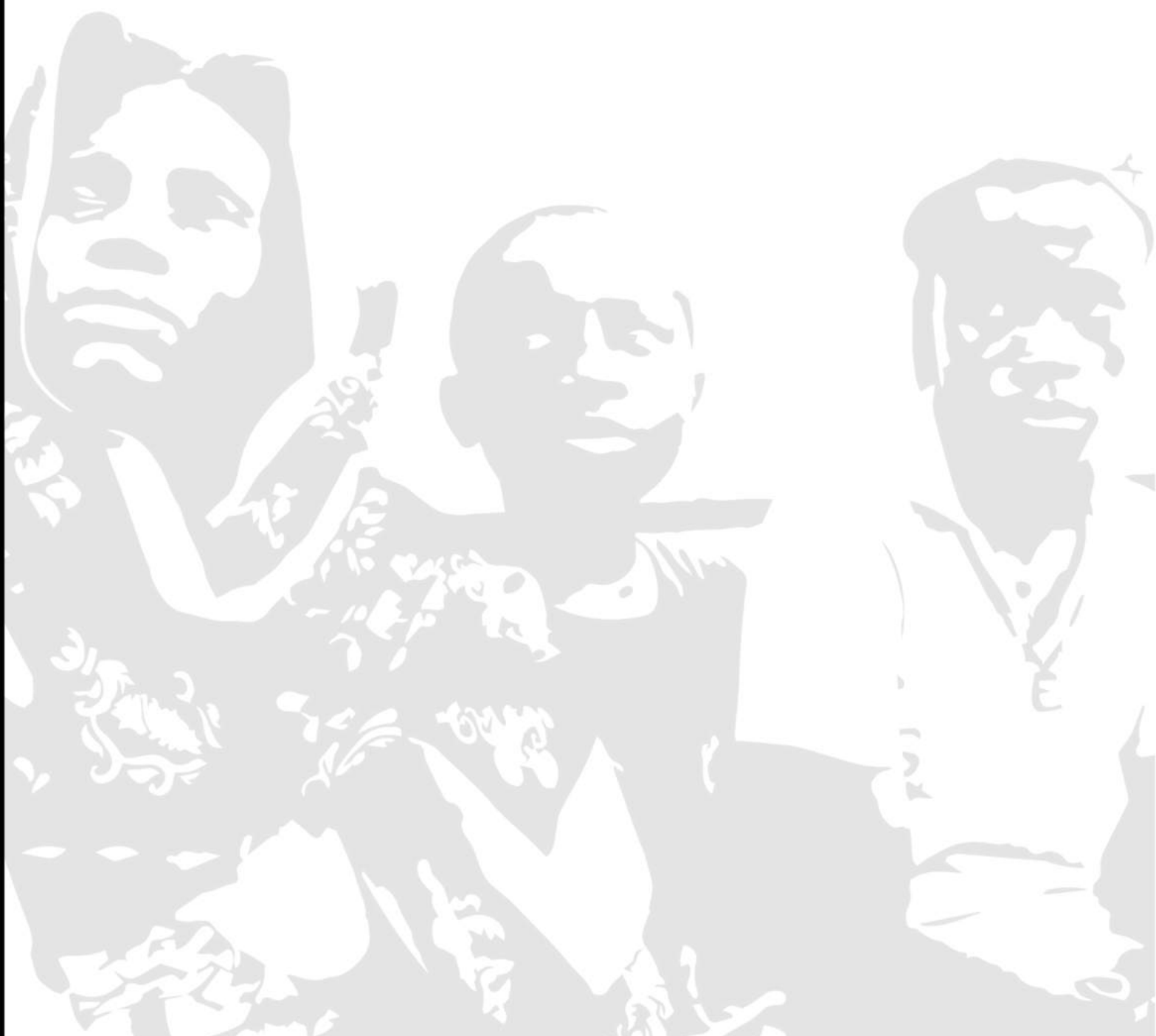
Voici les différents pôles :

Pôle des Solidarités et des Partenariats : Il est chargé de la création de nouveaux équipements AVS/EVS, du développement du projet associatif et de son réseau, des activités basées sur le crowdfunding, ainsi que du développement des services d'aide aux personnes. Ce pôle met l'accent sur le travail en mode projet et sur la transversalité des compétences au sein de la structure. Il favorise la création de liens entre les différents services proposés par la structure et ses partenaires.

Pôle des activités socio-éducatives et familiales : Il est responsable de la mise en œuvre des programmes socio-éducatifs, de l'école des Parents, de l'éducation alternative (école de civisme, accueil des non-scolarisés, collaboration avec la MFR-EST Partenaire).

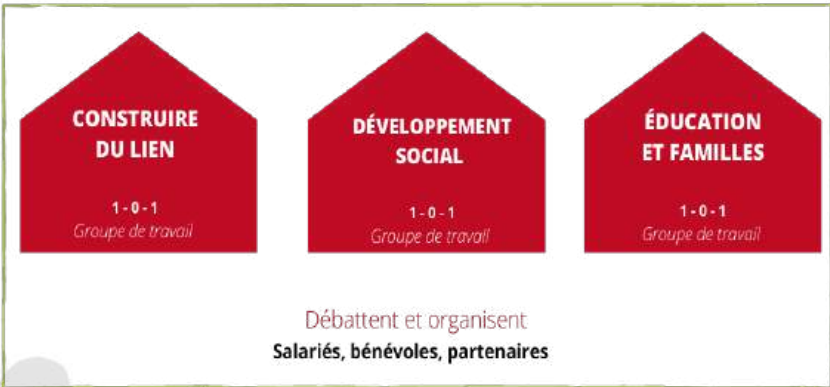
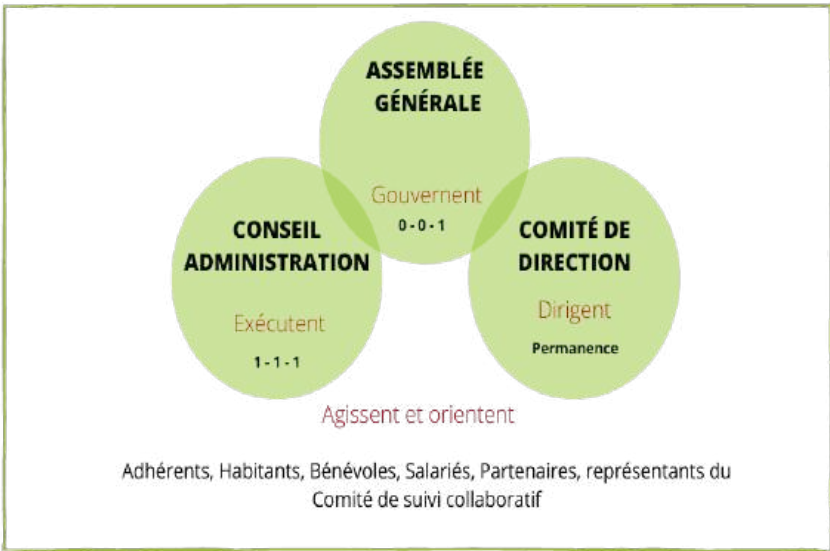
Pôle des animations et de la Jeunesse : Il s'occupe des activités de loisirs, des manifestations et des accueils collectifs de mineurs. C'est également un pôle de ressources pour les bénévoles, chargé de cultiver l'engagement bénévole et citoyen.

Pôle des services économiques et solidaires : Il est chargé de l'organisation des ateliers et chantiers d'insertion, du développement d'activités économiques et de services aux personnes. Il se consacre également à la recherche et à la diversification des financements, en s'appuyant sur le modèle de l'ESS (hors agrément Centre social et activité annexe).



IV. Gouvernance du centre social Mariame BOINALI

Restitution des travaux



L'instance démocratique et les instances décisionnelles qui rassemblent les personnes qui agissent au sein et autour du Centre social.

L'**Assemblée générale** valide ou pas les propositions, orientations et autres initiatives portées par les représentants du comité de suivi collaboratif. Dans sa mission plus globale, l'AG valide le projet associatif et social, le rapport d'activité, les comptes annuels, prend toutes les décisions définies par le statut.

Le **Comité de direction** regroupe le personnel de direction détenant des pouvoirs de gestion du personnel et une responsabilité administrative et financière et les membres politiques de l'association (président, trésorier, secrétaire général, etc.)

Les **groupes de travail** sont organisés par axe d'intervention. Ils sont animés par les salariés et les bénévoles pour travailler sur les objectifs et les orientations qui figurent sur le projet social.

Ils prennent en compte les travaux réalisés par les comités de suivi collaboratif.

Le **directeur du Centre social et son équipe** accompagnent et facilitent la mise en place des décisions et des orientations des instances démocratiques du Centre social.

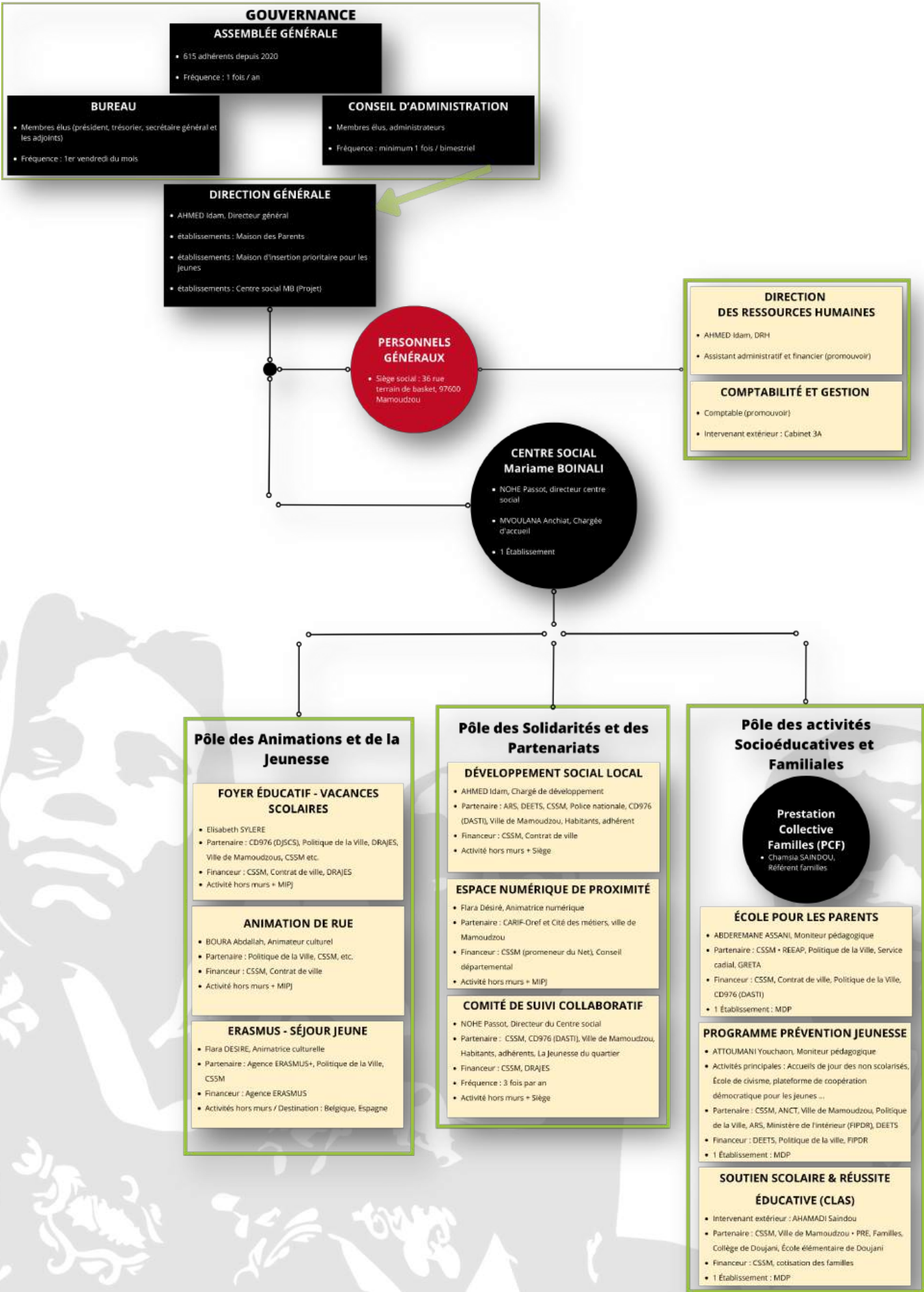
Le **directeur du Centre social** est garant de la mise en oeuvre du projet social et de l'animation globale.

Le **directeur du Centre social** en tant que délégataire de pouvoir de la Direction générale doit organiser et établir les conditions du dialogue social entre les salariés et l'association employeuse.

Le **Comité de Suivi Collaboratif** est une instance de collaboration qui évalue la qualité et le volume des activités du Centre social. Il est aussi une instance de proposition, de participation, et peut engager un processus d'actualisation du projet social.

L'instance est assez représentative des diverses parties prenantes qui agissent autour du CS, notamment les adhérents du CS. Elle porte le projet social du Centre social lors des débats de l'instance démocratique de l'AG pour restituer ses travaux.

V. Organigramme sur une projection 2025 - 2027



LE BUDGET

La prise de décision financière peut sembler difficile et complexe. En tant que "document ouvert à la lecture de tous", le projet social doit offrir une compréhension approfondie de cet aspect technique. L'environnement du centre social doit être un espace d'apprentissage permanent, y compris pour les aspects les plus complexes de ses missions. Les professionnels constituent une ressource précieuse ; ils doivent maîtriser les données financières et les partager avec les responsables politiques, les adhérents et toutes les personnes impliquées dans le centre social.

Dans cette optique, nous allons présenter quelques éléments permettant aux lecteurs de mieux appréhender ce qu'est un budget et comment il contribue à la réalisation du projet social.

VI. Le budget : institution de la démocratie financière

La définition simplifiée d'un budget serait la suivante : "un document informatif qui prévoit de manière sincère et transparente les dépenses et les ressources d'une période donnée, sans engagement contractuel."

Essentiellement, il s'agit d'un document global qui englobe l'ensemble des finances de l'association et qui vise à informer les instances démocratiques en vue de prendre des décisions.

Le budget est donc un acte politique approuvé par l'assemblée générale (généralement conformément aux statuts de l'association) afin de permettre aux responsables désignés par les statuts de dépenser en fonction des recettes prévues.

A) Le budget et son processus de validation démocratique

Chaque année, le budget est adopté lors de l'assemblée générale, offrant ainsi aux dirigeants politiques et aux adhérents de l'association la possibilité de surveiller l'utilisation des dépenses et des ressources. Ce contrôle collectif favorise la démocratie et encourage l'engagement citoyen au sein de la communauté associative.

La préparation du budget annuel incombe aux responsables désignés conformément aux statuts et aux règlements intérieurs de l'association. Ces responsables ont une responsabilité clairement définie par la loi de 1901 qui régit le statut des associations.

B) L'utilité du budget

Le budget, en réalité, est une projection financière qui se doit d'être aussi sincère que possible, c'est-à-dire refléter de manière réaliste les anticipations financières. Pour simplifier, il fournit des informations

hypothétiques : combien prévoyons-nous de dépenser pour le projet ? Quelles ressources seront mobilisées ?

Idéalement, le budget est présenté à l'équilibre afin de faciliter une gestion saine et de limiter le risque de démagogie. Dans le cadre de nos activités associatives à but non lucratif, l'équilibre financier se définit comme un résultat neutre, égal à zéro, avec des activités visant un enrichissement positif qui va au-delà de la recherche de profits.

Le budget est également une précieuse source d'information. Il permet d'anticiper et de planifier la gestion des emplois et des compétences, de prévoir le financement des formations, de faciliter la gestion administrative et d'améliorer la stratégie financière de l'association dans une perspective pluriannuelle.

C) Le budget et les états financiers

Il est important de ne pas confondre le budget et les états financiers. Les états financiers sont des documents comptables qui fournissent des informations financières réelles et non hypothétiques. Parmi ces documents, on trouve le compte de résultats et le bilan qui présentent des informations financières concrètes et à jour.

Les états financiers, notamment le compte de résultats, sont également présentés aux instances politiques pour validation et contribuent, tout comme le budget, aux décisions financières à venir.

Selon la situation, la loi et les règlements exigent un contrôle de la sincérité et de la réalité des états financiers par un commissaire aux comptes (par exemple, lorsque l'association reçoit au moins 153 000 € de subventions publiques, sauf subvention européenne). Il existe 11 cas légaux dans lesquels la loi prévoit le recours à un commissaire aux comptes. De manière facultative, l'association peut décider d'imposer cette vérification dans ses statuts.

VII. Budget pluriannuel de la structure 2025-2027

Le passage du projet social à un cycle pluriannuel de trois ans marque une évolution significative dans la planification et la gestion financière de notre équipement. Cette extension permet d'adopter une perspective à long terme sur le budget, assurant une prévision plus précise des dépenses et des ressources sur une période étendue. Cette approche offre une meilleure visibilité financière, cruciale pour le développement durable et l'efficacité des activités proposées par le centre social.

En complément du financement pour l'Animation Globale et la Coordination (AGC), nous intégrons désormais deux volets supplémentaires dans notre demande de financement : la Prestation Collective Famille (PCF) et la Prestation Services Jeunes (PSJ). Ces ajouts reflètent notre engagement à fournir un soutien complet et diversifié aux usagers et aux habitants, englobant à la fois les besoins des familles et des jeunes.

La stratégie budgétaire pluriannuelle ne se cantonne pas uniquement à la gestion et à la logistique mais englobe également un éventail d'activités centrées sur le cœur de notre mission. Ces activités sont intégrées au plan de financement pour assurer la continuité et l'expansion de nos services.

Nous anticipons une augmentation annuelle des charges fixes de 1,5%, une mesure prudente qui prend en compte l'évolution possible des coûts opérationnels. Cette prévision contribue à une planification financière rigoureuse, indispensable à la pérennité de nos actions.

L'objectif global de cette démarche est de garantir le lancement et le développement réussi du centre social sur cette période. Cette vision pluriannuelle est un pas vers la consolidation de notre rôle central dans le soutien et l'enrichissement de nos territoires, assurant un impact positif et durable sur les individus et les familles que nous accompagnons.

Les points de vigilance :

- La transformation des emplois aidés représente un défi majeur pour les structures employeuses.
- Un plan de formation continue et de professionnalisation devra être établi afin de garantir la pérennité des métiers indispensables aux activités. Cet élément essentiel est inclus dans les prévisions.
- Il convient de prévoir une marge de prudence en cas de gel de la prestation CSSM pour l'animation globale et la coordination, ainsi que pour la prestation collective familles au cours des prochaines années.

A) Répartition des dépenses : Pilotage - Logistique - Activités

SERVICE →	Centre Social • *	Centre Social • Pilotage	Centre Social • Logistique	Centre Social • Activité*
CHARGES				
60_ACHAT	221 448	0	13 300	208 148
6020000_Achats stockés - Autres approvisionnements [stocker]	17 100	-	-	17 100
60400_Achat de prestation et services	154 000	-	2 500	151 500
60600_Achats matières et fournitures	42 048	-	10 800	31 248
60680_Autres fournitures	8 300	-	-	8 300
61_SERVICES_EXTERIEURS	110 616	360	27 420	82 836
61320_Locations immobilières	94 165	-	25 200	68 965
61500_Entretien et réparation	9 394	-	1 260	8 134
61610_Assurance	2 508	360	960	1 188
61810_Documentation	4 550	-	-	4 550
62_AUTRES_SERVICES_EXTERIEURS	120 492	64 112	2 880	53 500
62200_Rémunérations intermédiaires et honoraires	105 000	62 600	-	42 400
62300_Publicité, publication	3 800	-	-	3 800
62510_Déplacements, missions	7 300	-	-	7 300
62600_Frais postaux et de télécommunications	2 880	-	2 880	-
62700_Services bancaires, autres	1 512	1 512	-	-
64_FRAIS_PERSONNELS	527 440	51 148	38 704	437 587
641_Rémunération des personnels	390 209	39 215	28 710	322 284
6412300_Congés à payer	39 021	3 922	2 871	32 228
6451_Charges sociales	84 919	6 845	6 155	71 920
6456200_Charges sociales sur congés à payer	8 492	684	615	7 192
648_Autres charges de personnel	4 800	482	353	3 964
68_DOTATIONS ET ENGAGEMENTS	2 749	-	2 749	-
681_Dotations aux amortissements	2 749	-	2 749	-
CHARGE AFFECTANT LE COMPTE DE RÉSULTAT	790	230	0	560
603 - Variations de stocks	(48)	-	-	(48)
68174 - Dotations aux provisions pour créances douteuses	837	230	-	608
CHARGES	983 535	115 849	85 054	782 632

Image 5 Tableau des dépenses AGC

B) Budget pluriannuel 2025 – 2027

COMPTES	Année N	Année N+1	Année N+2
60_ACHAT	221 448	226 223	231 215
6020000_Achats stockés - Autres approvisionnements [stocker]	17 100	18 810	20 691
60400_Achat de prestation et services	154 000	156 310	158 655
60600_Achats matières et fournitures	42 048	42 679	43 319
60680_Autres fournitures	8 300	8 425	8 551
61_SERVICES_EXTERIEURS	110 616	112 276	113 960
61320_Locations immobilières	94 165	95 577	97 011
61500_Entretien et réparation	9 394	9 535	9 678
61610_Assurance	2 508	2 546	2 584
61810_Documentation	4 550	4 618	4 688
62_AUTRES_SERVICES_EXTERIEURS	120 492	122 299	124 134
62200_Rémunérations intermédiaires et honoraires	105 000	106 575	108 174
62300_Publicité, publication	3 800	3 857	3 915
62510_Déplacements, missions	7 300	7 410	7 521
62600_Frais postaux et de télécommunications	2 880	2 923	2 967
62700_Services bancaires, autres	1 512	1 535	1 558
64_FRAIS_PERSONNELS	527 440	535 351	543 382
641_Rémunération des personnels	390 209	396 062	402 003
6412300_Congés à payer	39 021	39 606	40 200
6451_Charges sociales	84 919	86 193	87 486
6456200_Charges sociales sur congés à payer	8 492	8 619	8 749
648_Autres charges de personnel	4 800	4 872	4 945
68_DOTATIONS_ET_ENGAGEMENTS	2 749	26 896	53 816
681_Dotations aux amortissements	2 749	1 945	1 365
6894000_Engagements à réaliser	-	24 951	52 450
CHARGE AFFECTANT LE COMPTE DE RÉSULTAT	790	869	956
603 - Variations de stocks	(48)	(52)	(57)
68174 - Dotations aux provisions pour créances douteuses	837	921	1 013
CHARGES	983 535	1 023 915	1 067 462
7_VENTE DE PRODUITS / CONCOURS PUBLICS_____	PRODUITS	PRODUITS	PRODUITS
7060006_Prestation AGC	301 483	331 631	364 794
7060007_Prestation Collective Familles	82 646	90 911	100 002
7060008_Prestation CLAS	27 650	30 415	33 457
7060009_Prestation ALSH	43 340	47 674	52 441
7060010_Prestation Services Jeunes	101 660	111 826	123 009
7300000_Concours publics	46 187	50 805	55 886
74_SUBVENTIONS	127 221	129 130	131 066
7413600_ANCT	554 591	562 910	571 354
7413610_Politique de la ville - hors contrat de ville	40 000	40 600	41 209
7413620_Politique de la ville - contrat de ville	65 110	66 086	67 078
7413700_DEETS	9 497	9 640	9 784
7413710_DRAJES	108 229	109 853	111 500
7413400_Conseil-s Départemental	9 136	9 273	9 413
7413400_CD976_ASE	64 464	65 431	66 413
7413800_Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	60 032	60 932	61 846
7425100_CSSM Parentalité	5 826	5 913	6 002
7425100_CSSM Fonct.	78 537	79 715	80 910
7426100_L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	22 394	22 729	23 070
7426200_Autres établissements publics	20 072	20 373	20 678
75_AUTRES PRODUITS	71 296	72 365	73 450
756_Cotisations	240	244	247
	240	244	247
RESSOURCES	983 535	1 023 914	1 067 462
COMPTES	Année N	Année N+1	Année N+2
Chiffre d'affaires	301 483	331 631	364 794
Subvention(s) d'exploitation	681 813	692 040	702 420
Ressource(s) non liée(s) aux ventes	240	244	247
→ Total des Produits	983 535	1 023 914	1 067 462
Charge Variable liée à une Vente	175 150	177 777	180 444
Approvisionnements, marchandises et matières premières en stock	17 100	18 810	20 691
Variation des stocks	(48)	(52)	(57)
<i>Marge commerciale</i>	<i>109 280</i>	<i>135 096</i>	<i>163 717</i>
<i>Marge commerciale en pourcentage</i>	<i>36%</i>	<i>41%</i>	<i>45%</i>
Charge Fixe et Externe	260 306	264 211	268 174
Charges de personnel	527 440	535 351	543 382
Dotations d'amortissements et provisions	3 587	27 817	54 829
→ Total des charges	983 535	1 023 915	1 067 462
→ Résultat Net Comptable	0	0	0
→ CHARGES	983 535	1 023 915	1 067 462
→ RESSOURCES	983 535	1 023 914	1 067 462
→ RESULTATS	0	0	0
<i>Impôt sur les sociétés (IS)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Résultat après IS (Bénéfice Net)	0	0	0
Pourcentage par rapport au Chiffre d'affaires	0%	0%	0%
Capacité d'autofinancement	3 587	27 817	54 829
860_Secours en nature [Dons en nature]	-	-	-
861_Mise à disposition de biens et de services [Prestation en nature]	10 000	11 000	12 100
862_Prestation [Prestation en nature]	-	-	-
864_Personnel bénévole [Bénévolat]	68 180	74 998	82 498
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (-)	78 180	85 998	94 598
87_Bénévolat	68 180	74 998	82 498
871_Prestation en nature	10 000	11 000	12 100
875_Dons en nature	-	-	-
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (+)	78 180	85 998	94 598
TOTAL CHARGES + CONTRIBUTIONS	1 061 715	1 109 913	1 162 060
TOTAL RESSOURCES + CONTRIBUTIONS	1 061 715	1 109 912	1 162 059
TOTAL RESULTATS	0	0	0
<i>Impôt sur les sociétés (IS)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
TOTAL RÉSULTATS après IS (Bénéfice Net)	0	0	0

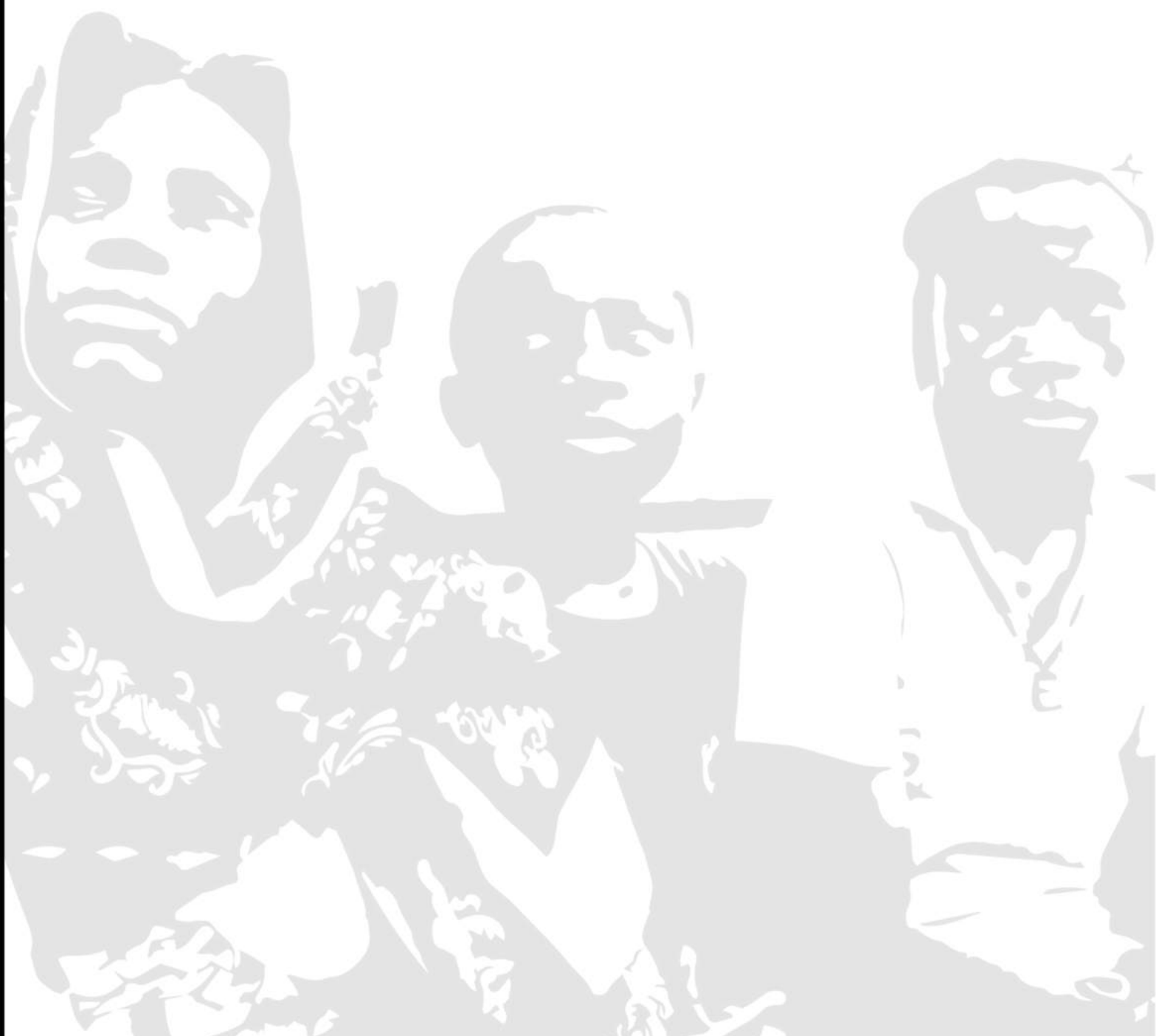
Image 6 Budget Pluriannuel 2025 - 2027

LA CONCLUSION

Le centre social de Mtsapéré s'engage pleinement dans cette nouvelle phase d'agrément triennal pour structurer des actions durables et adaptées aux réalités du territoire. Dans un contexte marqué par la précarité sociale, les tensions inter-quartiers et les défis post-cyclone, il se positionne comme un acteur central du renforcement du lien social, de l'accès aux services et de la participation citoyenne.

En mobilisant les habitants et les partenaires institutionnels, le centre social ambitionne de créer un espace de solidarité et d'innovation sociale, favorisant l'émancipation des individus et le développement collectif. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, en adéquation avec les besoins évolutifs du territoire.

Avec une approche concertée et inclusive, le centre social contribue activement à la construction d'un cadre de vie plus harmonieux, en plaçant l'humain au cœur des dynamiques locales. Il se veut un levier incontournable pour une société plus juste, plus solidaire et plus résiliente à Mayotte.



REMERCIEMENTS



— VILLE DE —
MAMOUDZOU



**DÉPARTEMENT
DE MAYOTTE**



CSSM
CAISSE DE
SÉCURITÉ SOCIALE
DE MAYOTTE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



FONJEP

Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE



TRAVAUX CITÉS

Établissement public foncier d'aménagement de Mayotte. 2019. *ZAC de Doujani à Mamoudzou.* Mamoudzou : s.n., 2019.

Agence Régionale de Santé. 2020. *Plan Régional de Santé Environnement.* s.l. : ARS, 2020.

AHMED, Idam. 2019. *Défis et enjeux des ressources humaines des collectivités territoriales.* Toulouse : Université de Toulouse Capitole, 2019.

Centre d'observation de la société. Centre d'observation de la société. [En ligne] [Citation : 11 août 2021.] <http://www.observationsociete.fr/definitions/quartiers-prioritaires.html>.

Chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire de l'Île-de-France. *Charte de l'économie sociale et solidaire.*

Chambre régionale des comptes. 2019. *Rapport sur l'aide sociale à l'enfance.* 2019.

CNAF. 2016. Circulaire CNAF 2016 - Animation de la vie sociale. *Circulaire CNAF 2016 - Animation de la vie sociale.* 2016.

-. **2012.** *Circulaire relative à l'animation de la vie sociale.* Paris : CNAF, 2012.

Coalition Eau. 2020. Les chiffres de l'accès à l'eau et à l'assainissement en France. *Coalition Eau.* [En ligne] 2020. [Citation : 19 08 2021.] <http://www.coalition-eau.org/actualite/les-chiffres-de-l-acces-a-l-eau-et-a-l-assainissement-en-france/>.

Commune de Mamoudzou. 2015. *Contrat de Ville - Commune de Mamoudzou.* 2015.

Conseil départemental de Mayotte. 2014. Contrats de plan État-Région-Département. *Contrats de plan État-Région-Département.* Mamoudzou : s.n., 2014.

-. **2020.** *Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés.* s.l. : CD976, 2020.

-. **2017.** *Schéma départemental de l'enfance et de la famille.* s.l. : CD976, 2017.

-. **2019.** *Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation de Mayotte.* 2019.

-. **2019.** *Schéma Régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation de Mayotte.* 2019.

Conseil supérieur du travail social. 2013. *Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social.* Conseil supérieur du travail social. s.l. : Presses de l'EHESP, 2013. p. 304, Rapport. ISBN : 9782810901227. DOI : 10.3917/ehesp.csts.2013.01..

CSSM, Cahier de charges PSJ. 2024. *Prestation Services Jeunes - Cahier des charges.* Mamoudzou : CSSM, prestation Services Jeunes, cahier de charges, 2024.

Direction des politiques familiale et sociale. 2016. *Mise en œuvre de l'engagement Cog 2018-2022 de couverture de 260 QPV par une offre d'animation de la vie sociale.* [Lettre] 2016.

ESPOIR ET RÉUSSITE. 2021. *Règlement intérieur.* Mamoudzou : ERM, 2021.

Espoir et Réussite de Doujani. 2020. *Enquête portant sur le cadre de vie, les contraintes sociales et économiques des habitants de Doujani.* Mamoudzou : s.n., 2020.

Idam, AHMED. 2019. *Défis et enjeux des ressources humaines dans les collectivités territoriales de Mayotte.* Toulouse : s.n., 2019.

INSEE. 2017. *Démographie à Mayotte*. Mayotte : s.n., 2017.

Le centre médico-social de M'Tsapéré abandonné n'est plus qu'un vaste taudis. **Linfokwezi**. 18 juin 2021.

Mamoudzou : Kwezi, 18 juin 2021.

SNUIPP - FSU. 2019. L'éducation prioritaire. [En ligne] 27 octobre 2019.

<https://www.snuipp.fr/metier/ecole/leducation-prioritaire#leducation-prioritaire-en-quelques-dates>.

société, Centre d'observation de la. 2018. Quartiers prioritaires. *Centre d'observation de la société*. [En ligne] 2018. [Citation : 11 août 2021.] <http://www.observationsociete.fr/definitions/quartiers-prioritaires.html>.



LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS GRAPHIQUES ET DONNÉES STATISTIQUES

Figure 1 Ce tableau met en évidence les sujets qui ont été les plus fréquemment abordés lors des rencontres avec les habitants et les partenaires, ainsi que les sujets jugés prioritaires par l'association. 17

Figure 2 Immigration à Mayotte (INSEE, 2017).....85

Figure 3 Recensement de la population de Mayotte avec 250.500 habitants en 2017 (INSEE, 2017).....85

Figure 4 Population par type ET type d'activité (INSEE, 2017).....87

Figure 5 Répartition des 40 872 travailleurs actifs ayant un emploi (INSEE, 2017).....88

Figure 6 Indicateurs d'habitat et de confort des logements dans l'ensemble des quartiers prioritaires de Mayotte en 2012 (INSEE, 2017).....89

Figure 7 Nombre de résidences principales et part de maisons en tôle selon la commune à Mayotte en 2017 (INSEE, 2017).....89

Figure 8 Catégorie de la population active et proactive (dialogue partagé) 111

Image 1 Tableau des activités de la PS Jeunes54

Image 2 la cartographie des partenariats.....55

Image 3 Organisation PS Jeunes56

Image 4 La répartition des ressources et des compétences : PS Jeunes57

Image 5 Tableau des dépenses AGC.....76

Image 6 Budget Pluriannuel 2025 - 202777

BENCHMARK : LES DIFFÉRENTES ÉTUDES STATISTIQUES

Benchmark 1 L'espérance de vie est plus élevée de 10 ans en métropole qu'à Mayotte. Ce qui démontre des conditions de vie moins favorables sur le territoire de Mayotte (INSEE, 2017).91

Benchmark 2 Les taux d'accès à l'eau et d'assainissement sont de bons indicateurs, et un bon exemple de la capacité du territoire à déployer les infrastructures et services collectifs de base à la population. Benchmark 3 L'espérance de vie est plus élevée de 10 ans de plus en Métropole qu'à Mayotte. Ce qui démontre des conditions de vie moins favorable sur le territoire de Mayotte (INSEE, 2017).....91

Benchmark 4 Le revenu médian par individu est 4 fois moins élevé à Mayotte par rapport au niveau national. Il peut s'expliquer par l'aide sociale qui n'est pas au même niveau que l'aide nationale malgré la cherté de la vie. Alors que 84% de la population vit sous le seuil de pauvreté, seules 15 000 bénéficient du RSA.....91

Benchmark 5 Un taux de chômage très élevé, notamment chez les jeunes de - 29 ans.91

Benchmark 6 Si l'emploi public occupe la part la plus importante du marché de l'emploi. Il n'en reste pas moins sous-doté en ressources humaines. Ce qui s'explique aussi par un faible niveau des services publics sur le territoire.....91

Benchmark 7 Un taux de chômage très élevé, notamment chez les jeunes de - 29 ans.91



Benchmark 8 Les taux d'accès à l'eau et à l'assainissement sont de bons indicateurs, et un bon exemple de la capacité du territoire à déployer les infrastructures et services collectifs de base à la population.....91

Benchmark 9 Si l'emploi public occupe la part la plus importante du marché de l'emploi, il n'en reste pas moins sous-doté en ressources humaines. Ce qui s'explique aussi par un faible niveau des services publics sur le territoire.....92

Benchmark 10 L'espérance de vie est plus élevée de 10 ans de plus en Métropole qu'à Mayotte. Ce qui démontre des conditions de vie moins favorable sur le territoire de Mayotte (INSEE, 2017).Benchmark 11 Si l'emploi public occupe la part la plus importante du marché de l'emploi. Il n'en reste pas moins sous-doté en ressources humaines. Ce qui s'explique aussi par un faible niveau des services publics sur le territoire.....92

Benchmark 12 Répartition de la population selon la tranche d'âge. Ces données indiquent que la population à Mayotte est extrêmement jeune (INSEE, 2017).92



LE CONTEXTE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE LOCAL

« Département de Mayotte », seule collectivité territoriale française a porté le nom de département dans sa dénomination, comme pour montrer l'attachement de ce territoire et de ses habitants à la France.

Mayotte est un département exerçant les compétences d'une région d'outre-mer depuis 2011 par un référendum du 29 mars 2009, où les Mahorais ont répondu à la question suivante : « Approuvez-vous la transformation de Mayotte en une collectivité unique appelée Département, régie par l'article 73 de la constitution, exerçant les compétences dévolues aux départements et aux régions d'outre-mer ? ». La population s'est prononcée favorablement à plus de 95,24% avec un taux de participation de 61,37%.

I. Démographie du territoire

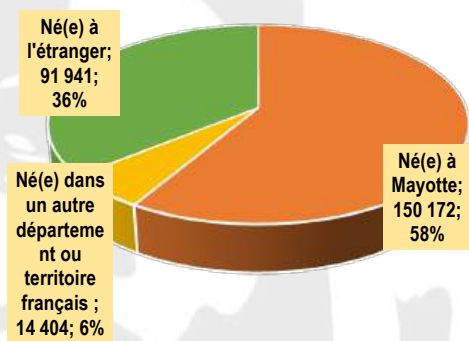


Figure 2 Immigration à Mayotte (INSEE, 2017)

Si « le département » est français depuis le 25 avril 1841. Ce territoire de la France d'outre-mer accuse d'un retard institutionnel, économique et social par rapport à la métropole et à ses homologues ultramarins. Selon l'INSEE, en 2007 le département comptabilise plus de 256 500 habitants avec une croissance de la population de + 3,8%, avec un fort excédent des naissances sur les décès.

Une démographie élevée accompagnait par le départ des natifs de l'archipel vers la métropole, essentiellement les 15 - 24 ans, ajoutée à l'arrivée massive d'adultes et de mineurs venant des pays voisins. Par ce flux, la population de nationalité étrangère progresse fortement. Près de la moitié

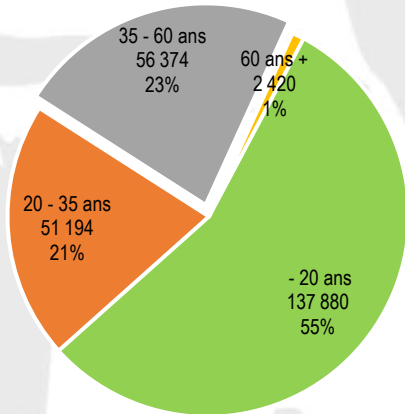


Figure 3 Recensement de la population de Mayotte avec 250.500 habitants en 2017 (INSEE, 2017)

de la population ne possède pas la nationalité française et un tiers de cette population est natif du département. La moitié de la population du département a moins de 20 ans.

La question de la formation et de l'emploi des jeunes est majeure.



II. Emploi, formation et insertion

En 2012, parmi les 15 ans et plus, un habitant sur trois n'a jamais été scolarisé (contre moins de 2% pour la métropole). On a plus de 71% des jeunes qui n'ont pas de diplôme qualifiant. Certains n'ont pas été scolarisés ou sont sortis du système scolaire sans avoir obtenu de diplôme qualifiant. Le département compte 52 300 actifs en 2017, âgés de 15 - 64 ans. Et près de 19 000 personnes se sont déclarées en situation de chômage, soit un taux de 36,6%. C'est le taux le plus élevé des départements d'outre-mer (suivi de la réunion avec 34,4%). Il faut aussi remarquer que le taux des inactifs est de 54% de la population des 15 - 64 ans. Alors que les moins de 18 ans constituent la moitié de la population, seulement 13% des moins de 30 ans occupent un emploi contre 47% en métropole.

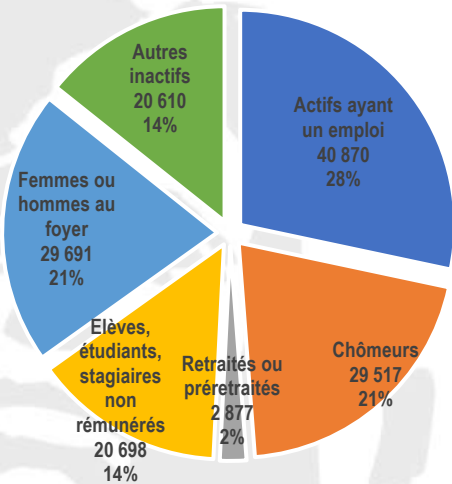


Figure 4 Population par type ET type d'activité (INSEE, 2017)

Les zones d'emplois sont essentiellement dans le secteur tertiaire. Plus d'une personne sur deux occupe un emploi dans un établissement administratif, d'enseignement, de santé ou d'action sociale. L'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics sont les principaux employeurs sur le territoire. On a 9 personnes sur 10 en emploi salarié dont 4 dans le secteur public et 5 dans le secteur privé. Beaucoup de ces emplois publics sont en contrat à durée indéterminée (soit 71%) mais les contrats occupés par les 15 - 29 ans sont des contrats à durée déterminée donc précaire.

III. Les bassins de vie : l'espace du travailleur, l'habitat, la santé et l'environnement.

A) Les bassins d'emploi et leur environnement.

La place de l'emploi public est importante à cause du faible taux de l'emploi privé. Cependant la proportion de fonctionnaire par rapport à la population est plus faible que celle de la métropole (moins de 6 emplois publics pour 100 habitants contre 7,2 en métropole). Cela s'explique par le faible niveau et la faible couverture des services publics.

Les emplois sont localisés dans quelques communes. Mamoudzou (la capitale) concentre la moitié des emplois, suivi loin derrière par Kougou (7%) et Dzaoudzi (6%).

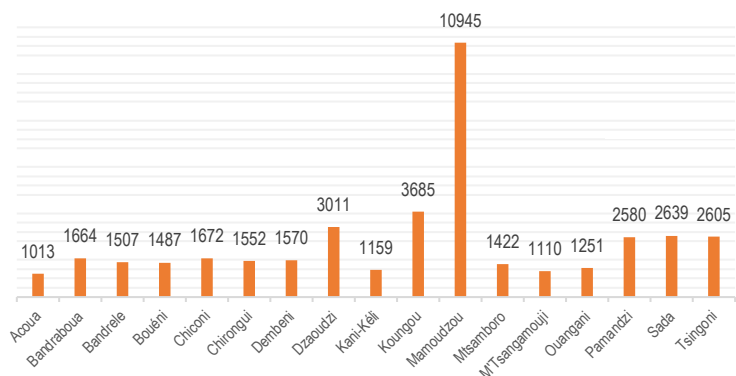


Figure 5 Répartition des 40 872 travailleurs actifs ayant un emploi (INSEE, 2017)

Il y'a un véritable déséquilibre au sein du territoire s'agissant de la répartition des zones d'emplois. Les emplois se concentrent surtout au niveau de la zone de Mamoudzou, Kougou et Dzaoudzi. Ces derniers sont les zones qui concentrent le plus d'habitants à cause de la proximité de l'emploi.



B) Les conditions de vie des foyers.

En 2017, l’habitat à Mayotte compte 63 000 résidences principales. Les constructions moues (maisons en tôle, bois, végétal ou terre) constituent près de quatre logements sur dix, comme vingt ans auparavant. Les étrangers y vivent bien plus fréquemment : 65 % d’entre eux habitent dans une maison en tôle, contre 25 % des Français natifs de l’île. Mamoudzou est la commune qui concentre le plus de bidonvilles avec plus de 46% d’habitations mous, suivie de Koungou et de Dembéné.

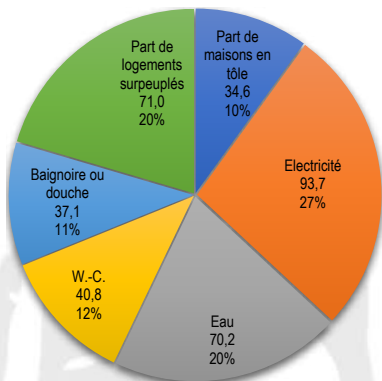


Figure 6 Indicateurs d’habitat et de confort des logements dans l’ensemble des quartiers prioritaires de Mayotte en 2012 (INSEE, 2017)

Les conditions de logement sont difficiles. Ainsi, l’accès à l’eau reste préoccupant : 29 % des logements n’ont toujours pas d’eau courante et 81 000 habitants sont concernés. Six logements sur dix sont dépourvus du confort sanitaire de base (eau courante, toilettes, ou douche). Par ailleurs, l’électricité n’est pas généralisée, absente dans un logement sur dix. Les conditions de vie sont cependant un peu moins difficiles pour les habitants des logements en dur. Elles se sont même améliorées depuis le début des années 2000, mais elles restent loin des standards métropolitains.

C) La place de la santé et les conséquences de l’environnement sur la santé.

À partir des années 90’, il a été reconnu que l’environnement a un impact indéniable sur la santé des individus. L’OMS² lors de la conférence d’Helsinki en 1994 a défini cet impact Environnement - Santé comme « les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d’affecter la santé des générations actuelles et futures ». L’environnement et sa qualité constituent donc les principaux déterminants de notre santé, ce que l’OMS illustre par la formule « environnement d’aujourd’hui, santé de demain ». La qualité des milieux (air, eau, sols), les nuisances (bruit, insalubrité, odeurs, rayonnement solaire) et le changement climatique sont autant d’éléments qui favorisent, voire déterminent l’apparition de certaines pathologies. Qui plus est, le retard du territoire en matière d’infrastructure dans quasiment tous les domaines (habitat confortable, assainissement, le traitement des déchets, manque de service médico-

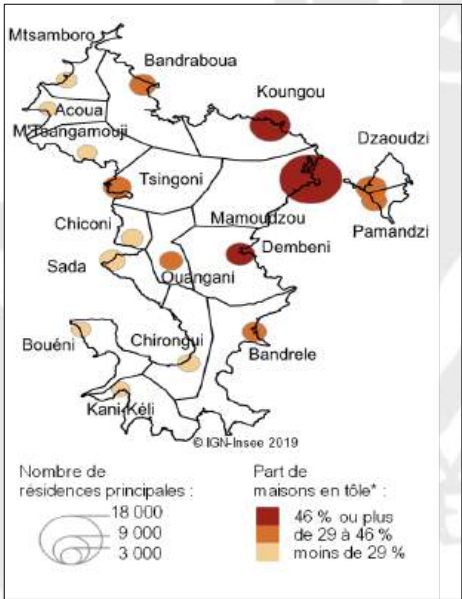


Figure 7 Nombre de résidences principales et part de maisons en tôle selon la commune à Mayotte en 2017 (INSEE, 2017)

² Organisation mondiale de la santé

social, hospitalier et de protection infantile, etc.) a des conséquences dramatiques sur la santé des mahorais.

La première cause de décès sur le territoire sont les maladies de l'appareil respiratoire, soit 23% contre 4% pour la Métropole. L'association HAWA agréée comme observatoire de la qualité de l'air sur le territoire a tiré la sonnette d'alerte. Des maladies causées par le manque de condition d'hygiène favorable par l'absence d'assainissement, l'accès à l'eau (29% des habitations n'ont pas d'eau courante, etc.), la qualité de l'eau et des aliments, l'entassement des déchets et ordures ménagères (seules 3 déchèteries sur les 8 programmées par le PDMA³ ont pu voir le jour alors que la quantité des OMR⁴ a augmenté de 85% en 12 ans).

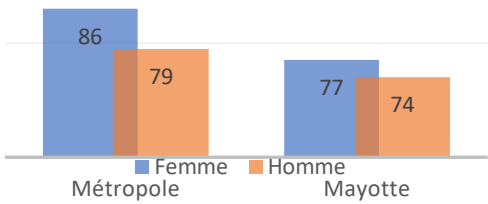
³ Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés

⁴ Ordures ménagères résiduelle

BENCHMARK : ÉTALONNAGE AVEC LE CONTEXTE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE NATIONAL

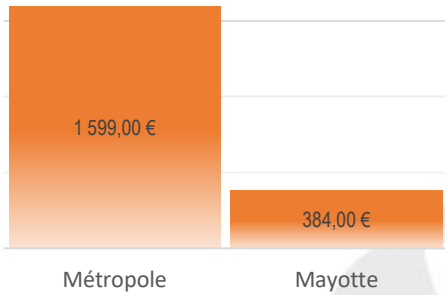
I. Analyse comparative entre le territoire national et le territoire local.

Espérance de vie et taux de mortalité (âge)



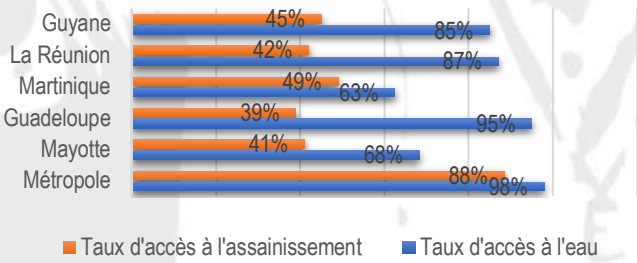
Benchmark 1 L'espérance de vie est plus élevée de 10 ans en métropole qu'à Mayotte. Ce qui démontre des conditions de vie moins favorables sur le

Niveau de vie médian en euros €

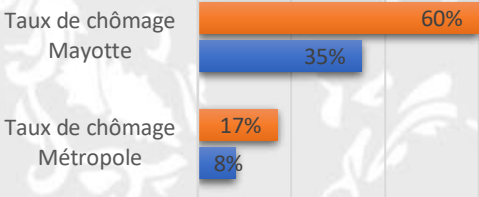


Benchmark 4 Le revenu médian par individu est 4 fois moins élevé à Mayotte par rapport au niveau national. Il peut s'expliquer par l'aide sociale qui n'est pas au même niveau que l'aide nationale malgré la cherté de

Taux d'accès à l'eau et à l'assainissement comme indicateur de niveau de vie.



Benchmark 3 Les taux d'accès à l'eau et à l'assainissement sont de bons indicateurs, et un bon exemple de la capacité du territoire à

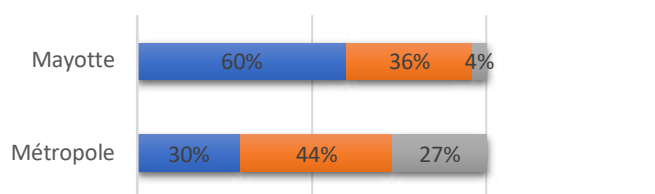


Fortes inégalités socioéconomiques

- 29 ans Personnes actives

Benchmark 5 Un taux de chômage très élevé, notamment chez les jeunes de - 29 ans.

Benchmark 6 Si l'emploi public occupe la part la plus importante du marché de l'emploi. Il n'en reste pas moins sous-doté en ressources humaines. Ce qui s'explique aussi par un faible niveau des services publics sur le territoire.



Données démographiques : Forte population jeune

■ - 25 ans ■ - 59 ans ■ + 60 ans

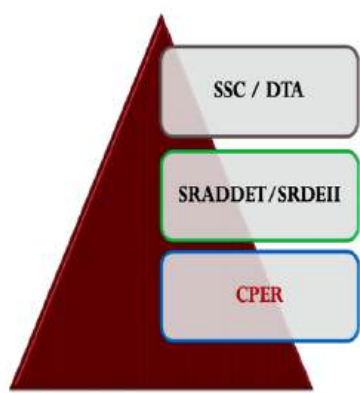
Benchmark 12 Répartition de la population selon la tranche d'âge. Ces données indiquent que la population à Mayotte est extrêmement jeune

Nb Emploi public pour 100 habitants



Benchmark 9 Si l'emploi public occupe la part la plus importante du marché de l'emploi, il n'en reste pas moins sous-doté en ressources humaines. Ce qui implique aussi une faible

II. Les plans pour le développement : les enjeux du territoire et ses réponses.



On parle souvent de planification territoriale ou régionale pour qualifier les outils prospectifs d'aménagement du territoire adaptés à la prise en compte par les institutions, notamment l'État, des enjeux des territoires concernées. Ce sont des territoires à conflits majeurs ou à nécessité de développement économique. On peut retrouver les directives territoriales d'aménagement et de développement durables qui peuvent

déterminer les objectifs et orientations de l'État en matière d'urbanisme, de logement, de transports et de déplacements, de développement des communications électroniques, économique et culturel, d'espaces publics, de commerce, de préservation des espaces naturels (...) (Code de l'urbanisme, 2021).

Au niveau régional, on retrouve la collectivité régionale qui joue un rôle moteur dans sa responsabilité du développement économique (stratégie de développement, définition des aides, etc.) et dans l'intervention partagée avec tous les acteurs du territoire (participation au capital des sociétés, participation à la politique des clusters, etc.). On retrouve respectivement pour chaque volet, le SRADDET⁵ et le SRDEII⁶.

Quant aux CPER⁷ créées par la loi du 29 juillet 1982 portant réforme de la planification. Ils permettent un cofinancement d'action en faveur du développement régional par l'État, la région, les collectivités et tous les partenaires publics et privés.

⁵ Le schéma Régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires est créé par la loi NOTRE (7 août 2015)

⁶ Le schéma Régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation

⁷ Contrat plan État - Région



Le plan État-Région-Département intitulé « MAYOTTE 2025 » signé le 13 juin 2014 par le Premier ministre Manuel VALLS, en articulation avec les programmes opérationnels Européens, a identifié 8 axes d'enjeux pour le développement du territoire avec un investissement de 378,5 M €, dont 185,5M € investis par le Conseil départemental de Mayotte et 193M € investis par l'État (Conseil départemental de Mayotte, 2014).





Enjeu I : Doter Mayotte des infrastructures et services collectifs de base et réduire sa vulnérabilité aux risques naturels majeurs

- Réponse du CPER : 172,9 M € pour soutenir les investissements contribuant à l'amélioration de la santé de la population, à l'accès de l'éducation, la formation, le sport, la culture et l'accès aux soins pour tous ;

Enjeu II : Promouvoir l'aménagement urbain et soutenir les dynamiques territoriales

- Réponse du CPER : 35,5M € pour contribuer à la requalification des zones prioritaires du territoire, améliorer le réseau rural en matière d'accès à l'électricité ;

Enjeu III : Affirmer le cap de la transition écologique et énergétique par la gestion des ressources énergétiques et environnementales

- Réponse du CPER : 4,7 M € pour réduire la dépense énergétique de l'île de Mayotte, et préserver la biodiversité. Avec des projets innovants de stockages d'énergie (OPERA), l'initiation et mise en œuvre de politique volontariste d'économie d'énergie dans le domaine du bâtiment du secteur tertiaire ;

Enjeu IV : Mettre en place les conditions pour initier le développement de la recherche et de l'innovation

- Réponse du CPER : 4,9 M € pour créer un pôle recherche sur l'écologie marine et la création d'un laboratoire départemental d'analyse ;

Enjeu V : Développer la cohésion sociale et l'employabilité

- Réponse du CPER : 19,7 M € pour développer les filières à fort potentiel de création d'emploi, accompagner les entreprises dans la gestion de leurs ressources humaines en termes de formation, investir dans l'insertion professionnelle des publics fragiles et lutter contre l'illettrisme qui est un enjeu prioritaire ;

Enjeu VI : Promouvoir le développement économique durable

- Réponse du CPER : 26,85 M € pour soutenir les entreprises dans les filières innovantes, agricole, de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que le tourisme ;

Enjeu VII : Pour assurer l'égalité des territoires, doter Mayotte d'une couverture numérique appropriée



- Réponse du CPER : Plus de 5,18M € pour que 100% de la population puisse bénéficier des services de téléphonie mobile, des technologies de l'information quel que soit le lieu d'habitation, notamment avec le déploiement de la fibre optique pour desservir le sud de l'île.

Enjeu VIII : faciliter les déplacements et la mobilité pour tous

- Réponse du CPER : 105,8 M € pour développer la capacité du réseau routier, portuaire et aéroportuaire et le développement de la mobilité multimodale ;



DIAGNOSTIC PARTAGÉ

I. Les rencontres avec les habitants

Rencontre d'habitants

Date : 15/07/2021 à la mosquée de Doujani

Participants : 18 représentants culturels + référent CS + chargé de mission préfiguration

Nombre d'action de mobilisation pour cette rencontre : 2

Les sujets et les besoins les plus évoqués

- Que l'association propose un suivi afin de trouver des formations professionnelles aux publics de plus de 30 ans.
- Une permanence pour être informé de ses droits.
- Proposer des temps d'information sur « les droits et devoirs des parents face à la loi / autorité parentale ».
- Soutien aux associations sur la mise à jour des statuts associatifs, des demandes de subventions, etc.
- Les madrassas manquent de fournitures : penser à un mode de solidarité qui permet de recueillir notamment des fournitures pour des enfants / élèves en situation de précarité.

Constat et les idées partagées

Atouts :

- Les responsables culturels sont reconnus comme des interlocuteurs de médiation sérieux par les habitants.
- Les responsables culturels font de la paix sociale leur principal objectif entre les populations.

Faiblesses :

- L'accès aux droits est une difficulté pour une grande majorité de la population.
- Les parents connaissent un déficit en autorité parentale dû à la méconnaissance de la loi, des droits et devoirs des enfants et des parents.
- Le manque de représentation des femmes dans les instances culturelles.

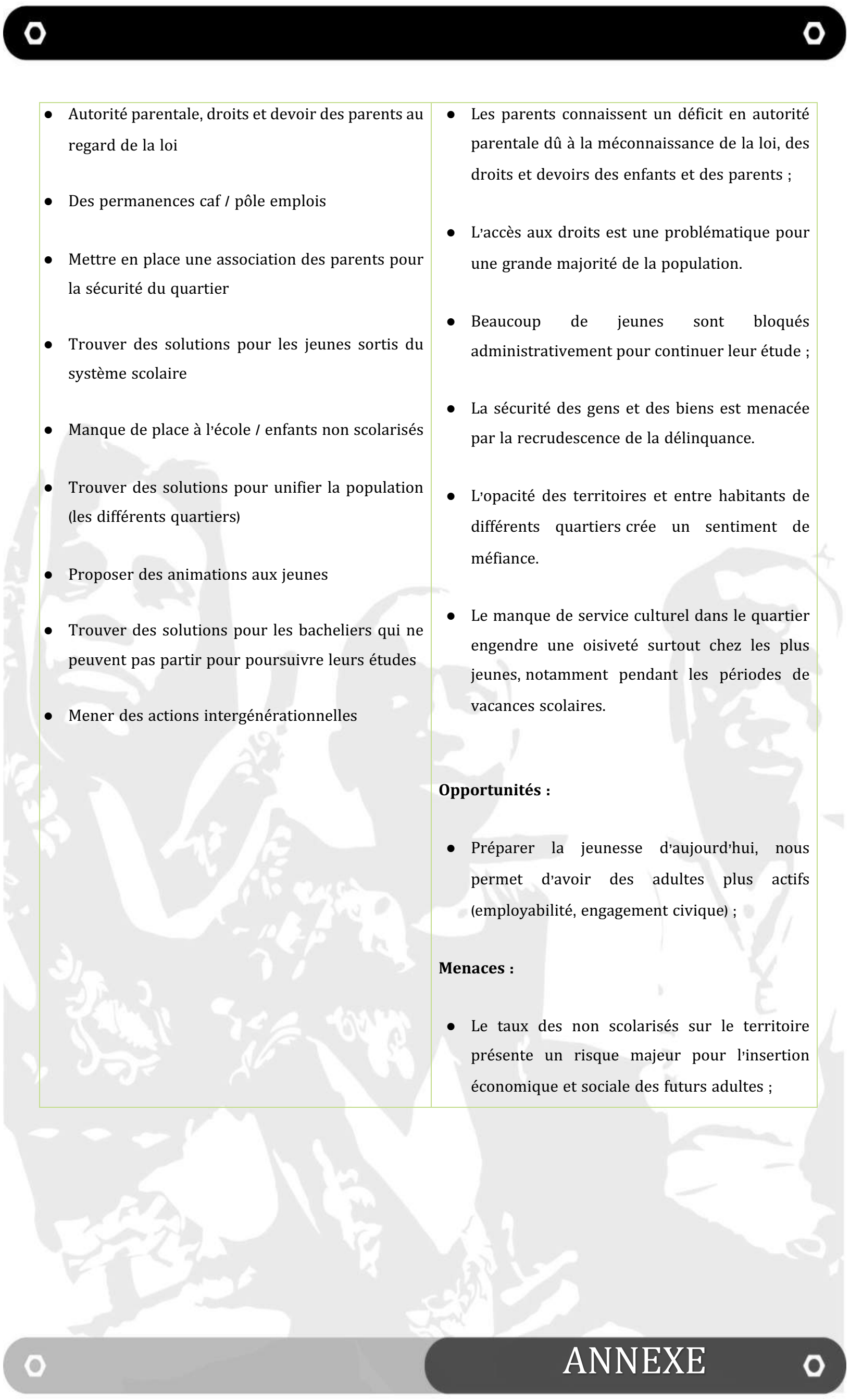
Opportunités :

- Les responsables culturels reconnaissent leur besoin en formation pour dispenser une meilleure pédagogie.



	• Les associations culturelles veulent se structurer et se conformer à la laïcité pour entrer dans le droit commun. • Puisque 1/3 des enfants à Mtsapéré sont dans des « chonis » ou madrassas, ces lieux peuvent devenir des lieux d'accueil éducatif pour les enfants. • Les responsables cultuels sont des ressources mobilisables pour des projets concernant l'éducation, la santé et le social, etc. Menaces : • Incompatibilité des interventions des madrassas avec le cadre juridique de droit commun des activités qui peuvent être subventionnées.
--	---

Rencontre d'habitants	
Date : 15/07/2021 à Doujani 2 à la maison des Parents	
Participants : 25 habitants + référent CS + chargé de mission préfiguration	
Nombre d'action de mobilisation pour cette rencontre : 2	
Les sujets et les besoins les plus évoqués	Constat et les idées partagées
• Le niveau de lecture des jeunes • Les violences inter-quartiers • Une permanence d'écoute pour les jeunes • Des espaces de travail et de découverte de l'outil informatique	Atouts : • La population a conscience des difficultés sociales qui pèsent sur elle, ce qui rend le partage de constat plus facile. Faiblesses :



- Autorité parentale, droits et devoir des parents au regard de la loi
- Des permanences caf / pôle emplois
- Mettre en place une association des parents pour la sécurité du quartier
- Trouver des solutions pour les jeunes sortis du système scolaire
- Manque de place à l'école / enfants non scolarisés
- Trouver des solutions pour unifier la population (les différents quartiers)
- Proposer des animations aux jeunes
- Trouver des solutions pour les bacheliers qui ne peuvent pas partir pour poursuivre leurs études
- Mener des actions intergénérationnelles

- Les parents connaissent un déficit en autorité parentale dû à la méconnaissance de la loi, des droits et devoirs des enfants et des parents ;
- L'accès aux droits est une problématique pour une grande majorité de la population.
- Beaucoup de jeunes sont bloqués administrativement pour continuer leur étude ;
- La sécurité des gens et des biens est menacée par la recrudescence de la délinquance.
- L'opacité des territoires et entre habitants de différents quartiers crée un sentiment de méfiance.
- Le manque de service culturel dans le quartier engendre une oisiveté surtout chez les plus jeunes, notamment pendant les périodes de vacances scolaires.

Opportunités :

- Préparer la jeunesse d'aujourd'hui, nous permet d'avoir des adultes plus actifs (employabilité, engagement civique) ;

Menaces :

- Le taux des non scolarisés sur le territoire présente un risque majeur pour l'insertion économique et sociale des futurs adultes ;



Rencontre d'habitants

Date : 16/07/2021 à Tamatave

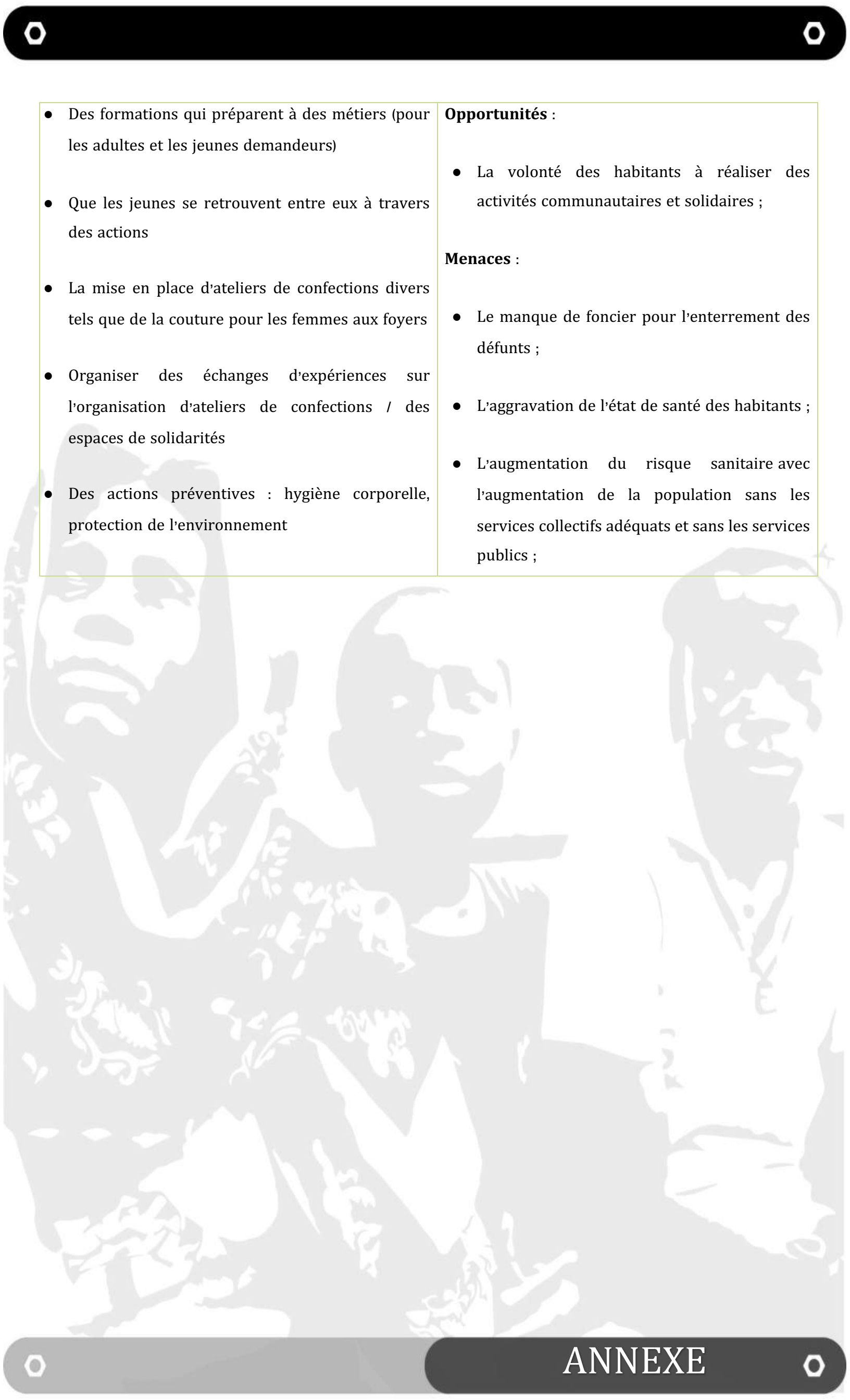
Participants : 34 habitants + référent CS + chargé de mission préfiguration

Nombre d'action de mobilisation pour cette rencontre : 2

Les sujets et les besoins les plus évoqués	Constat et les idées partagées
● Réclame des aménagements pour avoir accès à l'eau et à l'électricité ● Avoir un accès aux cimetières pour l'enterrement des défunts ● Une bibliothèque dans le quartier ● Améliorer les lieux de madrassas qui manquent de matériels et fournitures ● Sensibilisations à la santé (bucco-dentaire, hygiène corporelle) ● Trouver des formations pour les + 16 ans sortis du système scolaire ● Une permanence dans le quartier en fin d'année scolaire pour les inscriptions des enfants à l'école ● Proposer des actions pour animer le quartier ● Trouver des solutions pour les bacheliers qui ne peuvent pas partir poursuivre leurs études ● Formations pour préparer aux métiers pour les publics adultes ● Des terrains de pratique de sports	Atouts : ● Les habitants ont conscience des difficultés sociales qui pèsent sur eux, ce qui rend plus facile le partage de constat ; Faiblesses : ● L'absence de service culturel sur le territoire se fait sentir dans l'animation du territoire et dans l'éducation des enfants ; ● Une jeunesse désœuvrée dans l'éducation et la formation (beaucoup d'enfants déscolarisés) ; ● Beaucoup de jeunes sont bloqués administrativement pour continuer leurs études. ● Une population en âge de travailler en situation de chômage prolongé ; ● La santé hygiénique et la santé bucco-dentaire des enfants est extrêmement basse. Opportunités : ● La forte population de moins de 25 ans est une opportunité pour le développement du territoire ; Menaces :

	• L'augmentation du taux de chômage sur le territoire dans les prochaines années. • L'augmentation du taux des non scolarisés.
--	--

Rencontre d'habitants	
Date : 17/07/2021 à La carrière (hauteurs de Mtsapéré)	
Nombre de participants : 34 habitants + référent CS + chargé de mission préfiguration	
Nombre d'action de mobilisation pour cette rencontre : 2	
Les sujets et les besoins les plus évoqués	Constat et les idées partagées
• Un(e) assistant(e) social(e) pour accompagner les plus nécessiteux notamment les jeunes scolarisés • Aide aux fournitures scolaires • Améliorer les structures d'enseignement cultuel (madrassas) • Trouver des solutions pour les bacheliers qui ne peuvent pas partir poursuivre leurs études (soudis de papiers) • Mener des actions inter-villages/ inter-quartiers pour prévenir les agressions et autres actes de délinquances • Réclamer des aménagements pour avoir accès à l'eau et à l'électricité • Avoir un accès aux cimetières pour l'enterrement des défunts	Atouts : • Les habitants ont conscience des difficultés sociales que cumulent leur territoire, ce qui rend plus facile le partage de constat ; Faiblesses : • La pauvreté touche une grande partie des habitants : difficulté alimentaire, habillement, achat de fournitures scolaires pour les enfants, etc. ; • La recrudescence de la délinquance dans le village de Mtsapéré, notamment des affrontements entre les jeunes des différents quartiers ; • Le manque de service collectif de base (eau, électricité, assainissement, enlèvement de déchets ménagers, etc.) ;



- Des formations qui préparent à des métiers (pour les adultes et les jeunes demandeurs)
- Que les jeunes se retrouvent entre eux à travers des actions
- La mise en place d'ateliers de confections divers tels que de la couture pour les femmes aux foyers
- Organiser des échanges d'expériences sur l'organisation d'ateliers de confections / des espaces de solidarités
- Des actions préventives : hygiène corporelle, protection de l'environnement

Opportunités :

- La volonté des habitants à réaliser des activités communautaires et solidaires ;

Menaces :

- Le manque de foncier pour l'enterrement des défunts ;
- L'aggravation de l'état de santé des habitants ;
- L'augmentation du risque sanitaire avec l'augmentation de la population sans les services collectifs adéquats et sans les services publics ;

II. Les rencontres avec les principaux financeurs

Rencontres avec les principaux financeurs	
Date : 18/12/2020 à Kawéni (siège de la CSSM) 26/02/2021 à Doujani (siège de ESPOIR ET RÉUSSITE, maison des parents de Doujani) 22/03/2021 à Kawéni (siège de la CSSM) 07/07/2021 à Kawéni (siège de la CSSM)	
Participants : Référent projet social, directeur ERM, chargé de mission préfiguration, représentant CSSM, adjointe maire chargée de l'action sociale, directrice du CCAS de la Cne Mamoudzou	
Nombre d'action de mobilisation pour ces rencontres : 1	
Les sujets et les besoins les plus évoqués	Constat et les idées partagées
• Présentation de l'association Espoir & Réussite • Le pilotage du projet social (rentrée en préfiguration centre social, la construction du projet social) • La circulaire CNAF 2012, 2016, <i>Animation de la vie sociale, Animation collective de la famille</i> • L'accompagnement financier de la CSSM sur agrément et la mise en place de l'animation globale • La pertinence du centre social sur le territoire • Les fondements du projet centre social • Les aspects budgétaires • Le soutien financier de la commune • Les enjeux du projet à définir	Atouts : • Le constat partagé des difficultés du territoire ; • Soutien politique de la commune de Mamoudzou ; • Prise de connaissance des parties prenantes : CCAS, UDAF, Conseil départemental, ADSM, MFR ; • La démarche d'élaboration de ce projet implique la participation des habitants ; • La pertinence du projet fait consensus au vu des enjeux du territoire ; • Conventionnement sur le programme de développement social par le Conseil Départemental (20 000 €) pour accompagner la structure à réaliser le projet. • Conventionnement sur le programme de développement social par la Commune de



Mamoudzou (6 200 €) pour accompagner le projet social dans le cadre du contrat de ville. Faiblesses : • Les centres sociaux sont des structures nouvelles sur le territoire départemental (3 structures agréées) ; • Le personnel de direction de ce type de structure est rare sur le marché actuel de l'emploi à Mayotte ; Opportunités : • La pérennisation des activités de l'association dans le cadre d'un centre social ; • Financement pérenne de la CNAF sur l'animation globale et l'animation collective famille ; • Première structure de développement du lien social et familial sur le territoire de Mamoudzou ; • Des bénévoles se sont engagés pour organiser les rencontres avec les habitants ; Menaces : • Le délai d'élaboration du projet social peut être long étant donné que cette mission n'a pas de personnel dédié et repose essentiellement sur le bénévolat. • Le financement CNAF n'est pas assez satisfaisant pour couvrir le coût de fonctionnement global de la structure, le cofinancement est essentiel.

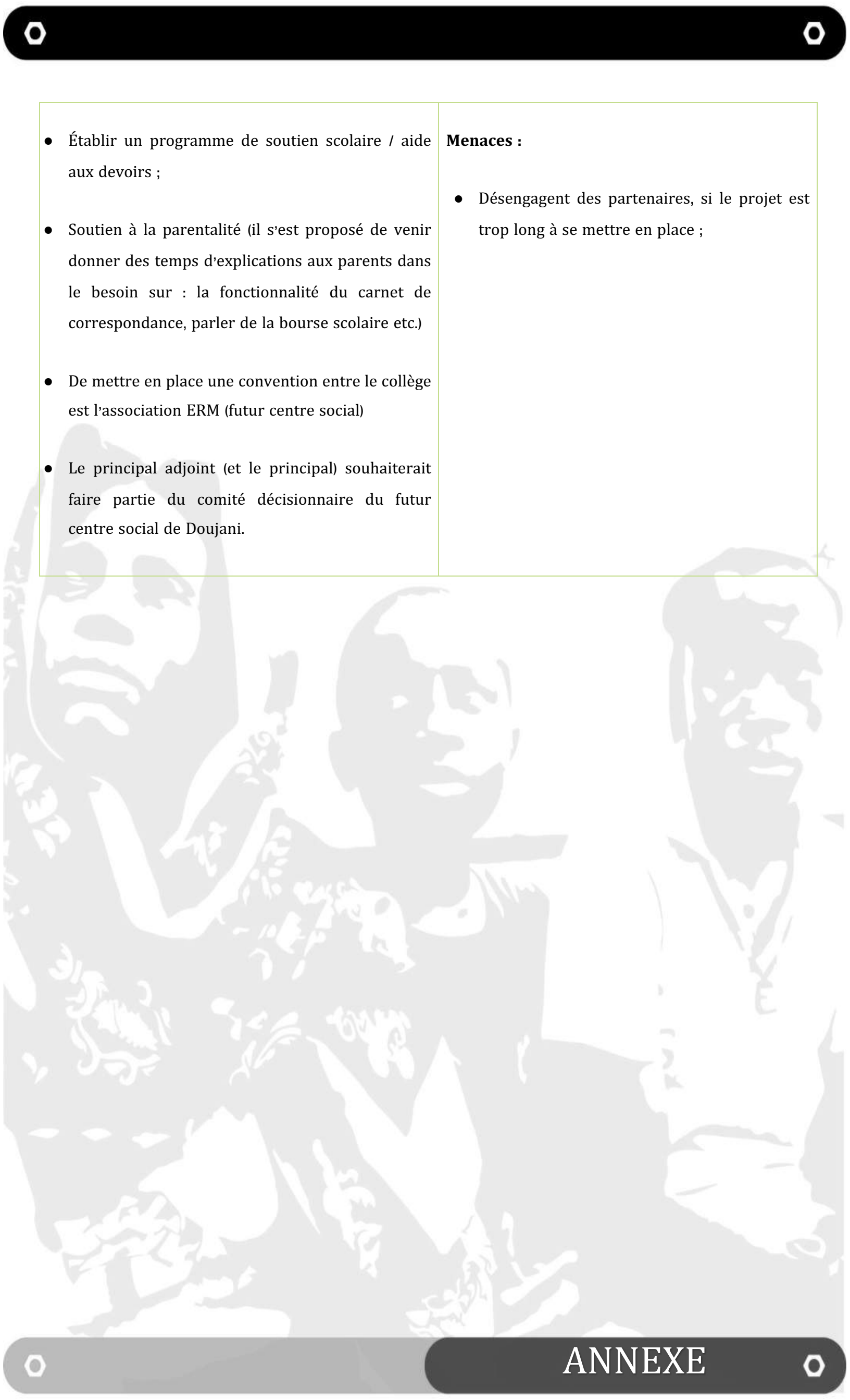


- Le cofinancement à trouver pour garantir le fonctionnement de la structure est subordonné à l'intérêt des parties prenantes pour ce projet qui risque de décroître avec le temps et le turn-over politique ;
- La première année de fonctionnement est une année de test.



III. Les rencontres avec les partenaires institutionnels et culturels

Rencontre avec les professionnels de l'éducation	
Date : 21/05/2021 à l'école primaire de Doujani 08/07/2021 au collège de Doujani	
Participants : 32 instituteurs (17 femmes, 15 hommes) + Principal adjoint du collège de Doujani + référent CS + chargé de mission préfiguration	
Nombre d'action de mobilisation pour ces rencontres : 2	
Les sujets et les besoins les plus évoqués	Constat et les idées partagées
- Le futur centre social doit se positionner comme un élément facilitateur entre les différentes personnes qui agissent autour de l'école (familles, chionis/madrasas, associations des parents d'élèves et autres) - Avoir un espace bibliothèque qui intègre un programme autour de la lecture, de l'écriture et des contes et légendes. - Avoir une équipe d'animation qui puisse venir dans l'école pour animer les ateliers avec les enfants avant et après les cours en attendant que les parents passent les récupérer. - Le projet de centre social doit intégrer un projet sur la parentalité car certains comportements de parents nécessitent cet apport. Dans ce contexte, les instituteurs peuvent être un partenaire privilégié pour approcher les parents et indiquer au CS les familles qui en ont le plus besoin. - Les professionnels présents ont beaucoup insisté sur la nécessité de pouvoir travailler en partenariat avec des professionnels « médico-sociaux » pour répondre aux besoins des enfants de la manière la plus efficiente possible (orthophoniste, infirmier, assistant social etc.)	Atouts : - Les enseignants et les professionnels pédagogiques ont tissé des liens de confiance avec les parents et connaissent bien les situations familiales et individuelles des élèves ; Faiblesses : - La méconnaissance des parents du système éducatifs et du fonctionnement des établissements scolaires ; - Le manque d'animation après l'école rend difficile le travail des enseignants car le loisir et le sport reste une composante importante dans le développement de l'enfant ; Opportunités : - Les professionnels peuvent être des personnes ressources du futur centre social en orientant les parents vers celui-ci ; - Le souhait d'intégrer la gouvernance du futur centre social par le principal et le principal adjoint ;



• Établir un programme de soutien scolaire / aide aux devoirs ; • Soutien à la parentalité (il s'est proposé de venir donner des temps d'explications aux parents dans le besoin sur : la fonctionnalité du carnet de correspondance, parler de la bourse scolaire etc.) • De mettre en place une convention entre le collège et l'association ERM (futur centre social) • Le principal adjoint (et le principal) souhaiterait faire partie du comité décisionnaire du futur centre social de Doujani.	Menaces : • Désengagent des partenaires, si le projet est trop long à se mettre en place ;
--	--



Rencontre avec les partenaires culturels

Date : 20/08/2021 à Doujani (siège de ESPOIR ET RÉUSSITE, maison des parents de Doujani)

Participant : Référent projet social, directeur ERM, avec les représentants du handball club de Doujani, du futsal club de Doujani, du basket club de Doujani, du chama de chigoma, d'Espoir & Réussite

Nombre d'action de mobilisation pour ces rencontres : 1

Les sujets et les besoins les plus évoqués	Constat et les idées partagées
• C'est quoi un centre social ? Ses objectifs ? • En quoi un centre social est-il différent des structures connues déjà existantes ? Ça fonctionne comment ? • Comment on pourra travailler ensemble ? • Développer plus les activités traditionnelles et culturelles dans le quartier ; • Plus de synergie entre les différents partenaires qui ciblent des publics équivalents ; • La plupart des structures n'ont pas de local et des bureaux, créer un espace dédié aux activités culturelles et d'animation sociale. Une maison de quartier ; • Des espaces de formation, découverte de l'outil informatique, une priorité pour les jeunes ; • Espace de répétitions pour les activités culturelles et de loisirs ;	Atouts : • Les parties prenantes ayant participé à la réunion sont en accord avec la création d'un tel équipement ; • La volonté des partenaires culturels de participer à l'animation de la structure ; • Le constat partagé des difficultés du territoire ; • Les partenaires culturels travaillent avec des publics similaires ; Faiblesses : • Le manque de représentation des femmes ; Opportunités : • Le centre social peut coordonner des actions portées par les partenaires culturels qui disposent peu ou pas de ressources humaines ou logistiques ; Menaces : • Au vu des enjeux du territoire, il y'a un risque que l'animation culturelle du territoire devienne un enjeu secondaire pour le centre social ;

	• Désengagent des partenaires, si le projet est trop long à se mettre en place ;
--	--





Rencontre avec les partenaires institutionnels

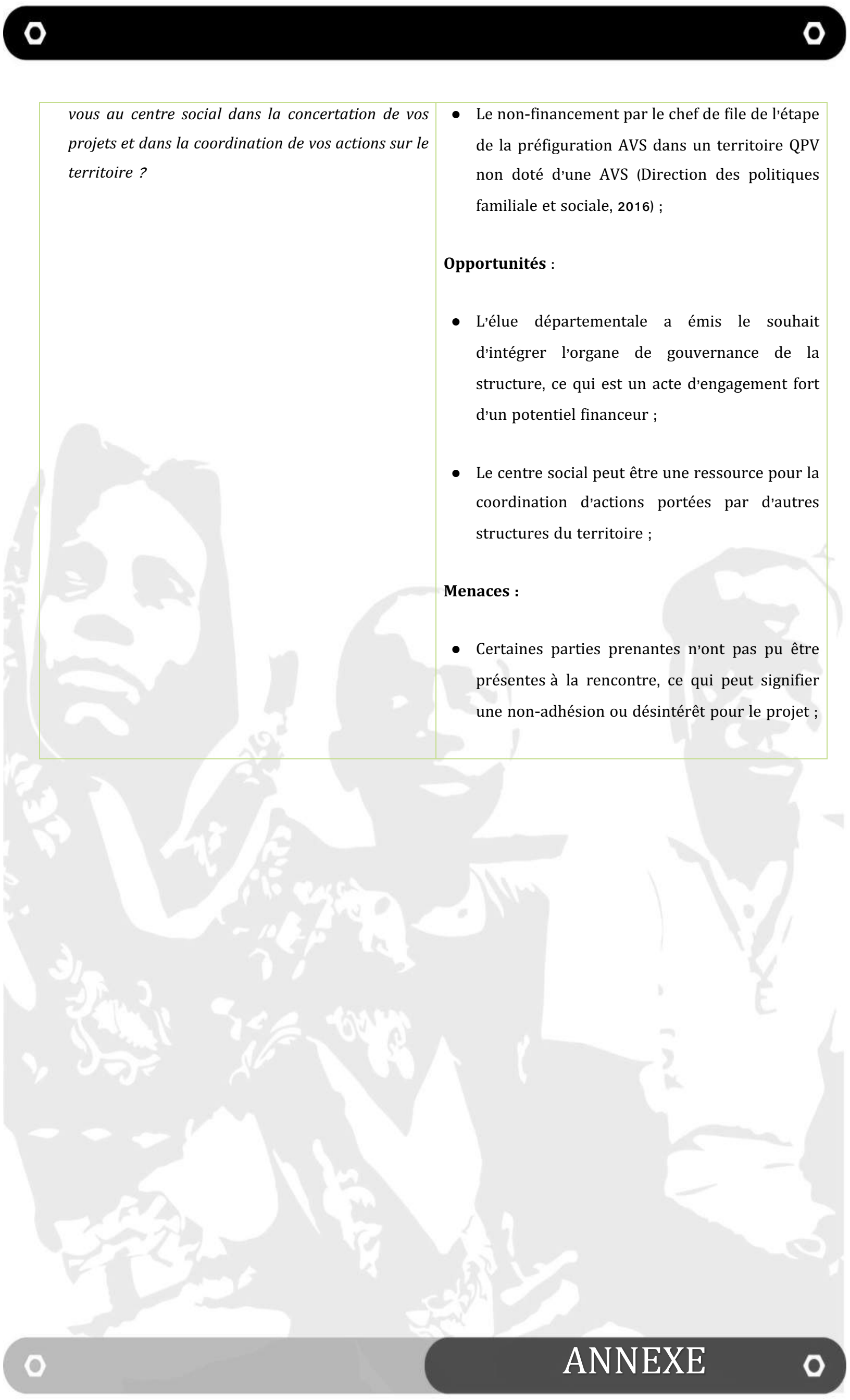
Date : 23/09/2021 à Doujani (Maison d'insertion prioritaire pour les jeunes de Doujani)

Participants : Référent projet social, directeur ERM, conseillère départementale chargée du canton 2, représentante de l'adjointe maire chargée du social, déléguée du préfet de Mayotte, représentante du CCAS de Mamoudzou, représente de l'ADSM⁸, directrice de l'UDAF, vice-présidente de la MFR Centre.

Nombre d'action de mobilisation pour ces rencontres : 1

Les sujets et les besoins les plus évoqués	Constat et les idées partagées
- Le contexte local - Les missions de l'association Espoir & Réussite - Le contenu du projet social à construire ensemble - La méthode de la démarche d'élaboration - Les statistiques des rencontres : qui a participé aux rencontres habitants ? - Le cadre réglementaire : CNAF 2012, 2016, <i>Animation de la vie sociale, Animation collective de la famille</i> - Méthode d'élaboration du diagnostic partagé - Les missions de chaque partenaire présent - Les principales missions complémentaires d'un centre social en répondant aux questions suivantes : <i>comment travailler ensemble sur l'accueil des habitants et des familles au sein de la structure ? / comment accompagner les plus fragiles ? / Quel partenariat et comment travailler ensemble ? / Comment participez- vous à la démocratie de la structure ? / Quelle place laissez-</i>	Atouts : - Les parties prenantes ayant participé à la réunion sont en accord avec la création d'un tel équipement ; - Le constat partagé des difficultés du territoire ; - La pertinence du projet sur ce territoire prioritaire de la politique de la ville ; - Conventionnement sur le programme de développement social par le Conseil Départemental (20 000 €) pour accompagner la structure à réaliser le projet ; - Conventionnement sur le programme de développement social par la Commune de Mamoudzou (6 200 €) pour accompagner la structure à réaliser le projet ; Faiblesses : - Le temps d'élaboration très long du projet social ;

⁸ Association des déficients sensoriels de Mayotte



vous au centre social dans la concertation de vos projets et dans la coordination de vos actions sur le territoire ?

- Le non-financement par le chef de file de l'étape de la préfiguration AVS dans un territoire QPV non doté d'une AVS (Direction des politiques familiale et sociale, 2016) ;

Opportunités :

- L'élue départementale a émis le souhait d'intégrer l'organe de gouvernance de la structure, ce qui est un acte d'engagement fort d'un potentiel financeur ;
- Le centre social peut être une ressource pour la coordination d'actions portées par d'autres structures du territoire ;

Menaces :

- Certaines parties prenantes n'ont pas pu être présentes à la rencontre, ce qui peut signifier une non-adhésion ou désintérêt pour le projet ;

Les caractéristiques socio-économiques des participants du diagnostic partagé et les souhaits évoqués

Définition : La population active se définit comme l'ensemble des personnes en âge de travailler qui sont disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient au chômage mise à part les personnes au foyer, les étudiants, personnes en incapacité de travailler, rentiers et les retraités. L'âge de la population active est fixé entre 15 ans et 64 ans ».

	Population du territoire de projet ⁹	Répartition des populations lors du diagnostic partagé (178 personnes)
En emploi	28%	43%
En situation de chômage	21%	13%
Personnes déclarées au foyer	21%	12%
Étudiant	14%	3%
Personnes inactives	13,5%	18%
Retraité ou préretraité	2%	7%
Rentiers ou travailleur indépendant	0,5%	4%

Nous allons voir ce qu'il en ressort par catégorie.

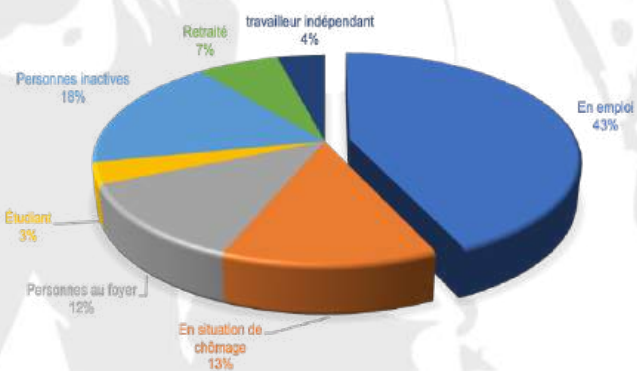


Figure 8 Catégorie de la population active et proactive (dialogue partagé)

⁹ Figure 3 Population par type ET type d'activité (INSEE, 2017),



Par catégorie socio-économique

Catégories	Les souhaits évoqués	Les principales difficultés identifiées
<i>En emploi</i> Professionnels de l'éducation À première vue, le taux des personnes en emploi ayant participé au diagnostic partagé est plus élevé que le taux des personnes en situation d'emploi du territoire de projet. Ce qui est dû à la rencontre avec les instituteurs de l'école Doujani 2 et du collège de Doujani.	• Positionnement du centre social comme un facilitateur des missions entre les différentes personnes qui gravitent autour de l'école (familles, chionis, madrassas, association des parents d'élèves et autres, etc.) • Création d'une bibliothèque qui a un programme autour de la lecture et de l'écriture • Création des activités d'animation après l'école • Développement d'un programme sur la parentalité dans les activités du centre social • Participation des enseignants qui peuvent être des interlocuteurs privilégiés pour orienter les parents les plus en difficulté vers le centre social • Intégration des établissements d'enseignement dans la gouvernance du centre social	• Manque de places dans les établissements scolaires • Peu de parents participent à la vie scolaire de leurs enfants • Les difficultés socio-économiques auxquelles sont confrontées les élèves (pauvreté, illettrisme des parents, etc.)
<i>Personnes sans activité pro.</i> Adultes en recherche active d'emploi Personnes inactives	• Création d'un lieu de proximité pour les démarches administratives (Pôle emploi, sécurité sociale, services de la mairie, etc.)	• La mobilité • La fracture numérique • La pauvreté



<i>Personnes au foyer</i> Pour le territoire de projet, le taux de chômage est de 21% contre 13% de personnes en situation de chômage ayant participé au diagnostic partagé. Ça démontre l'incapacité des personnes concernées à se mettre en position active de recherche d'emploi supérieur au taux du territoire de projet.	● Création d'un lieu d'accompagnement social	● L'aggravation de l'état de santé des habitants ● Incapacité des personnes à se mettre en situation active de recherche d'emploi
<i>Retraité</i> <i>Séniors</i> Le taux de 2% pour la catégorie de retraité sur le territoire de projet contre 7% pour le diagnostic partagé est dû à la participation de seniors lors de la réunion à la mosquée de Doujani 2 avec les associations cultuelles. Ce qui manifeste du grand intérêt des séniors pour ce projet, et sur leur volonté de se mobiliser pour la concrétisation du projet. Une place particulière peut être laissée à ceux considérés comme « les sages du quartier » lors de l'élaboration du projet social.	● Création d'un lieu de proximité pour les démarches administratives (Pôle emploi, sécurité sociale, services de la mairie, etc.) ● Création d'un lieu d'accompagnement social	● La mobilité ● La fracture numérique ● La pauvreté chez les séniors ● L'aggravation de l'état de santé des habitants
<i>Travailleurs indépendants</i> <i>Entrepreneur</i> <i>Autoentrepreneur</i> <i>Libéral</i>	● Soutien au développement de la micro-entreprise (la plupart des agriculteurs ne sont pas structurés, etc.)	● La mobilité ● La fracture numérique



Le taux de 4% pour les travailleurs indépendants est supérieur à celui du territoire de projet. Cette mobilisation est dû au lieu de la rencontre (La carrière) où beaucoup de personnes vivent de l'agriculture.		
<i>Étudiant</i> <i>Jeunes</i> <i>Enfants</i> <i>Étudiants</i> Peu d'étudiants ont été mobilisés lors des réunions du diagnostic partagé, soit 3% contre 14% au niveau du territoire de projet. Des parents d'élèves ont émis beaucoup de propositions concernant les besoins dû à la fracture numérique, aux blocages administratifs, les difficultés de mobilité des étudiants et l'incapacité à accompagner leur enfant dans leur scolarité.	● Aide les bacheliers et les étudiants qui n'arrivent pas à partir pour poursuivre leurs études ● Création d'un lieu pour se documenter et travailler en tranquillité	● La mobilité ● La fracture numérique ● Le nombre élevé d'enfants non scolarisés ● Le manque d'infrastructure



I. Par catégorie institutionnelle et culturelle

Catégories	Les souhaits évoqués	Les principales difficultés identifiées
<i>Partenaire institutionnel et culturel</i> <i>Associations du territoire</i> <i>Collectivités territoriales</i> <i>Services déconcentrés</i> <i>Caisse de sécurité sociale</i>	• Espaces d'activités culturelles • Demande plus de synergie entre les différents partenaires qui ciblent des publics équivalents • Respect des textes réglementaires CNAF 2012, 2016 • Intégration des partenaires institutionnelles et culturelles dans la gouvernance du futur centre social • Soutien financier de la commune	• Manque d'infrastructure sur le territoire • Manque de représentation des femmes dans les instances de décision • Fracture numérique • Mobilité • L'illisibilité des financements au-delà des 6 mois sur le projet centre social
<i>Association culturelle</i> <i>Foundis</i> <i>Sage du quartier</i>	• Accompagnement pour se structurer et pour la formation des intervenants • Création des programmes pédagogiques communs entre les madrasas du territoire • Proposition des permanences pour accompagner les personnes dans l'accès aux droits • Aide des madrasas en fournitures pour les enfants en situation de précarité	• La méconnaissance des parents de la loi (droits et devoirs des enfants et des parents) • Le manque de représentation des femmes dans les instances de décisions des associations culturelles • Le risque d'incompatibilité entre le cadre d'intervention des madrassas et la loi sur la laïcité



	● Intégration des madrassas dans la gouvernance du futur centre social ● Souhait des foundis d'être accompagnés pour monter des projets dans le domaine de l'accueil des enfants	
Association Espoir & Réussite et ses adhérents <i>La communauté ESPOIR ET RÉUSSITE s'élève à plus de 600 personnes sur la période 2019-2021.</i>	● Amélioration du projet associatif sur les prochaines années grâce aux renforcements des équipes ● Pérennisation des activités de l'association ● Professionnalisation des équipes ● Mise à disposition de personnes ressources dans les domaines supports (direction, communication, ressources humaines et finances, etc.)	● L'illisibilité des financements au-delà des 6 mois ● Valoriser le bénévolat (indemnisé les frais de mission, remboursement des frais de restauration des bénévoles, etc.)

II. Par catégorie générique

Catégories	Les souhaits évoqués	Les principales difficultés identifiées
Senior et adulte	● Création d'un lieu de proximité pour les démarches administratives (pôle emploi, sécurité sociale, service de la mairie, etc.) ● Promotion pour la paix entre les quartiers ● Accès à l'eau et à l'électricité ● Accès aux cimetières pour l'enterrement des défunts ● Développement d'assistance sociale sur le territoire ● Aide les parents à réaliser leurs missions (autorité parentale, accompagnement scolaire, lieu de médiation dans le cercle familial, etc.) ● Développement des espaces de solidarité et de cohésion (ateliers de couture, de confection, etc.)	● La violence inter quartier ● La pauvreté de la majorité de la population



Jeunesse et enfance

- Installation d'**une permanence d'écoute pour les jeunes**
- Aide les **jeunes sortis du système scolaire**
- Proposition **d'animations après l'école**
- Proposition **d'actions de prévention pour la santé bucco-sanitaire** et pour l'hygiène corporelle
- Création **d'une bibliothèque** dans le quartier
- Développement **d'activités de loisirs et sportives**
- La violence inter quartier
- Manque de places à l'école
- Le manque d'infrastructure sur le territoire d'accueil et d'écoute



QU'EST-CE QU'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ ?

Le diagnostic partagé est un processus de travail participatif qui vise à mettre en évidence les divergences de points de vue entre les différents acteurs, ainsi que les points forts, les points faibles et les potentiels d'une situation. Son objectif principal est d'identifier les axes prioritaires à explorer afin de concevoir le projet pour la prochaine étape. Il constitue la première phase de l'élaboration (Conseil supérieur du travail social, 2013).

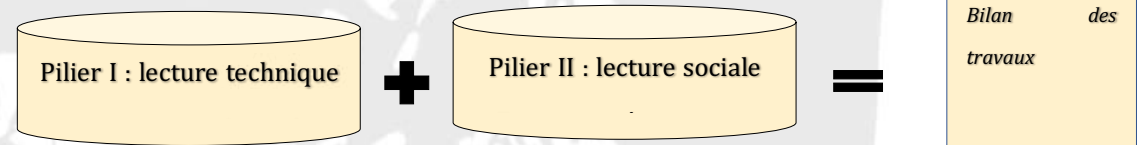
Notre diagnostic repose sur deux piliers qui permettent de confronter différentes perspectives sur le territoire. Le premier pilier repose sur des méthodes scientifiques et des objectifs, comprenant des données chiffrées et des statistiques établies par des entités ayant une connaissance approfondie du territoire. Le deuxième pilier consiste en des éléments de points de vue à échelle humaine, notamment les opinions individuelles de chacun.

Le diagnostic comprend donc un pilier technique qui englobe des données objectives et des analyses scientifiques (telles que des statistiques économiques et environnementales, etc.), et un pilier social qui intègre la somme des données recueillies auprès de groupes à échelle humaine.

Afin de répondre aux deux problématiques suivantes :

- Quels sont les besoins prioritaires identifiés par les acteurs en termes d'animations sociales ?
- Quelles activités peuvent être mises en place pour impliquer le plus grand nombre d'acteurs possible ?

Méthodologie imaginée



- *Mtsapéré*
- *Doujani*



- *Mairie de Mamoudzou*
- *CADEMA*
- *Quartier prioritaire de la Ville (QPV)*

~ 15 880 habitants



Pilier I : Lecture technique

Diagnostic objectif

Élaborer un diagnostic du territoire avec des éléments objectifs (statistiques économiques, environnementales, etc.). Le diagnostic

10 h 00

Thématiques à proposer

Dégager des thématiques à partir du diagnostic objectif. Ces thématiques doivent être les sujets à

2 h 00

Des travaux qui seront restitués, on devra répondre aux problématiques suivantes :

Quels sont les besoins les plus mis en avant par les acteurs en termes d'animations sociales ?

Quelles activités peuvent être mises en place pour impliquer le plus d'acteurs

Pilier II : Lecture sociale

Engager et Mobiliser des référents de quartier

Ce sont des personnes, de tout âge, engagées pour leur territoire. Ce sont des bénévoles

4 h 00 pour le recrutement

Enquêteurs d'animation sociale

Les EAS animent des groupes de quartier, de

3 h de formation

Groupe de travail EAS

Une énergie prioritaire sera apportée pour nourrir une dynamique ouverte, participative, innovante,

2 h 30 /

Bilan des groupes de travail EAS

2 h 30

Restitution des travaux

Les travaux seront restitués lors de réunion ouverte au public, réunissant : les habitants, des professionnels, des institutionnels et de tous les acteurs du territoire. Organisation

3 h 00 /